

OmniPCX Office

Manuel d'installation



NOTE :

Les spécifications Produit contenues dans ce document peuvent évoluer sans information préalable. Les produits et services décrits dans ce document peuvent ne pas être offerts dans chaque pays. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez contacter votre représentant Alcatel ou votre revendeur.

Copyright © 2005 Alcatel. Tous droits réservés pour tous pays. Ce document ne doit pas être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation expresse d'Alcatel.

Les logos Alcatel[®] et Alcatel sont des marques déposées appartenant à Alcatel. Toute autre marque citée est la propriété de la société qui l'a déposée.

Le marquage CE indique que ce produit est conforme aux directives communautaires suivantes :

- 89/336/CEE (Compatibilité électromagnétique)
- 73/23/CEE (Sécurité Basse Tension)
- 1999/5/CE (R&TTE)



Manuel d'installation

Chapitre 1 Présentation Générale

1.1	Préliminaires	1.1
1.1.1	Introduction	1.1
1.2	Sécurité	1.1
1.2.1	Règles de sécurité	1.1

Chapitre 2 Matériel : plateforme et interfaces

2.1	Introduction	2.1
2.1.1	RÉCEPTION DU MATÉRIEL	2.1
2.2	Racks	2.1
2.2.1	Description détaillée	2.1
2.3	Installation	2.3
2.3.1	Introduction	2.3
2.4	Equipement	2.5
2.4.1	Description détaillée	2.5

Chapitre 3

Services système

3.1	Clés logicielles	3.1
3.1.1	Introduction	3.1

Chapitre 4

Installation et câblage

4.1	Présentation	4.1
4.1.1	Introduction	4.1
4.2	Connexions et câblage	4.3
4.2.1	Description détaillée	4.3
4.3	Alimentation	4.18
4.3.1	Procédure d'installation	4.18
4.4	Terminaux Alcatel Reflexes et e-Reflexes	4.35
4.4.1	Terminaux Alcatel Reflexes	4.35
4.4.2	Terminaux e-Reflexes	4.40
4.5	Postes Alcatel IP Touch série 8	4.42
4.5.1	Poste Alcatel IP Touch 4018	4.42
4.5.2	Postes Alcatel IP Touch 4028, 4038 et 4068	4.47
4.6	Postes Alcatel série 9	4.54
4.6.1	Poste Alcatel 4019	4.54
4.6.2	Postes Alcatel 4029 et 4039	4.56
4.7	Stations de base	4.59
4.7.1	Description détaillée	4.59
4.7.2	Règles de sécurité	4.61
4.8	PC clients	4.65
4.8.1	Procédure d'installation	4.65

4.9	Installation de PIMphony	4.69
4.9.1	Introduction	4.69
4.9.2	Procédure d'installation	4.70
4.9.3	Description détaillée	4.72
4.9.4	Maintenance	4.73
4.10	Extension de votre installation	4.73
4.10.1	Description détaillée	4.73

Chapitre 5

Configuration

5.1	Configuration des postes par défaut	5.1
5.1.1	Description détaillée	5.1

Chapitre 6

Mise en service

6.1	Mise en service du système à partir d'un poste téléphonique ..	
	6.1	
6.1.1	Procédure de configuration	6.1
6.2	Mise en service du système par PM5	6.7
6.2.1	Introduction	6.8
6.2.2	Procédure d'installation	6.8
6.2.3	Services offerts	6.13
6.3	Installation de l'accès Internet	6.15
6.3.1	Introduction	6.15
6.3.2	Services offerts	6.16
6.3.3	Outil de gestion WBM	6.17
6.3.4	Connexion d'OmniPCX Office au LAN	6.20
6.3.5	Configuration d'une connexion Internet	6.20

Chapitre 7
Services de maintenance

7.1 Maintenance premier niveau 7.1
7.1.1 Maintenance 7.1

Chapitre 8
Glossaire

8.1 Glossaire 8.1
8.1.1 A 8.1
8.1.2 B 8.1
8.1.3 C 8.2
8.1.4 D 8.2
8.1.5 E 8.3
8.1.6 F 8.3
8.1.7 G 8.3
8.1.8 H 8.3
8.1.9 I 8.4
8.1.10 K 8.4
8.1.11 L 8.5
8.1.12 M 8.5
8.1.13 N 8.5
8.1.14 O 8.5
8.1.15 P 8.5
8.1.16 Q 8.6
8.1.17 R 8.6
8.1.18 S 8.7
8.1.19 T 8.7

8.1.20	U	8.8
8.1.21	V	8.8
8.1.22	W	8.8
8.1.23	X	8.9

1.1 Préliminaires

1.1.1 Introduction

1.1.1.1 SYMBOLES UTILISÉS DANS LA DOCUMENTATION



Signale une remarque.



Signale une information importante.

1.1.1.2 CLAUSES

Copyright et marques déposées

Datalight est une marque déposée de Datalight, Inc.

FlashFXtm est une marque de Datalight, Inc.

Copyright 1993 - 2000 Datalight, Inc., tous droits réservés.

1.2 Sécurité

1.2.1 Règles de sécurité

1.2.1.1 DÉCLARATION DE SÉCURITÉ

Nous, Alcatel Business Systems, 32 avenue Kléber 92707 Colombes Cedex - France, déclarons que les produits présentés dans cette notice sont présumés conformes aux exigences essentielles de la directive 1999/CE/5 du Parlement européen et du Conseil.

Toute modification non autorisée des produits annule cette déclaration de conformité.

Au titre de cette directive parue au Journal Officiel de la Communauté européenne du 07 Avril 1999, ces équipements peuvent être utilisés dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne, en Suisse et en Norvège.



Copyright 2001 - 2000 Datalight, Inc., tous droits réservés. Alcatel Business Systems se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques de ses produits.

Alcatel Business Systems - 32, avenue Kléber F-92707 Colombes Cedex RCS Paris 602 033 185.

1.2.1.2 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Borne de protection de mise à la terre

 Cet équipement doit être impérativement raccordé à un dispositif de protection de terre permanent, installé selon la législation en vigueur.

Installation de la prise secteur

La prise secteur doit être installée aussi près que possible du boîtier et être facilement accessible. Le cordon d'alimentation est utilisé comme interrupteur général.

Emplacements pour cartes vides

 Il est impératif de conserver des emplacements pour cartes vides équipés des capots d'extension appropriés afin de garantir un blindage électromagnétique total ainsi que la sécurité du personnel travaillant à proximité (en cas de tensions dangereuses), et d'éviter tout risque de propagation d'incendie (depuis l'intérieur de l'équipement).

Batteries au plomb et au lithium

 Un risque d'explosion existe en cas de remplacement incorrect des batteries. Utilisez uniquement des batteries de type identique ou équivalentes recommandées par le constructeur. Mettez au rebut les batteries usagées conformément aux instructions du fabricant de batteries.

Alimentation

 En raison de la présence de tensions dangereuses, le fond métallique arrière ne peut être retiré que par une personne qualifiée.

S'il est nécessaire d'intervenir dans un bloc d'alimentation, déconnectez tout d'abord le cordon secteur du boîtier ainsi que les alimentations externes EPS48 éventuellement raccordées. Retirez ensuite le fond métallique arrière du bloc d'alimentation et débranchez les batteries.

Courant de fuite élevé

 Un raccordement à la terre permanent est impératif avant de procéder aux connexions du réseau de télécommunications TRT/TNV-3.

Dans le cas d'un mauvais raccordement à la terre, il faut **IMPÉRATIVEMENT** débrancher les accès de télécommunications avant de raccorder l'équipement à la terre. Il convient ensuite de s'assurer que tous les branchements ont été effectués correctement.

 Avant le retrait de toute carte donnant accès à un réseau de télécommunications de type TRT/TNV-3, assurez-vous d'avoir débranché toutes les connexions. Rebranchez les connexions une fois la carte réinsérée.

Installation des bases DECT

Pour plus d'informations sur les recommandations relatives à l'exposition du public au champ électromagnétique, reportez-vous à "Installation des bases DECT".

1.2.1.3 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX DIRECTIVES

Cet appareil est conçu pour être raccordé au réseau public téléphonique à l'aide d'interfaces appropriées.

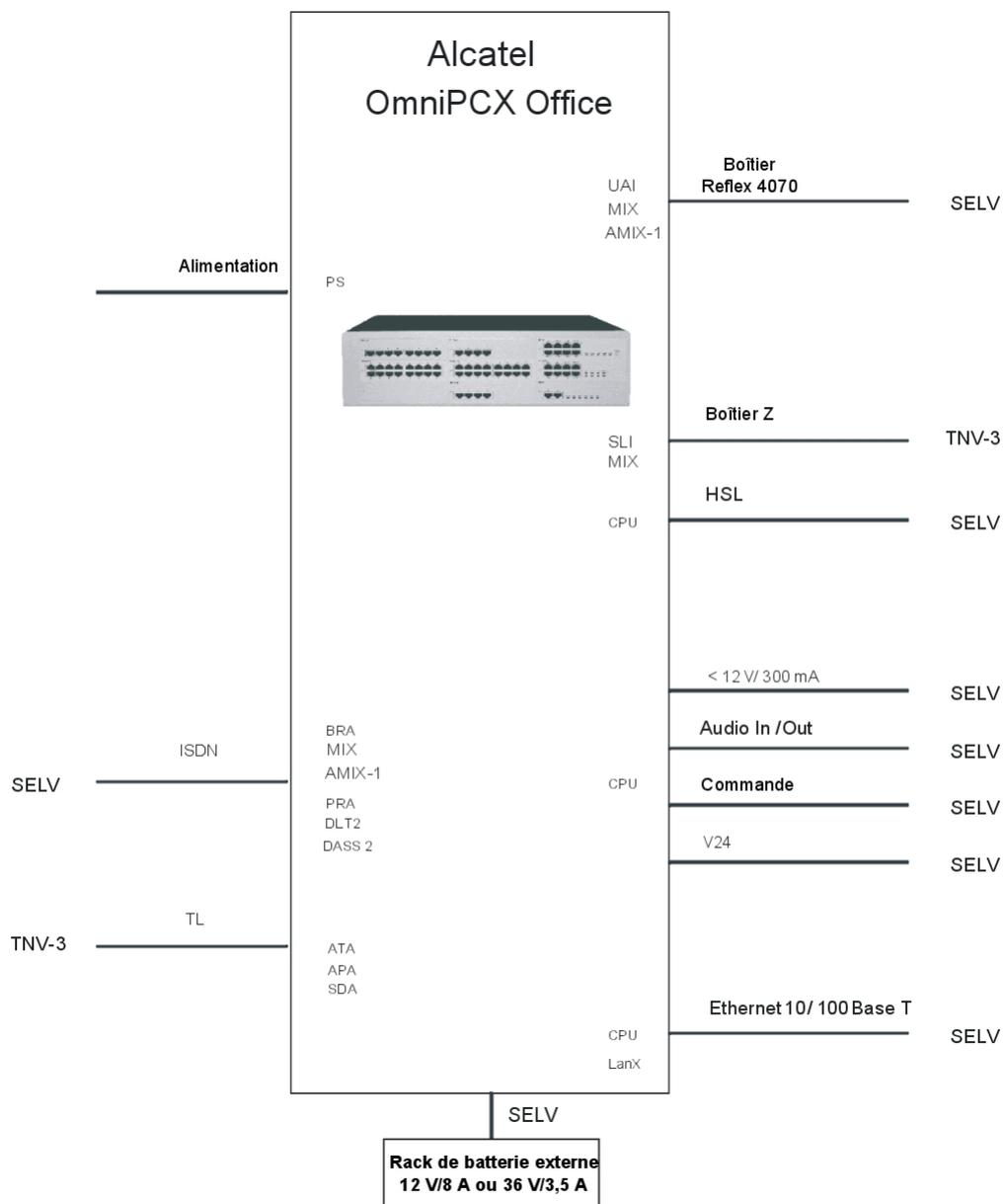
Le marquage CE indique que ce produit est conforme aux directives communautaires en vigueur et notamment :

- 89/336/CEE (compatibilité électromagnétique)
- 73/23/CEE (basse tension)
- Conformité 1999/5/CE (R&TTE)
- 1999/519/EC (débit d'absorption spécifique)

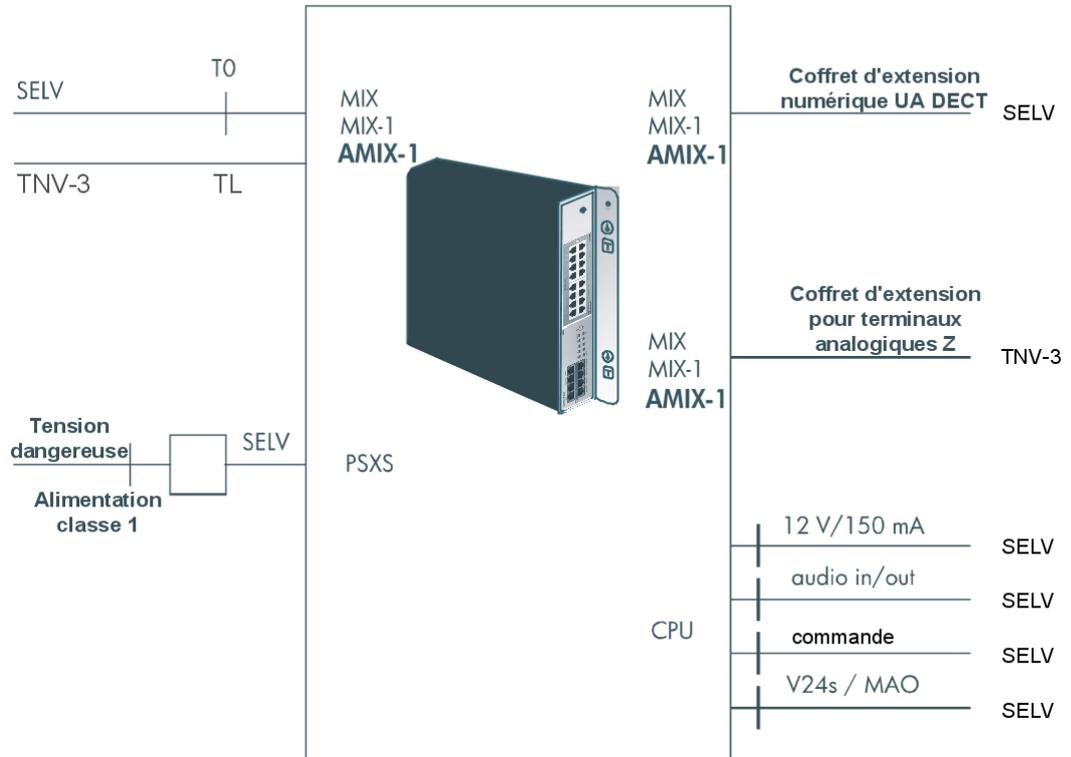
1.2.1.4 CLASSIFICATION DES INTERFACES

1.2.1.4.1 Alcatel OmniPCX Office

TBTS : très basse tension de sécurité TRT-3 : Tension du réseau de télécommunications



1.2.1.4.2 Alcatel OmniPCX Office Compact Edition



2.1 Introduction

Alcatel OmniPCX Office est un "e-serveur de communication", un nouveau concept "Tout-en-un" permettant de disposer de toutes les ressources de l'Internet, de la data et offrant une téléphonie éprouvée. Ce serveur "multi-fonctions" est destiné aux petites et moyennes entreprises, de 6 à 200 employés, qui souhaitent une solution globale de communication clé en main.

Pour les entreprises de 6 à 12 employés, Alcatel OmniPCX Office a élargi sa gamme avec le coffret OmniPCX Office Compact Edition. Seule l'offre Business est disponible (fonctions voix avancées, solution professionnel offrant l'accueil, la mobilité, le CTI et la VoIP).

2.1.1 RÉCEPTION DU MATÉRIEL

Les modules Alcatel OmniPCX Office et OmniPCX Office Compact Edition sont livrés :

- équipés de tous les sous-ensembles nécessaires à votre configuration particulière,
- configurés avec la clé logicielle correspondant aux niveaux de services souhaités (en fonction du pays).

Les postes sont emballés séparément.

2.2 Racks

2.2.1 Description détaillée

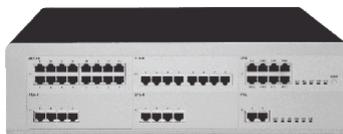
Alcatel OmniPCX Office est proposé selon les modèles suivants :

2.2.1.1 Rack 1 ou S ou SMALL



- 28 ports.
- 1 emplacement CPU et 2 emplacements banalisés (pas de carte SLI16).
- Consommation : 1 A (230 V) / 2 A (110 V) - 80 W.
- Dimension : H = 66 mm ; L = 442 mm ; P = 400 mm.
- Poids : 6 kg.

2.2.1.2 Rack 2 ou M ou MEDIUM



- 48 ports.
- 1 emplacement CPU et 5 emplacements banalisés.
- Consommation : 1,2 A (230 V) / 2,3 A (110 V) - 120 W.
- Dimension : H = 110 mm ; L = 442 mm ; P = 400 mm.
- Poids : 11 kg.

2.2.1.3 Rack 3 ou L ou LARGE



- 96 ports.
- 1 emplacement CPU + 4 emplacements banalisés + 4 emplacements spécifiques (pas de cartes UA116 et MIX)
- Consommation : 1,2 A (230 V) / 2,3 A (110 V) - 150 W.
- Dimension : H = 154 mm ; L = 442 mm ; P = 400 mm.
- Poids : 13 kg.

2.2.1.4 Coffret OmniPCX Office Compact Edition



- 12 ports.
- 1 emplacement CPU + 1 emplacement MIX
- Consommation : 1,5 A (240 V)
- Dimension : H = 345 mm ; L = 300 mm ; P = 65 mm.
- Poids : 4.5 kg.

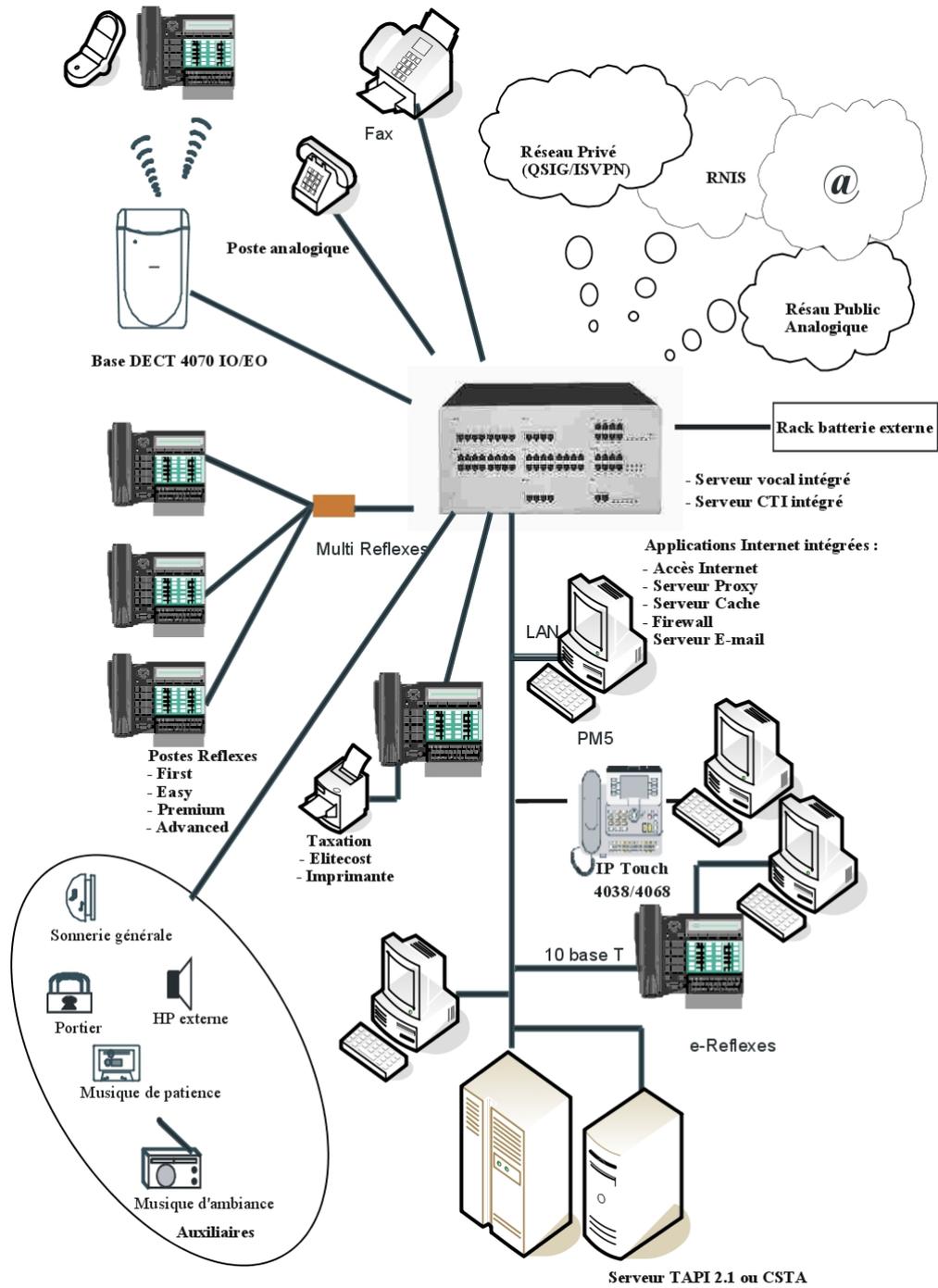
Les cartes mixtes disponibles sont :

- MIX 2/4/4
- MIX 2/4/8
- MIX 2/8/4
- AMIX-1 4/4/4
- AMIX-1 4/4/8
- AMIX-1 4/8/4

2.3 **Installation**

2.3.1 **Introduction**

2.3.1.1 *PROCÉDURE D'INSTALLATION*



 Cet équipement doit être installé sur le site client, par un installateur qualifié, conformément aux instructions fournies avec l'équipement.

 L'équipement doit être installé à l'usine ou sur le site par le personnel qualifié du déposant, conformément aux instructions d'installation fournies avec l'équipement.

2.4 Equipement

2.4.1 Description détaillée

Le tableau suivant liste les cartes disponibles sur Alcatel OmniPCX Office (racks S, M ou L).

Carte	Fonction	Cartes optionnelles	Raccordements
APA2 APA4 APA8	2, 4 ou 8 équipements de lignes réseaux analogiques	GSCLI : signalisation Ground Start CLIDSP : gestion locale du CLIP	Ligne réseau analogique (LR), renvoi LR-PS
ATA2 ATA4	2 ou 4 équipements de lignes réseaux analogiques	MET : récepteurs de taxe	Ligne réseau analogique (LR), renvoi LR-PS
BRA2 BRA4 BRA8	2, 4 ou 8 accès de base T0		Réseau RNIS Boîtier ISDN-EFM de renvoi T0/S0
CPU CPUe	Processing Unit (jusqu'à R1.1)	VoIP, VoIP-1, VoIP-2 : Voix sur IP (VoIP-2 utilisée aux États-Unis uniquement) HSL1, HSL2 : interconnexion avec modules d'extension XMEM : extension mémoire et/ou interface IDE pour le disque dur AFU, AFU-1 : fonctions auxiliaires	Lanswitch ou terminal Ethernet Dispositif de message d'attente Tuner de musique d'ambiance Alarme Portier HP externe Sonnerie générale Boîtier ISDN-EFM de renvoi T0/S0 Dispositif de taxation PC PM5
CPU-1 CPU-2	Processing Unit (à partir de solution Business R2.0) Processing Unit (à partir de solution Business R3.0). 64 Mo de mémoire Flash.	VoIP, VoIP-1, VoIP-2 : Voix sur IP (VoIP-2 utilisée aux États-Unis uniquement) HSL1, HSL2 : interconnexion avec modules d'extension XMEM/XMEM-1 : extension mémoire et/ou interface IDE pour le disque dur AFU, AFU-1 : fonctions auxiliaires Disque dur 2,5 "	Lanswitch ou terminal Ethernet Dispositif de message d'attente Tuner de musique d'ambiance Alarme Portier HP externe Sonnerie générale Boîtier ISDN-EFM de renvoi T0/S0 Dispositif de taxation PC PM5

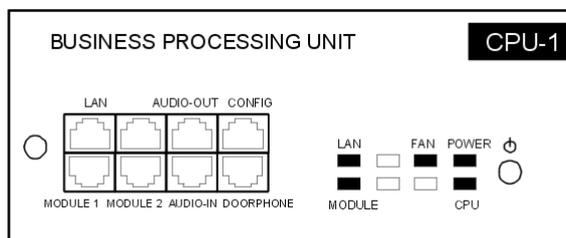
Carte	Fonction	Cartes optionnelles	Raccordements
CPUe-1 CPUe-2	Processing Unit (CPUe-1 à partir de solution e-Business R2.0 et CPUe-2 à partir de solution e-Business R3.1)	HSL1, HSL2 : interconnexion avec modules d'extension AFU-1 : fonctions auxiliaires WAN : lien Ethernet supplémentaire Disque dur 2,5 " Data-T1 : connectivité T1 intégrée (États-Unis uniquement)	Lanswitch ou terminal Ethernet Dispositif de message d'attente Tuner de musique d'ambiance Alarme Portier HP externe Sonnerie générale Boîtier ISDN-EFM de renvoi T0/S0 Dispositif de taxation PC PM5
CoCPU, CoCPU@	CoProcessing Unit (jusqu'à R1.1)	VoIP, VoIP-1, VoIP-2 : Voix sur IP (VoIP-2 utilisée aux États-Unis uniquement) SLANX4 : mini switch (liaison CPU/CPUe - CoCPU/CoCPU@) WAN : lien Ethernet supplémentaire	Lanswitch ou terminal Ethernet
CoCPU-1 CoCPU-2	CoProcessing Unit (CoCPU-1 à partir de solutions Business et e-Business R2.0 et CoCPU-2 à partir de solutions Business et e-Business R3.1)	VoIP, VoIP-1, VoIP-2 : Voix sur IP (VoIP-2 utilisée aux États-Unis uniquement) SLANX4 : mini switch (liaisons entre cartes CPU)	Lanswitch ou terminal Ethernet
DDI2 DDI4	2 ou 4 équipements de lignes réseaux analogiques à sélection directe à l'arrivée		Ligne réseau analogique à sélection directe à l'arrivée (SDA)
LanX8 LanX16 LanX16-1 LanX8-2 LanX16-2	8 ou 16 ports Ethernet 10/100 BT (dont 1 ou 2 ports 10/100/1000 BT sur cartes LANX-2)		@ Phones, Hub, Lanswitch, PC, etc.
MEX (équipé d'une carte HSL1)	Contrôleur de coffret d'extension		
MIX244 MIX248 MIX284 MIX484 MIX448 MIX044 MIX084 MIX048	0, 2 ou 4 accès de base T0 + 4 ou 8 équipements UA + 4 ou 8 équipements Z		Réseau RNIS, terminaux analogiques Z et postes Alcatel Reflexes

Carte	Fonction	Cartes optionnelles	Raccordements
AMIX484-1 AMIX448-1 AMIX444-1	4 accès de lignes analogiques, 4 ou 8 équipements UA via un lien UA-256 et 4 ou 8 équipements Z	GSCLI : signalisation Ground Start CLIDSP : gestion locale du CLIP METCLI	Réseau PSTN, terminaux analogiques Z et postes Alcatel Reflexes
PRA-T2 PRA-T1 DASS2 DLT2 T1-CAS PCM R2	PRA-T2, DASS2, DLT2 : 30 canaux B de 64 kbits/s + 1 canal D de 64 kbits/s ; 2 048 kbits/s. PRA-T1 : 23 canaux B de 64 kbits/s + 1 canal D de 64 kbits/s ; 1 544 kbits/s. T1-CAS : 24 canaux B, incluant la signalisation ; 1 544 kbits/s. PCM R2 : 30 canaux B de 64 kbits/s + 1 canal de signalisation de 4 kbits/s ; 2 048 kbits/s.		PRA-T2 : Réseau RNIS DASS2 : Réseau public/privé - Royaume-Uni DLT2 : Réseau privé QSIG PRA-T1 : Réseau RNIS - Hong-Kong T1-CAS : Réseau public - États-Unis PCM R2 : Réseau public
SLI4 SLI8 SLI16 SLI4-1 SLI8-1 SLI16-1	4, 8 ou 16 équipements Z		Terminaux analogiques Z
UAI4 UAI8 UAI16 UAI16-1	4, 8 ou 16 équipements UA Carte UAI16-1 uniquement : possibilité d'alimenter à distance les terminaux raccordés aux 16 équipements à partir d'une alimentation externe EPS48		Postes Alcatel Reflexes Multi Reflexes Bases DECT 4070IO/EO EPS48 uniquement sur interface 1 de la carte UAI16-1

Remarque : les cartes CPU et MIX ont les mêmes caractéristiques que celles utilisées par Alcatel OmniPCX Office.

2.4.1.1 Cartes Business Processing Unit CPU-1 et CPU-2

La carte CPU-1 assure les fonctions d'unité centrale d'un système Business.



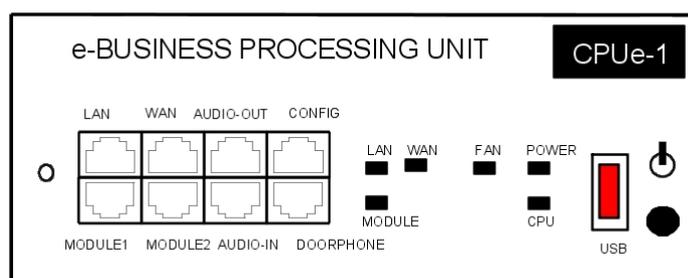
La carte CPU-2, utilisée pour Alcatel OmniPCX Office 3.0, reprend les caractéristiques principales de la CPU-1. Seule la mémoire flash de 64 Mo est ajoutée.

2.4.1.1.1 Rôle des LED

Nom	Couleur	Fonction
CPU	Verte	Led de bon fonctionnement de la CPU (clignotement)
ALIMENTATION	Rouge/Vert	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement sur secteur : voyant vert fixe - Fonctionnement sur batterie : voyant jaune fixe - Mise en veille : led rouge clignotante - Arrêt du système : voyant rouge fixe
VENTILATEUR	Rouge/Vert	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement correct des deux ventilateurs : voyant vert fixe - Fonctionnement incorrect d'un ou des deux ventilateurs : voyant rouge fixe
LAN	Verte	Led de bon fonctionnement du LAN (clignotement en cas d'encombrement du réseau)
MODULE	Verte	Présence d'une carte HSL

2.4.1.2 Cartes e-Business Processing Unit CPUe-1 et CPUe-2

La carte CPUe-1 assure les fonctions d'unité centrale d'un système e-Business.



2.4.1.2.1 La carte CPUe-2 utilisée pour Alcatel OmniPCX Office 3.1 reprend les caractéristiques principales de la carte CPUe-1 à l'exception de Flash NOR.

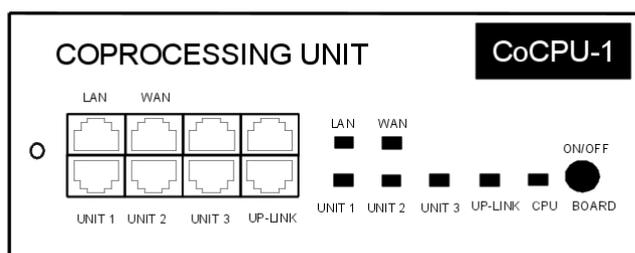
2.4.1.2.2 Rôle des LED

Nom	Couleur	Fonction
CPU	Verte	Led de bon fonctionnement de la CPU (clignotement)
ALIMENTATION	Rouge/Vert	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement sur secteur : voyant vert fixe - Fonctionnement sur batterie : voyant jaune fixe - Mise en veille : led rouge clignotante - Arrêt du système : voyant rouge fixe
VENTILATEUR	Rouge/Vert	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement correct des deux ventilateurs : voyant vert fixe - Fonctionnement incorrect d'un ou des deux ventilateurs : voyant rouge fixe
LAN	Verte	Led de bon fonctionnement du LAN (clignotement en cas d'encombrement du réseau)
MODULE	Verte	Présence d'une carte HSL

WAN	Verte	Led de bon fonctionnement du WAN (clignotement en cas d'encombrement du réseau) ; led utilisée en cas de raccordement d'un modem ADSL.
-----	-------	--

2.4.1.3 Cartes CoProcessing Unit CoCPU-1 et CoCPU-2

La carte CoCPU-1 est nécessaire pour l'utilisation d'une des 2 fonctionnalités suivantes : VoIP ou RAS (pas d'utilisation simultanée).

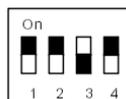


La carte CoCPU-2 utilisée pour Alcatel OmniPCX Office 3.1 reprend les caractéristiques principales de la carte CoCPU-1 à l'exception de Flash NOR.

2.4.1.3.1 Rôle des LED

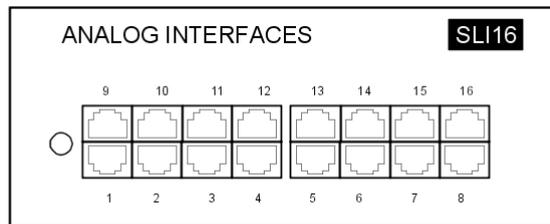
Nom	Couleur	Fonction
CPU	Verte	Led de bon fonctionnement de la CPU (clignotement)
LAN	Verte	Led de bon fonctionnement du LAN (clignotement en cas d'encombrement du réseau)
WAN	Verte	Led de bon fonctionnement du WAN (clignotement en cas d'encombrement du réseau) ; led utilisée en cas de raccordement d'un modem ADSL, disponible à partir de la version R1.1.
UNIT 1 - 4 UPLINK	Verte	Led de bon fonctionnement des interfaces LAN Switch 1 à 4 (clignotement en cas d'encombrement)

2.4.1.3.2 Positionnement des micro-interrupteurs



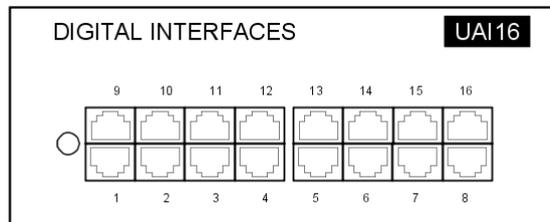
2.4.1.4 Cartes SLI-X

Ces cartes permettent le raccordement de 4, 8 ou 16 terminaux analogiques.



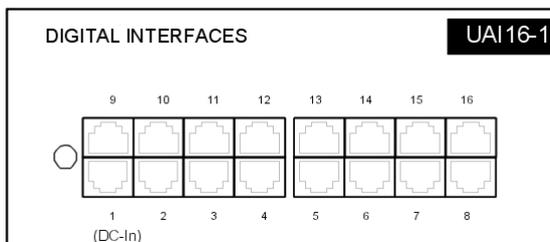
2.4.1.5 Cartes UAI-X

Ces cartes sont utilisées pour connecter des terminaux Alcatel Reflexes ou des postes de base DECT 4070 IO/EO.



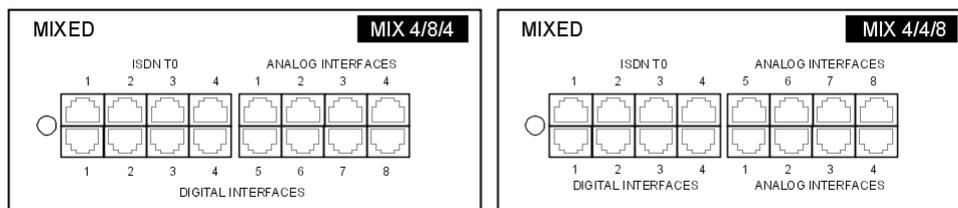
La carte UAI16-1 permet d'alimenter à distance les terminaux connectés aux 16 interfaces à partir d'une alimentation externe EPS48 raccordée sur l'interface 1 au moyen d'un cordon d'adaptation externe (splitter).

Attention : N'utilisez que les alimentations EPS48 et les splitters fournis.



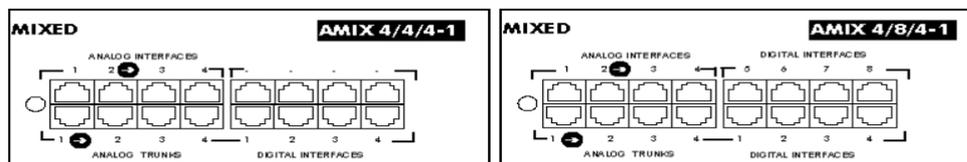
2.4.1.6 MIX x/y/z

Ces cartes permettent le raccordement de 2 ou 4 accès de base T0, de 4 ou 8 terminaux analogiques et de 4 ou 8 postes Alcatel Reflexes dédiés.



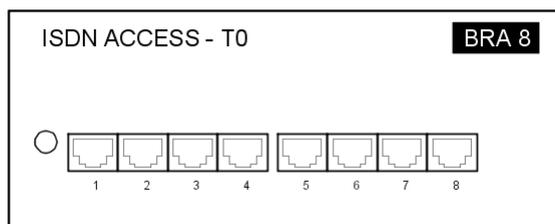
2.4.1.7 Cartes AMIX-1 X/Y/Z

Ces cartes permettent le raccordement de 4 accès analogiques, de 4 ou 8 terminaux analogiques et de 4 ou 8 postes Alcatel Reflexes dédiés.



2.4.1.8 Cartes BRA-X

Ces cartes permettent le raccordement de 2, 4 ou 8 accès de base T0 (2 canaux B + 1 canal D) permettant de relier le système au réseau public numérique RNIS (liaison T0 point-à-point ou multipoint) ou à un réseau privé (liaison DLT0 point à point) ; le mode de fonctionnement T0 ou DLT0 est configurable par PM5.

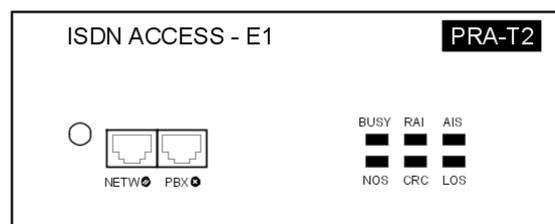


2.4.1.9 Cartes PRA

Ces cartes offrent un accès primaire permettant de relier le système Alcatel OmniPCX Office au réseau public numérique RNIS ou à des réseaux privés :

- PRA-T2, DASS2, DLT2 : 30 canaux B de 64 kbits/s + 1 canal D de 64 kbits/s ; 2 048 kbits/s.
- PRA-T1 : 23 canaux B de 64 kbits/s + 1 canal D de 64 kbits/s ; 1 544 kbits/s.
- T1-CAS : 24 canaux B, incluant la signalisation ; 1 544 kbits/s.
- PCM R2 : 30 canaux B de 64 kbits/s + 1 canal de signalisation de 4 kbits/s ; 2 048 kbits/s.

L'illustration suivante décrit la carte PRA-T2 mais les autres cartes PRA sont similaires à celle-ci.

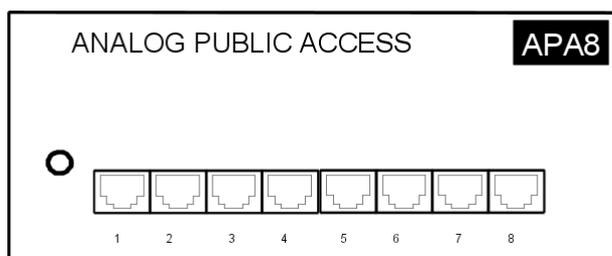


2.4.1.9.1 Rôle des LED

Nom T2	Nom T1	Fonction
BUSY	BUSY	Canaux B occupés (led rouge allumée si au moins 1 canal B est occupé)
RAI (ATD)	RAI	Alarme trame distante (led rouge allumée en cas d'alarme)
AIS (SIA2M)	AIS	Présence excessive de « 1 » dans le train binaire 2 Mbits (led rouge allumée en cas d'alarme)
NOS (MS)	NSIG	Absence de signal 2 Mbits (led rouge allumée en cas d'alarme)
CRC (TE)	CRC	Erreur CRC (led rouge allumée en cas d'alarme)
LOS (PVT)	NSYN	Perte verrouillage trame (led rouge allumée en cas d'alarme)

2.4.1.10 Cartes APA :

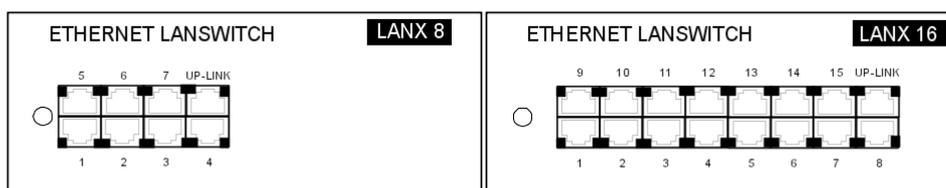
Ces cartes permettent le raccordement au réseau public analogique (2, 4 ou 8 LR).

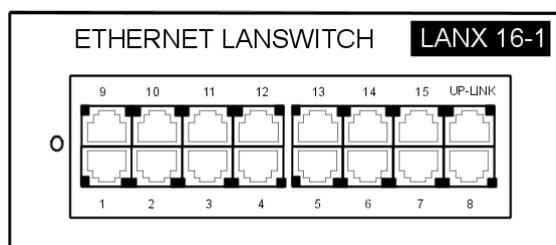


 En Australie et en Nouvelle-Zélande, la carte APA ne prend pas en charge la numérotation décimale.

2.4.1.11 Cartes LAN-X

Ces cartes permettent de créer un réseau local (LAN) par un raccordement de PC clients, d'IP-Phone, de Lanswitch externe et de serveurs.





Chaque connecteur RJ45 (catégorie 5) possède 2 led vertes :

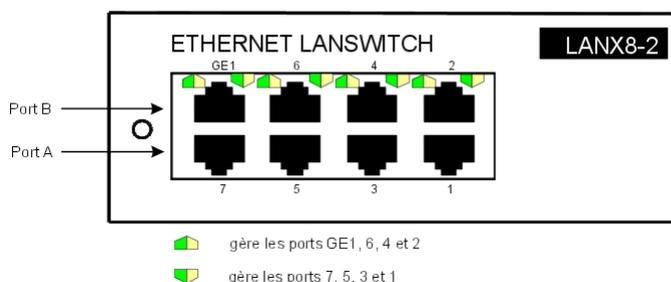
- Led gauche = état du lien et activité :
 - éteinte : lien déconnecté
 - allumée : lien connecté
 - clignotante : lien actif
- led droite = full duplex/collision :
 - éteinte : Half Duplex
 - allumée : Full Duplex
 - clignotante : collision

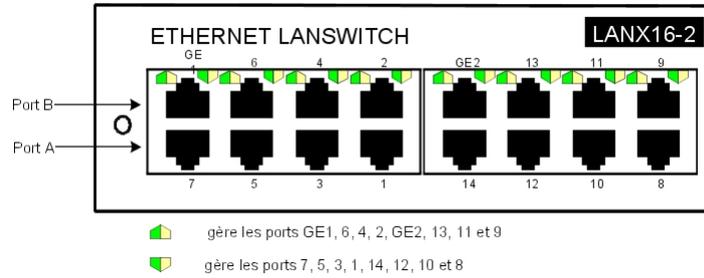
2.4.1.12 Cartes LANX-2

Les cartes LanX8-2 et LanX16-2 sont des cartes de deuxième génération qui comportent respectivement des ports Ethernet de 1 ou 2 Gigabit pour une configuration Lanswitch/Layer 2. Tous les ports peuvent être utilisés comme des ports Uplink, car tous disposent de la technologie auto MDI/MDIX.

Contrairement aux cartes de première génération, les led des ports A et B sont toutes les deux situées en haut de la carte. L'affichage des Led fonctionne de la façon suivante :

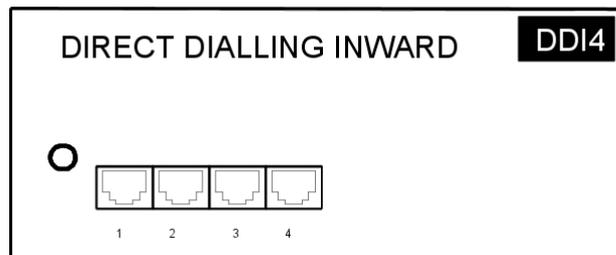
- Led verte (gauche) = état du lien et activité :
 - éteinte : lien déconnecté
 - allumée : lien connecté
 - clignotante : lien actif
- led jaune (droite) = vitesse :
 - éteinte : vitesse peu élevée (10 ou 100 Mb pour port Gigabit, 10 Mb pour les autres ports)
 - allumée : vitesse élevée (1 Gb pour port Gigabit, 100 Mb pour les autres ports)





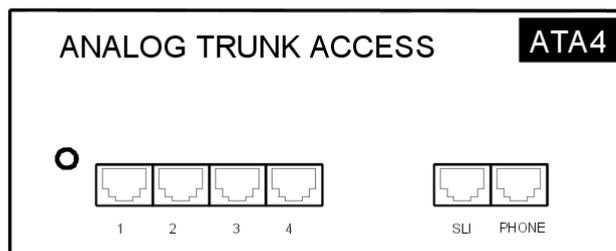
2.4.1.13 Carte DDI-X

Cette carte permet le raccordement de 2 ou 4 lignes réseaux analogiques à sélection directe à l'arrivée.



2.4.1.14 Carte ATA

Les cartes ATA (Analog Trunk Access) permettent le raccordement de lignes réseaux analogiques (2 ou 4 LR).



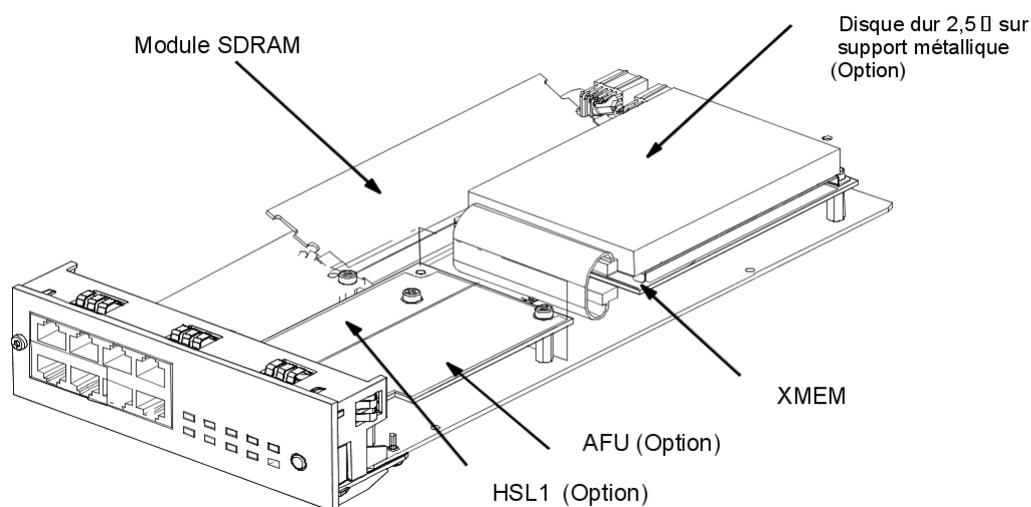
En Australie et en Nouvelle-Zélande, la carte ATA ne prend pas en charge la numérotation décimale.

2.4.1.15 ÉQUIPEMENT DES CARTES FILLES/SDRAM SUR LES CARTES CPU

Le tableau ci-dessous décrit les différentes possibilités d'équipement de cartes filles sur les divers types de cartes CPU (sauf pour le coffret OmniPCX Office Compact Edition).

CARTES FILLES	CPU-1/CPU-2	CPUE-1/CPUE-2	CoCPU-1/CoCPU-2
SDRAM64	Oui	Non	Oui
SODIMM 256	Non	Oui	Non
XMEM	Oui	Non	Non
VoIP, VoIP-1, VoIP-2 (VoIP-2 utilisée aux États-Unis uniquement)	Oui	Non	Oui
HSL1	Oui	Oui	Non
HSL2	Oui	Oui	Non
AFU, AFU-1	Oui	Oui	Non
WAN	Non	Oui	Non
Data-T1 (États-Unis uniquement)	Non	Oui	Non
SLANX4	Non	Non	Oui
DISQUE DUR	Oui	Oui	Non

Exemple : installation de cartes filles sur un modèle CPU-1.



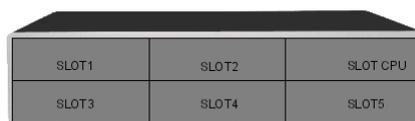
2.4.1.16 ÉQUIPEMENT DU MODULE DE BASE

2.4.1.16.1 Rack 1



CARTES	SLOT 1-2	SLOT CPU
CPU-1, CPUe-1, CPU-2, CPUe-2	Non	Obligatoire
MIX x/y/z	Oui	Non
AMIX-1 x/y/z	Oui	Non
UAI4, UAI8, UAI16, UAI16-1	Oui	Non
SLI4, SLI8, SLI4-1, SLI8-1	Oui	Non
SLI16, SLI16-1	Non	Non
PRA-T2, PRA-T1, DASS2, DLT2, T1-CAS, PCM R2	Oui	Non
APA4, APA8	Oui	Non
DDI2, DDI4	Non	Non
BRA2, BRA4, BRA8	Oui	Non
CoCPU-1, CoCPU-2	Oui	Non
LANX8, LANX16, LANX16-1, LANX8-2, LANX16-2	Oui	Non

2.4.1.16.2 Rack 2



CARTES	SLOT 1-2-3-4-5	SLOT CPU
CPU-1, CPUe-1, CPU-2, CPUe-2	Non	Obligatoire
MIX x/y/z	Oui	Non
AMIX-1 x/y/z	Oui	Non
UAI4, UAI8, UAI16, UAI16-1	Oui	Non
SLI4, SLI8, SLI16, SLI4-1, SLI8-1, SLI16-1	Oui	Non
PRA-T2, PRA-T1, DASS2, DLT2, T1-CAS, PCM R2	Oui	Non
APA4, APA8	Oui	Non
DDI2, DDI4	Oui	Non
BRA2, BRA4, BRA8	Oui	Non
CoCPU-1, CoCPU-2	Oui	Non
LANX8, LANX16, LANX16-1, LANX8-2, LANX16-2	Oui	Non

2.4.1.16.3 Rack 3



CARTES	SLOT 1	SLOT 2-3-4	SLOT 5-6-7-8	SLOT CPU
CPU-1, CPUe-1, CPU-2, CPUe-2	Non	Non	Non	Obligatoire
MIX x/y/z	Oui	Oui	Non	Non
AMIX-1 x/y/z	Oui	Oui	Non	Non
UAI4 , UAI8	Oui	Oui	Oui	Non
UAI16, UAI16-1	Oui	Oui	Non	Non
SLI4, SLI8, SLI16, SLI4-1, SLI8-1, SLI16-1	Oui	Oui	Oui	Non
PRA-T2, PRA-T1, DASS2, DLT2, T1-CAS, PCM R2	Oui	Oui	Oui	Non
APA4	Oui	Oui	Oui	Non
APA8	Oui	Non	Oui	Non
DDI2, DDI4	Oui	Oui	Oui	Non
BRA2, BRA4, BRA8	Oui	Oui	Oui	Non
CoCPU-1, CoCPU-2	Oui	Oui	Oui	Non
LANX8, LANX16, LANX16-1, LANX8-2, LANX16-2	Oui	Oui	Oui	Non

2.4.1.17 OmniPCX Office ÉQUIPEMENT DU MODULE COMPACT EDITION



CARTES	SLOT MIX	SLOT CPU
CPU-2	Non	Obligatoire
MIX x/y/z	Oui	Non
AMIX-1 x/y/z	Oui	Non

3.1 Clés logicielles

3.1.1 Introduction

Dans le système Alcatel OmniPCX Office, une clé logicielle est représentée par une chaîne de caractères alphanumériques ouvrant des fonctionnalités. Deux clés logicielles correspondent à chaque système Alcatel OmniPCX Office :

- la **clé logicielle PRINC (PRINCIPALE)** ou **MAIN** pour les fonctions du système (voix, Internet, etc.) ;
- la **clé logicielle CTI** pour les fonctions CTI.

La clé logicielle correspond à un fichier texte dont le nom est le numéro de la CPU principale suivi de l'extension **.MSL** (clé PRINC) ou **.CSL** (clé CTI).

Exemple : fichiers 000068DA.msl et 000068DA.csl pour la CPU principale n° 000068DA.

Les clés logicielles Princ et CTI sont requises pour tous les systèmes, même si aucune application CTI n'est utilisée.

Les systèmes peuvent être fournis avec une clé déjà personnalisée pour un client. Le distributeur doit charger, si nécessaire, la clé personnalisée sur les systèmes non configurés par le constructeur.

Au démarrage du système, plusieurs cas sont possibles :

- **Les fonctions nécessaires au client sont ouvertes et fonctionnent correctement** : la clé logicielle présente sur le système est correcte.
- **Les fonctions nécessaires ne sont pas ouvertes.**
- **La clé est valide mais certaines fonctions ne sont pas ouvertes** (vérification effectuée par DHM).
 - Vérifier que la commande correspond aux besoins du client. Dans le cas contraire, contacter le service des commandes. Une nouvelle clé logicielle, incluant les nouvelles fonctionnalités, doit être créée.
 - Lors du chargement d'une clé via PM5, un message d'avertissement s'affiche. Dans ce cas, les fonctionnalités peuvent être réduites en raison d'un manque de mémoire (disque dur ou XMEM) ou de puissance de la CPU principale.
- **La clé logicielle présente sur le système n'est pas correcte** :
 - La syntaxe de la clé logicielle est correcte mais ne correspond pas au numéro de série de la CPU principale. Le système fonctionne correctement avec toutes ses fonctionnalités pendant 30 jours. Le message « Problème de clé logicielle » s'affiche sur le poste opérateur. Appuyer sur la touche Alarm pour afficher la date d'expiration. Lors du chargement d'une clé correcte (numéro de série de la CPU principale valide) pendant cette période, l'état du système est normal. Si aucune clé valide n'est chargée au bout de 30 jours, le système redémarre en état limité, dans lequel seuls les postes appartenant au groupe opérateur fonctionnent, les autres postes sont hors service ; le message « Erreur clé logicielle » s'affiche sur le poste opérateur.

- La syntaxe de la clé logicielle est erronée. Le système démarre en mode limité. Lorsque la clé logicielle correcte (avec le bon numéro de série) est chargée, le système redémarre et toutes les fonctions fonctionnent.
- **Nouveau contrôle à partir de R2.0 :**
 - La syntaxe de la clé logicielle est correcte, mais la clé logicielle ne correspond pas à la version logicielle du système. Le système fonctionne correctement avec toutes ses fonctionnalités pendant 30 jours.
 - La syntaxe de la clé logicielle est correcte, la version logicielle est bonne, mais une clé plus récente a déjà été saisie sur ce système et il n'est pas possible de revenir à une clé antérieure. Le système fonctionne correctement avec toutes ses fonctionnalités pendant 30 jours.

Remarque : Pour un système en mode limité, lorsqu'une clé logicielle valide est chargée, le système redémarre avec toutes ses fonctionnalités.

3.1.1.1 Services Voix disponibles en mode « limité »

- Postes du groupement PO implicite et postes analogiques à appel automatique au décrochage.
- Pas de poste DECT, y compris les postes Alcatel DECT Reflexes.
- Serveur vocal avec annonce du nom, 2 ports et 20 minutes de stockage.
- 4 messages d'accueil (pré-décroché).
- 2 langues système.
- Musique d'attente : 2 minutes au maximum.
- Toutes les autres fonctions sont fermées.

3.1.1.2 CHANGEMENT DE CLÉ LOGICIELLE

En mode BTCO, la clé logicielle est chargée dans le système par le constructeur ; en « stock mode » (après vente), la clé doit être entrée par le distributeur. Lors de mises à niveau, l'installateur doit modifier la clé pour la prise en compte de nouvelles fonctions.

Le changement de clé s'effectue par PM5 ou par DHM-poste.

3.1.1.2.1 Procédure par PM5

- Pour lire le numéro de série de la carte CPU : sélectionnez **Modification typique -> Système -> Clé logicielle -> Numéro de série du matériel**
- Envoyez à Alcatel ce numéro de série et les niveaux de fonctions désirés.
- Chargez le fichier clé *Main.msl* ou *CTI.csl* à partir du site Internet Alcatel Business Partner (ce fichier peut également être téléchargé par le constructeur).
- Chargez la nouvelle clé :
 - Sélectionnez **Modification typique -> Système ->Clé logicielle**
 - Cliquez sur **Importation de la clé**
 - Dans l'écran **Ouvrir**, sélectionnez le fichier correspondant à la nouvelle clé
 - Valider
 - Dans l'écran **Clé logicielle**, cliquez sur **Appliquer**.
- L'ouverture de certaines fonctionnalités nécessite une réinitialisation à chaud ; un

message est affiché.



Si le matériel nécessaire à la réalisation des fonctions ouvertes par clé logicielle n'est pas présent, les fonctions sont réduites automatiquement pour s'adapter au matériel disponible ; un message d'erreur est affiché au moment de la mise en place de la clé.



Il est possible de connaître les droits aux différentes fonctions contrôlées par la clé.

- Par l'intermédiaire de PM5, sélectionnez **Modification typique -> Système -> Clé logicielle**
- Cliquez sur **Détails** : la première colonne indique les fonctionnalités définies par la clé, la deuxième colonne indique les fonctionnalités réellement ouvertes (après éventuelles réductions).

3.1.1.3 SERVICES CONTRÔLÉS PAR LA CLÉ LOGICIELLE PRINCIPALE

Le tableau suivant répertorie les fonctions contrôlées par la clé logicielle principale, les valeurs en mode limité et la modularité de configuration.

Services contrôlés	Version logicielle appropriée	Valeurs en mode limité	Modularité	Max	Extension matérielle
TÉLÉPHONIE STANDARD					
Nombre de postes Reflexes	Toutes	Selon le modèle choisi	+1	236	
Nombre de postes analogiques	Toutes		+1	236	
MOBILITÉ					
Nombre de postes DECT Reflexes et DECT	Toutes	0	+1	200	
GESTION DES APPELS					
ARS	Toutes	ouvertes en R1.0/R1.1, fermées à partir de R2	ouverte		NON
DISA/Transit DISA	Toutes		ouverte		NON
ISVPN sur RNIS (ARS nécessaire)	Toutes	fermées	ouverte		NON
QSIG + (ARS nécessaire)	Toutes	fermées	ouverte		NON
RÉSEAUX					
Nombre de canaux B	Toutes	0	+1	120	
Nombre de canaux B sur cartes MIX	À partir de R4	0	+2	120	
ACCÈS INTERNET					
Accès Internet et Intranet	Toutes	fermées	ouverte		
Proxy : cache Web et contrôle d'accès	Toutes	fermées	ouverte		
Serveur de messagerie électronique	Toutes	fermées	ouverte		
Internet VPN	Toutes	fermées	ouverte		

Services contrôlés	Version logicielle appropriée	Valeurs en mode limité	Modularité	Max	Extension matérielle
Accès Internet sur la carte d'application	R1.0/R1.1	NON	OUI		OUI
DSL	À partir de R1.1	fermées	ouverte		
LAN à LAN	À partir de R1.1	fermées	ouverte		
Sauvegarde	À partir de R2.0	fermées	ouverte		
Chargement de filtres URL	À partir de R2.0	fermées	ouverte		
Données statistiques	À partir de R2.0	fermées	ouverte		
Serveur Web et serveur de fichiers (Intranet)	À partir de R2.0	fermées	ouverte		
APPLICATION WEB					
WCA (Web Communication Assistant) : nombre d'utilisateurs	À partir de R2.1	0	1	200	
SNMP					
Activation SNMP	À partir de R2.1	fermées	ouverte		
RAS					
Nombre d'accès (canaux B)	À partir de R2.0	0	+2	16	
TÉLÉPHONIE LAN					
Nombre d'IP Phones (e-Reflexes et IP Touch)	Toutes	0	+1	200	
Nombre de terminaux multimedia PIMphony	Toutes	0	+1	200	
PASSERELLE VoIP					
Nombre de canaux VoIP	Toutes	0	+1	120	
VOIP					
VoIP sur carte d'application	R1.0/R1.1	NON	OUI		OUI
MESSAGERIE VOCALE ET STANDARD AUTOMATIQUE					
Nombre de ports MV	Toutes	2 ports	+1	8	OUI
Capacité de stockage	Toutes	20"	10"	200 heures	OUI
Standard automatique	Toutes	fermées	ouverte		NON
Audiotext	Toutes	fermées	ouverte		NON
Commutation fax	Toutes	fermées	ouverte		NON
Messages d'accueil des boîtes vocales	Toutes	fermées	ouverte		OUI

Services contrôlés	Version logicielle appropriée	Valeurs en mode limité	Modularité	Max	Extension matérielle
Nom dans les listes de distribution	Toutes	fermées	ouverte		OUI
Enregistrement de conversations	Toutes	fermées	ouverte		OUI
Personnalisation distante	À partir de R2.0	fermées	ouverte		NON
ACCUEIL					
Nombre de messages (16")	Toutes	4	+4	8	OUI
MUSIQUE D'ATTENTE					
Durées	Toutes	2 minutes	2 minutes	10 minutes	OUI
TAXATION					
Nombre de tickets NMC	Toutes	0	1000	30000	OUI
LANGUES					
Nombre de langues	Toutes	2	2	4	OUI
VERSION SWL					
Version du système requise	À partir de R2	0 (R1 ou R1.1)	1	1 (R2) 2 (R3) 3 (R4)	OUI
MOTEUR					
Niveau du package	Ignoré par le système				
MOTEURbis					
Informations spéciales pour ELP	Ignoré par le système				
ÉDITION					
Édition du numéro de licence	À partir de R2	0	1	FFFF	NON
AUTOMATIC CALL DISTRIBUTION (ACD)					
Nombre de groupes ACD	À partir de R3	8 groupes	0	8	OUI
Nombre d'agents ACD actifs	À partir de R3	5, 10 ou 20 agents	0	20	OUI
Module de statistiques de l'ACD	À partir de R3	fermées	ouverte		OUI
Nombre d'applications agent	À partir de R3	0	1	20	OUI
Nombre de superviseurs	À partir de R3	0	1	4	OUI

3.1.1.4 SERVICES CONTRÔLÉS PAR LA CLÉ LOGICIELLE CTI

Le tableau suivant répertorie les fonctions contrôlées par la clé logicielle CTI.

Services contrôlés	Version logicielle appropriée	État par défaut	Modularité	Max (ASPEN/PIII)
APPLICATION				
PIMphony Pro	Toutes	0	+1	250
PIMphony Team	Toutes	0	+1	250
Mode Nomadic	À partir de R3	0	+1	25
PIMphony version	À partir de R4	0	+1	50 (R4)
TAPI 2.0 INTÉGRÉ***				
Nombre de sessions	Toutes	25 (R1) 0 (à partir de R2)	+1	25/200 *
Nombre de moniteurs	Toutes	250 (R1) 0 (à partir de R2)	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
Alcatel OmniPCX Office CENTRE D'APPELS				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	25/200 *
Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
CLIENT DE BUREAU CSTA				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	25/200 *
Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
SERVICES CENTRAUX				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	25/200 *
Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
CSTA (TOUTES LES FONCTIONS)				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	25/200 *
Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
SERVEUR TAPI 2.1				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	25/200 *
Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
CHAMP DE VOYANT OCCUPÉ				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	25/200 *

Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
SERVEUR XML				
Nombre de sessions	Toutes	0	+1	1 *
Nombre de moniteurs	Toutes	0	+1	250/500 **
Particularités	Toutes	Aucun		Toutes
PIMphony UNIFIÉ				
Nombre de sessions	À partir de R3.1	0	+1	1 *
Nombre de moniteurs	À partir de R3.1	5	+10	75 **
Particularités	À partir de R3.1	Aucun		Toutes
VERSION DE LICENCE LOGICIELLE				
Version système requise	À partir de R2	0 (R1 ou R1.1)	+1	1 (R2) 2 (R2) 3 (R3)
ÉDITION				
Édition de la licence	À partir de R2	0	1	FFFF (Hex)

* Le nombre maximal de sessions de tous types et à tout moment est de 80 sur ASPEN et de 200 sur PIII.

** Le nombre maximal de moniteurs de tous types et à tout moment est de 250 sur ASPEN et de 500 sur PIII.

*** Dans R1, ce service est toujours présent dans la clé logicielle CTI. Seuls deux moniteurs par session sont autorisés.

4.1 Présentation

4.1.1 Introduction

4.1.1.1 IMPLANTATION DU COFFRET

Le coffret Alcatel OmniPCX Office peut être installé de trois manières :

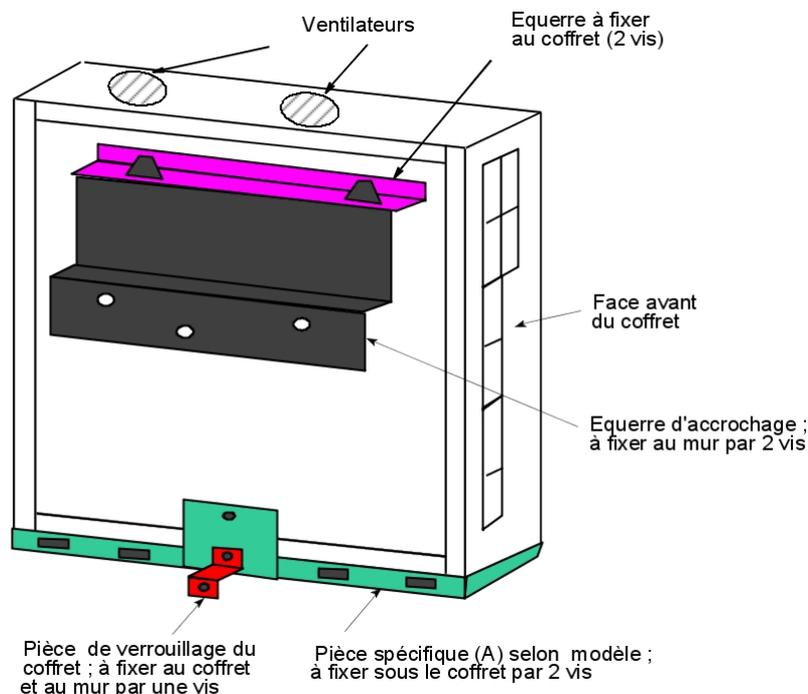
1. Fixé directement au mur : un kit permet la fixation murale des modèles Rack1 et Rack2.
2. Monté dans une baie informatique (rack) : le coffret est monté dans la baie à l'aide des équerres de fixation fournies par le fournisseur de la baie, ou au moyen du kit optionnel de montage 19" (un kit est proposé pour chaque type de module).
3. Posé sur une table : au maximum, trois coffrets peuvent être superposés les uns sur les autres.

Remarque : Le coffret OmniPCX Office Compact Edition est fixé soit directement au mur, soit sur un support mural (version US). Dans les deux cas, utilisez le gabarit livré avec le coffret.

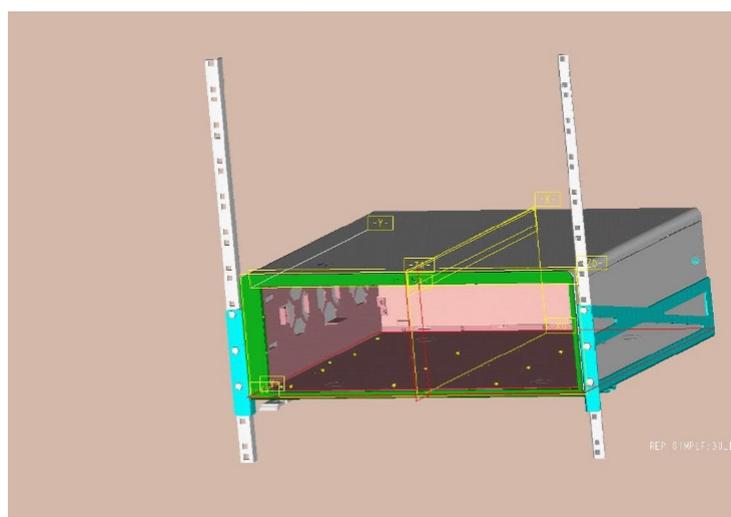
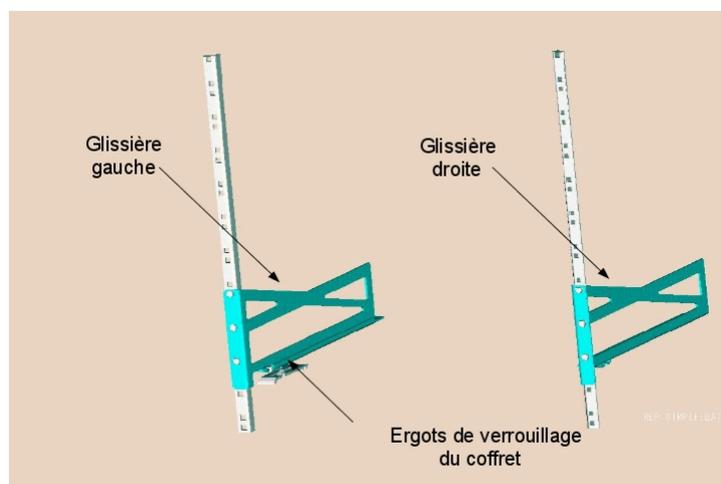
4.1.1.1.1 Montage mural (Rack1 et Rack2 uniquement)

Le kit mural se compose de 4 pièces mécaniques.

Après fixation, l'espace entre le coffret et le mur peut être utilisé pour le passage des câbles.



4.1.1.1.2 Montage dans la baie 19"



Recommandations

Avant d'installer un système dans une baie 19", il faut s'assurer que :

- La charge statique maximale (donnée par le fournisseur) de la baie 19" soit supérieure au poids total des appareils montés ou à monter dans la baie.
- En plus, le poids des appareils doit être uniformément répartie sur toute la hauteur des montants.
- Dans le cas où le montage du module Alcatel OmniPCX Office entraînerait un dépassement de charge sur les montants avants (en général, elle correspond à la charge totale de la baie divisée par 2), il faut poser le module sur un plateau fixé aux 4 montants

de la baie.

4.1.1.2 ENVIRONNEMENT

4.1.1.2.1 Conditions climatiques

- **Fonctionnement**

- **Température** : afin d'obtenir une bonne fiabilité, il est recommandé que la température ambiante se situe entre 5°C et 40°C avec une variation maximale de 5°C par heure.
- **Hygrométrie** : le degré d'hygrométrie doit être compris entre 10 % et 80 % (sans condensation) avec une variation maximale de 10 % par heure.

- **Stockage**

- **Température** : la température doit être comprise entre - 20°C et + 70°C.
- **Hygrométrie** : le degré d'hygrométrie doit être compris entre 10 % et 95 % (sans condensation).

4.1.1.2.2 Vibrations

Aucune vibration, même intermittente, ne doit être transmise au matériel en fonctionnement.

4.1.1.2.3 Site

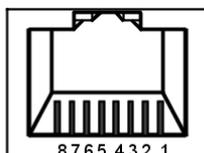
- Choisissez un site sec, propre et correctement ventilé.
- Maintenez un flux d'air ambiant pour assurer une ventilation normale. Si le flux d'air est bloqué ou limité, ou que l'arrivée d'air est trop chaude, une situation de surchauffe risque de se produire.
- Lorsque vous installez l'équipement dans une baie 19" fermée, assurez-vous que la baie est dotée d'une ventilation appropriée aux dissipations des équipements installés. Conservez un espace libre de 3 cm minimum autour des ouies de ventilation latérales (façade gauche et droite), et de 10 cm minimum autour des ouies de ventilation à l'arrière de l'équipement. Assurez-vous que le flux d'air n'est pas bloqué sur les côtés de la baie.
- Lorsque vous fixez le système directement au mur au moyen du kit de fixation murale (Rack1 et Rack2 uniquement), conservez un espace libre de 15 cm minimum tout autour du système. Veillez à ce qu'aucun objet ne soit déposé sur la partie haute du système et ne limite l'extraction d'air chaud. En cas d'installation multi-coffrets, privilégier un alignement horizontal des coffrets. En cas de superposition verticale, espacer les coffrets d'au moins 10 cm.
- Assurez-vous que les câbles de raccordement du coffret Alcatel OmniPCX Office ou d'un autre équipement, ou que les montants de la structure d'accueil (baie 19" par exemple) n'obstruent pas le flux d'air au travers du coffret.
- Prévoir l'implantation d'une prise secteur 230 V ou 110 V (selon pays) - 50Hz (2P+T) à moins d'un mètre du coffret, si celui-ci n'est pas installé dans une baie (sinon le coupe circuit intégré dans la baie est utilisé).
- Le local doit disposer d'un éclairage pratique.

4.2 Connexions et câblage

4.2.1 Description détaillée

4.2.1.1 CONNECTEURS DE SORTIE

Toutes les sorties s'effectuent par des connecteurs **RJ45 femelle**.



RJ45 Femelle face avant

Remarque : les cartes CPU-2 et MIX utilisées pour Alcatel OmniPCX Office Compact Edition possèdent les mêmes caractéristiques que celles utilisées par Alcatel OmniPCX Office.

4.2.1.1.1 Cartes CPU-1, CPU-2, CPUe-1 et CPUe-2

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
LAN	TX+	TX-	RX+			RX-		
AUDIO-OUT	Audio Out A	Audio Out B	Alarm A	CenRg A	CenRg B	Alarm B	Masse	+12 V
CONFIG	CTS	DSR	RX	Masse	Masse	TX	DTR	RTS
MODULE1	TX+	TX-	RX+			RX-		
MODULE2	TX+	TX-	RX+			RX-		
AUDIO-IN	Audio In A	Audio In B	Audio Ctrl A			Audio Ctrl B		
DOORPHONE			DoorPh?B1	DoorPhA1	DoorPhA2	DoorPhB2		

- LAN : port Ethernet 10/100 Base T (MDI-II/droit), pour connexion avec CoCPU-1, CoCPU-2 ou LAN.
- AUDIO-OUT: Interfaces HP externe, alarme, sonnerie générale ; sortie 12 V
- AUDIO-IN: Interfaces message d'attente et musique d'ambiance
- DOORPHONE: Interfaces portier
- CONFIG: RS232 pour PM5.
- MODULE1: lien HSL pour connexion avec module d'extension 1.
- MODULE2: lien HSL pour connexion avec module d'extension 2.

Note : Le connecteur USB des cartes CPUe-1/CPUe-2 n'est pas utilisé dans l'état actuel du produit.

4.2.1.1.2 Cartes CoCPU-1 et CoCPU-2

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
LAN	TX+	TX-	RX+			RX-		
Up-Link	TX+	TX-	RX+			RX-		
Sorties Unit 1 à 3	RX+	RX-	TX+			TX-		

- LAN: port Ethernet 10/100 Base T (MDI-II/droit).
- UNIT1, UNIT2, UNIT3 : ports du LAN Switch intégré (MDI-X/croisé).
- UPLINK : port Uplink du LAN Switch intégré (MDI-II/droit).

4.2.1.1.3 Carte SLI

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
1 à 16				ZA	ZB			

- 1 à 16 : raccordement des terminaux analogiques Z.

4.2.1.1.4 Carte UAI

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
1 à 16 (UAI)				L1	L2			

- 1 à 16 : raccordement de terminaux Alcatel Reflexes ou de postes de base DECT 4070 IO/EO.

4.2.1.1.5 Carte UAI-1

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
1				L1	L2		0V	48 V
2 à 16				L1	L2			

- 1 : raccordement d'une alimentation externe EPS48 + raccordement de terminaux Alcatel Reflexes ou de postes de base DECT Alcatel 4070 IO/EO.
- 2 à 16 : raccordement de terminaux Alcatel Reflexes ou de postes de base DECT 4070 IO/EO.

4.2.1.1.6 Carte BRA

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
1 à 8			TX+	RX+	RX-	TX-		

- 1 à 8 : raccordement d'accès de base T0/DLT0.

4.2.1.1.7 Carte PRA

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Sorties NETW	RX+	RX-		TX+	TX-			
Sorties PBX	TX+	TX-		RX+	RX-			

- NETW : raccordement au réseau public (TNL).
- PBX : utilisation en réseau privé avec paires TX et RX torsadées.

4.2.1.1.8 Carte LANX et LANX-1

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Ports 1 à 15	RX+	RX-	TX+			TX-		
Up-Link	TX+	TX-	RX+			RX-		

- Port 1 à 15 : ports internes.
- Up-Link : raccordement du LAN.

4.2.1.1.9 Carte LANX-2

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Ports 1 à 14	RX+	RX-	TX+			TX-		
GE1, GE2	TR0+	TR0-	TR1+	TR2+	TR2-	TR1-	TR3+	TR3-

- Port 1 à 14 : ports 10/100 BT.
- GE1, GE2 : ports 10/100/1000 BT.

4.2.1.1.10 Carte APA

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Sortie 1	ZSETB	ZSETA		LB-Ring	LA-Tip		ZB	ZA
Sorties 2 à 8				LB-Ring	LA-Tip			

- 1 : raccordement de la ligne réseau 1, de l'interface SLI et du poste de renvoi.
- 2 à 8 : raccordement des autres lignes réseaux analogiques.

4.2.1.1.11 Carte DDI

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
1 à 4				L-	L+			

- 1 à 4 : raccordement des lignes réseaux analogiques SDA.

4.2.1.1.12 Carte ATA

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Sorties 1 à 4				PEA	PEB			
Sorties SLI				ZA	ZB			
Sorties PHONE				ZSETA	ZSETB			

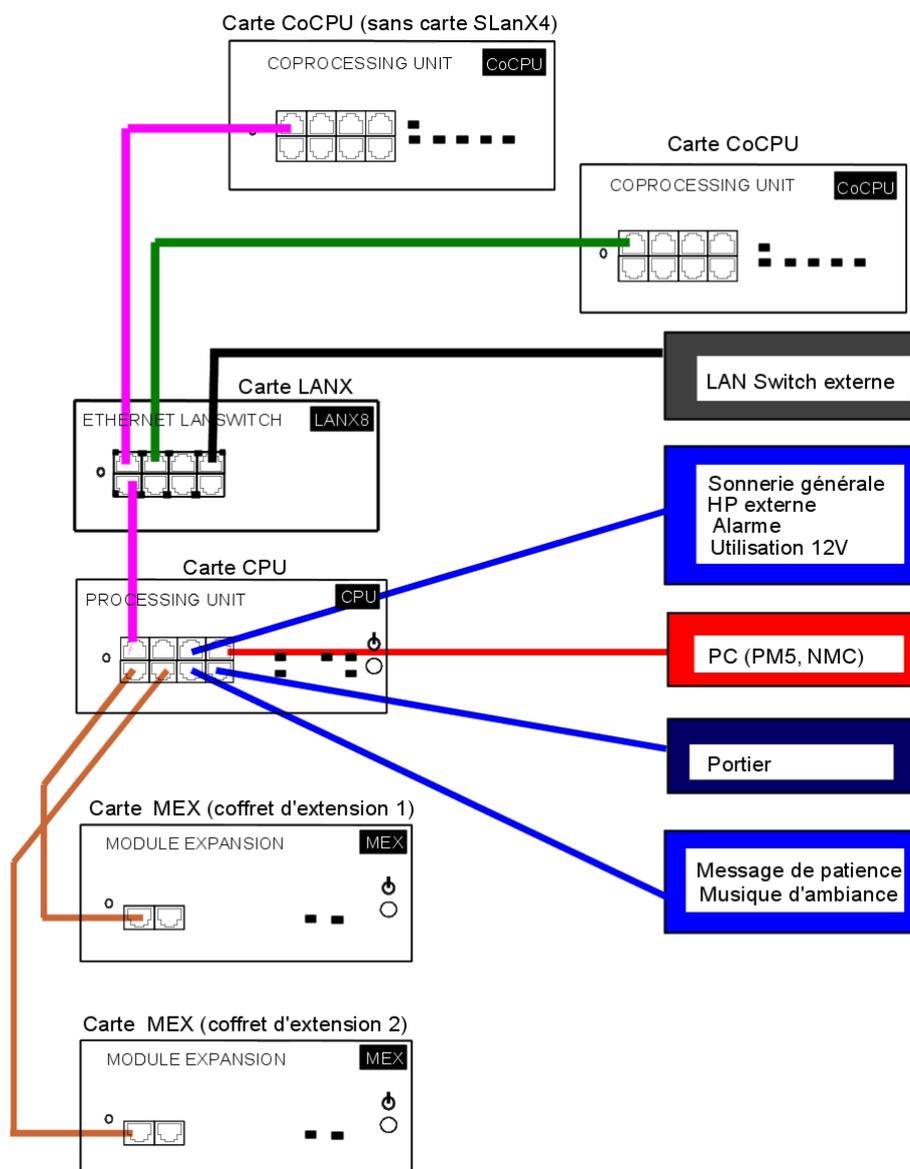
4.2.1.2 TYPES DE CÂBLE À UTILISER

Access	Type	Impédance
Alcatel Reflexes, Z, T0, LR	UTP, FTP ou STP, catégorie 3 ou 5	100 ou 120 Ohms
T2	UTP, FTP ou STP, catégorie 3 ou 5	120 Ohms
T1	UTP, FTP ou STP, catégorie 3 ou 5	120 Ohms

Ethernet	FTP ou STP, catégorie 5	100 Ohms
HSL	STP fourni avec le produit, catégorie 5	100 Ohms

- UTP : Unshielded Twisted Pairs
- FTP : Foiled Twisted Pairs
- STP : Shielded Twisted Pairs

4.2.1.3 RACCORDEMENT DES CARTES CPU



4.2.1.4 RACCORDEMENT DES TERMINAUX

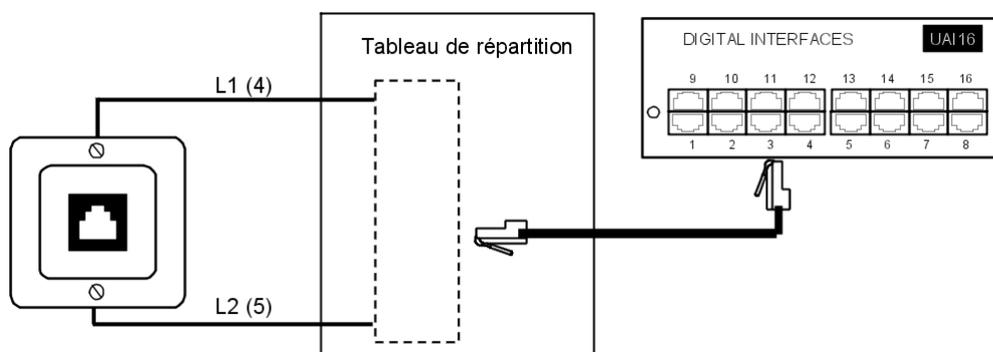
4.2.1.4.1 Raccordement des terminaux Alcatel Reflexes

Les terminaux sont équipés d'un câble et d'un conjoncteur pour prise murale. Le raccordement de chaque terminal s'effectue par une paire de fils de 0,5 ou 0,6 mm de diamètre.

Distances système - terminal Reflexes :

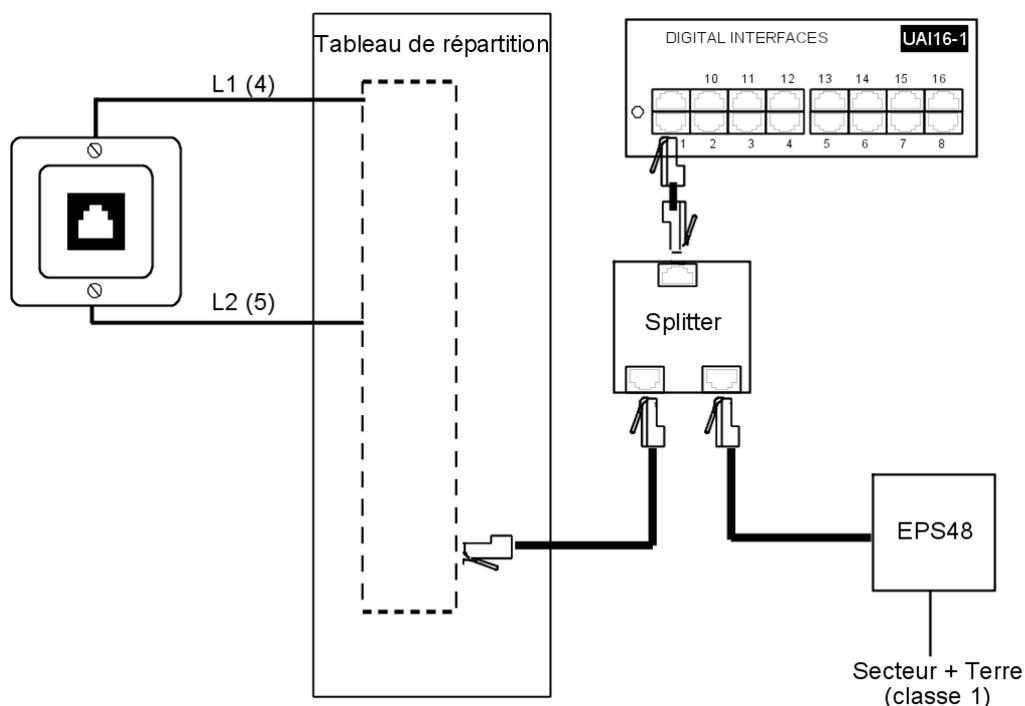
- câble de type SYT 0,5 mm : 1 200 m (poste sans option) ou 600 m (poste avec option S0 ou Z).
- câble de type 278 0,6 mm : 1 200 m (poste sans option) ou 850 m (poste avec option S0 ou Z).

Raccordement sans alimentation externe



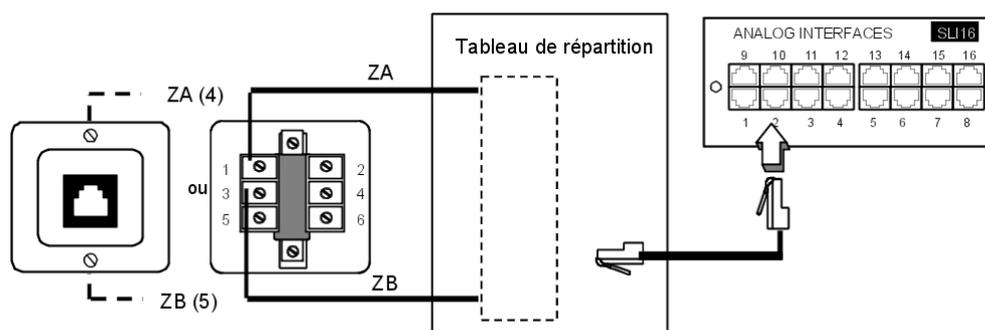
Raccordement avec alimentation externe

Un splitter (cordon d'adaptation externe) permet de séparer le raccordement du terminal UA et de l'alimentation externe EPS48.



4.2.1.4.2 Raccordement de terminaux analogiques

Les terminaux sont équipés d'un câble et d'un conjoncteur pour prise murale. Le raccordement de chaque terminal s'effectue par une paire de fils de 0,5 ou 0,6 mm de diamètre (1,3 km maximum avec un câble de 0,5 mm).

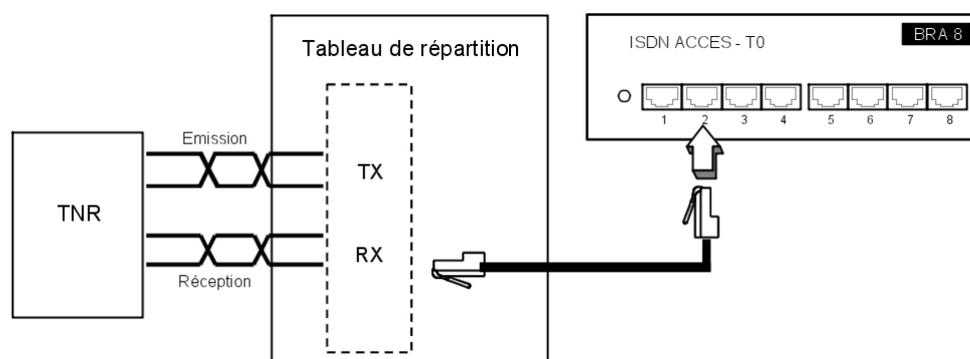


4.2.1.5 RACCORDEMENT AU RÉSEAU PUBLIC

4.2.1.5.1 Réseau public numérique par accès T0 (ou réseau privé DLT0)

Le système Alcatel OmniPCX Office peut être installé à proximité de la TNR ou selon les besoins, placé à une certaine distance (350 m maximum).

Raccordement sans renvoi T0/S0

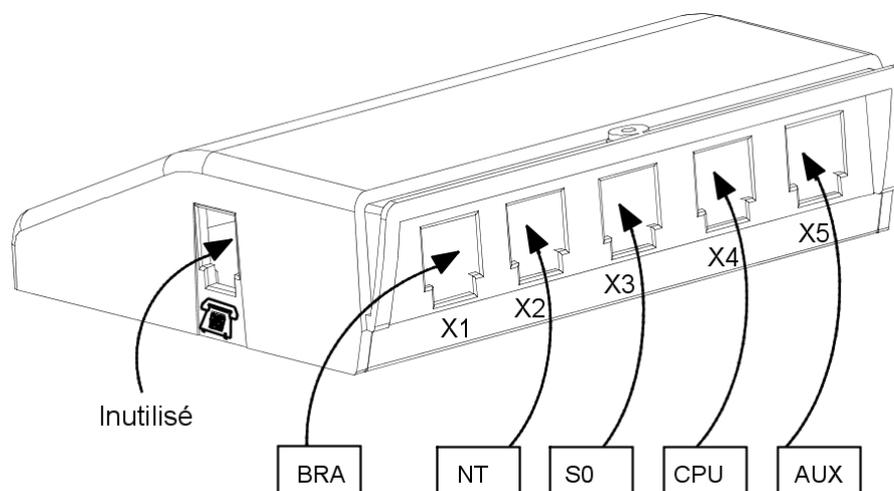


Attention : dans des installations T0 point-à-point, le système Alcatel OmniPCX Office DOIT ÊTRE l'élément de terminaison du bus et toute autre résistance de terminaison DOIT ÊTRE supprimée.

Raccordement avec renvoi T0/S0

En cas de perte d'alimentation ou de dysfonctionnement de la CPU, le boîtier ISDN-EFM permet le renvoi d'un accès T0 directement sur un poste S0 de l'installation.

Attention : la carte AFU-1 (carte fille de la carte CPU) doit obligatoirement être équipée pour pouvoir détecter la perte d'alimentation.

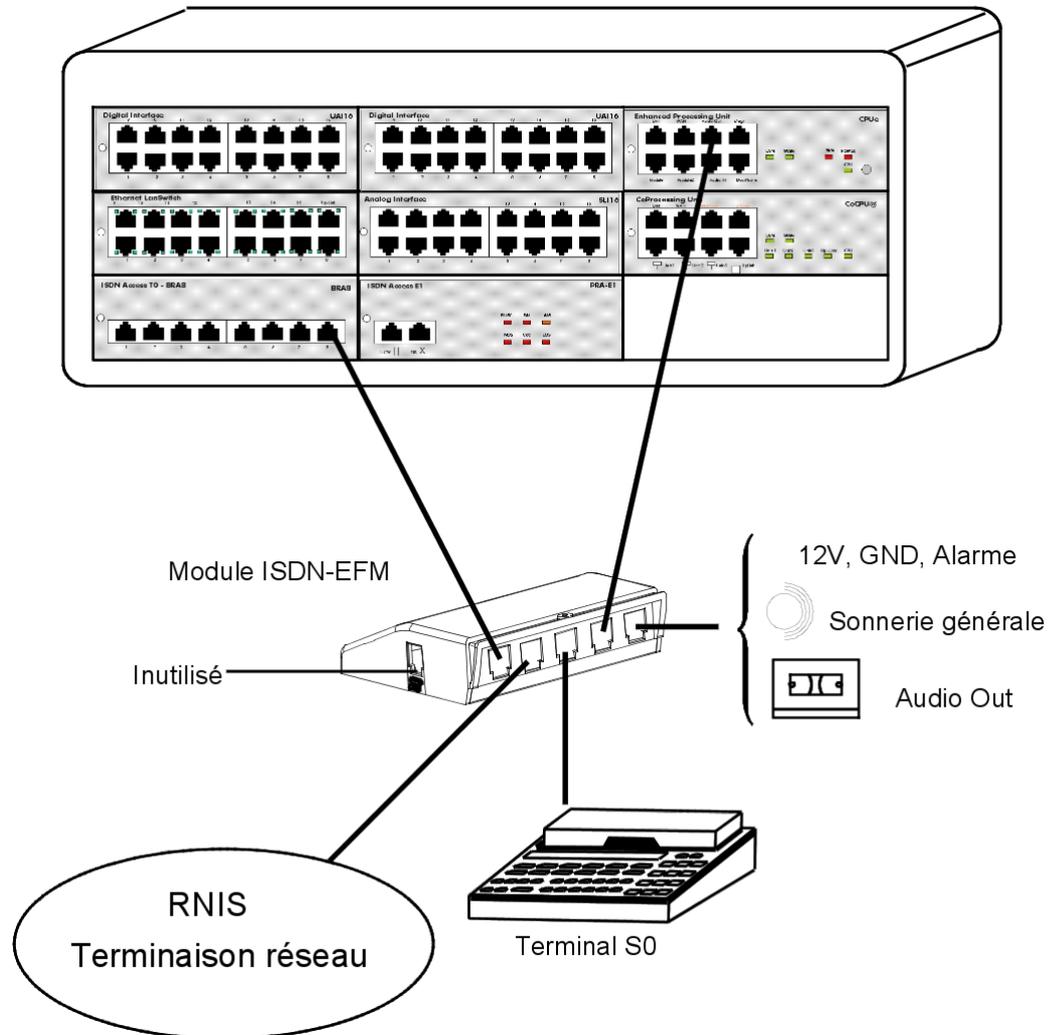


Le boîtier ISDN-EFM doit être implanté au plus près du système (3 m au maximum). Tous les raccordements au boîtier s'effectuent par des cordons RJ45-RJ45 droits.

Rôle des connecteurs de sorties :

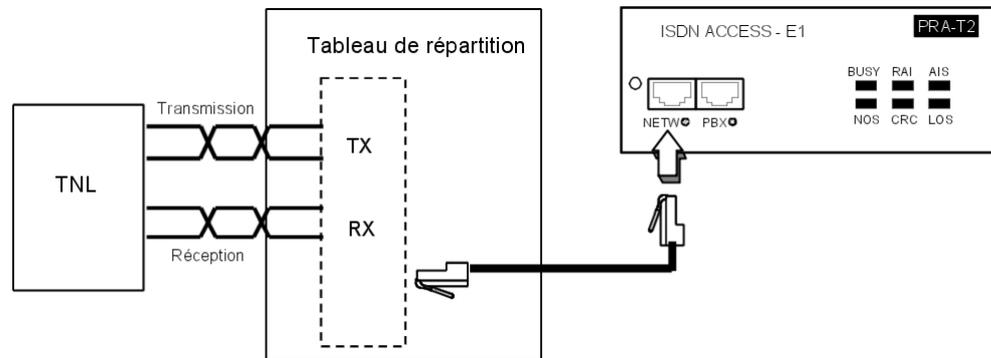
- **BRA** : raccordement de l'accès T0 à renvoyer.
- **NT** : raccordement de la terminaison réseau RNIS.
- **S0** : raccordement du poste S0 de renvoi.
- **CPU** : raccordement au connecteur AUDOUT de la carte CPU.

- **AUX** : raccordement des auxiliaires Audio Out, Alarme, Sonnerie générale et utilisation 12 V ; AUX étant une copie de AUX1 de la carte CPU/CPUe, consultez la fiche relative aux cartes CPU/CPUe pour obtenir des recommandations sur les raccordements.



4.2.1.5.2 Réseau public numérique par accès T1 ou T2

L'illustration suivante décrit une carte PRA-T2, mais s'applique également à une carte PRA-T1



La carte PRA est reliée à une terminaison numérique de ligne (TNL) par l'intermédiaire de 2 paires symétriques torsadées.

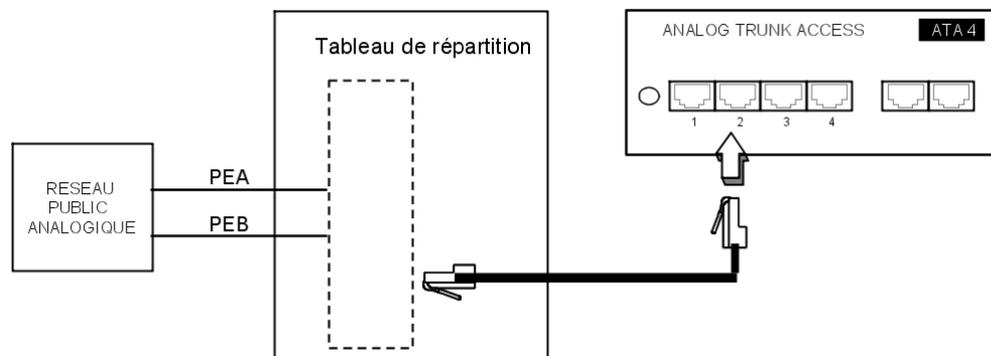
Impédance du câble : 120 Ohms +/- 20 % entre 200 KHz et 1 MHz ; 120 Ohms +/- 10 % à 1 MHz.

Remarque : utilisez de préférence le câble de la série L120 (ou équivalent L204).

La distance T1-TNL ou T2-TNL est limitée par l'affaiblissement entre TNL et T1/T2 qui ne doit pas dépasser 6 dB à 1 024 KHz.

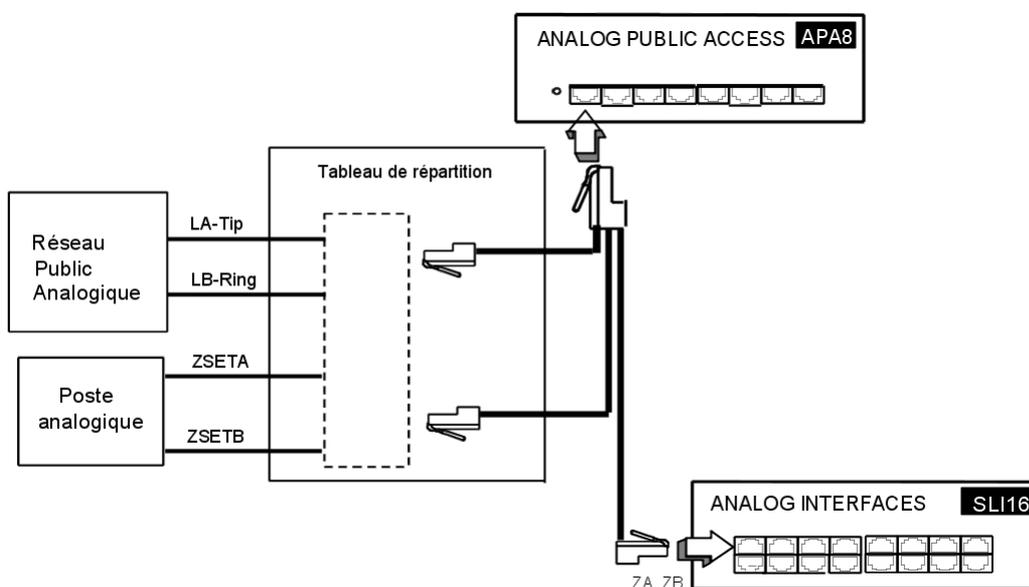
4.2.1.5.3 Réseau public analogique

Sans renvoi LR

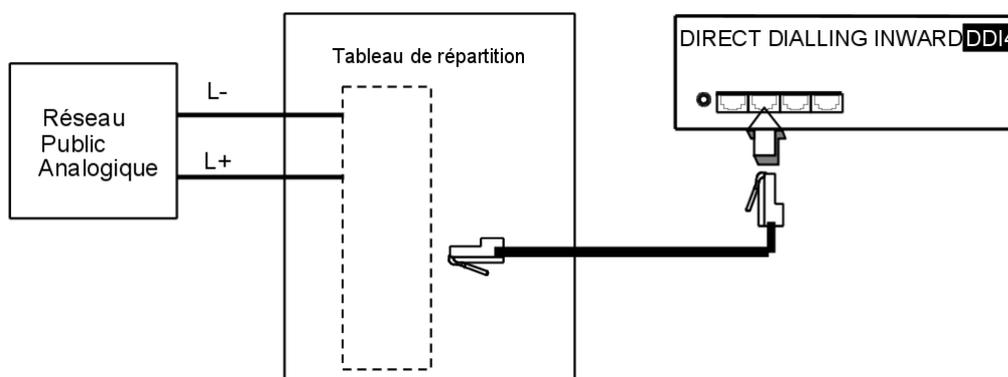


Avec renvoi LR

En cas de perte d'alimentation ou de dysfonctionnement de la CPU, cette solution permet le renvoi de la ligne analogique raccordée sur l'équipement 1 de la carte APA sur un poste analogique de l'installation.

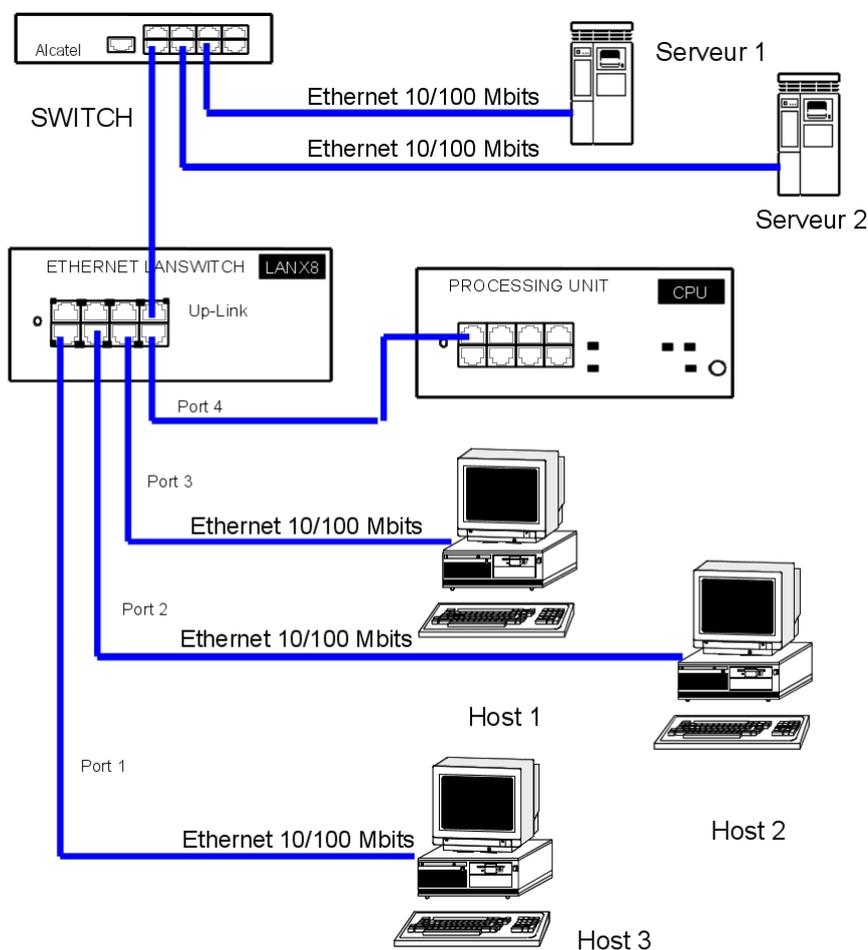


4.2.1.5.4 Réseau public analogique - sélection directe à l'arrivée



4.2.1.6 RACCORDEMENT DU LAN

La carte LANX8/LANX16 permet le raccordement de serveurs, de PC, de terminaux IP, de Switch externes.



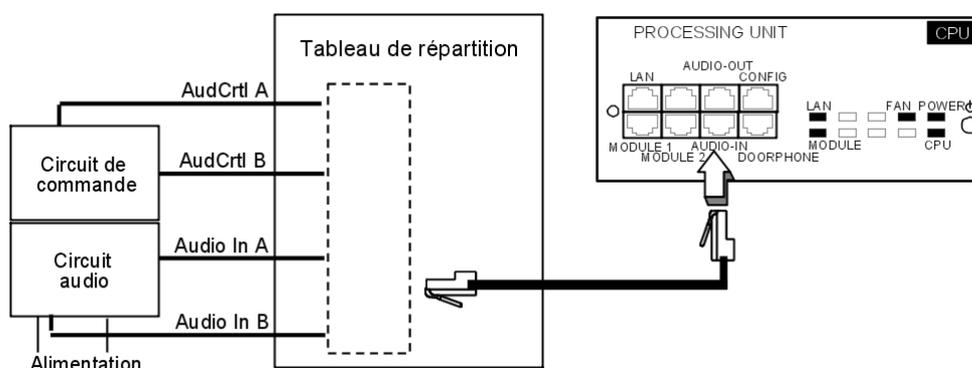
Câble catégorie 5, FTP ou STP, impédance 100 Ohms : longueur maximum 100 m.

4.2.1.7 RACCORDEMENT DES ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES

Tous les équipements auxiliaires sont à raccorder sur les connecteurs AUDIO-IN, AUDIO-OUT et DOORPHONE des cartes CPUe-1, CPUe-2, CPU-1 et CPU-2.

4.2.1.7.1 Raccordement d'un dispositif de message d'attente

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire de la sortie **AUDCTRL** (contact de commande ouvert au repos) et de l'entrée **AUDIN** du connecteur AUDIO-IN.



Caractéristiques de l'entrée audio :

- Impédance d'entrée: 600 Ohms

Caractéristiques du contact :

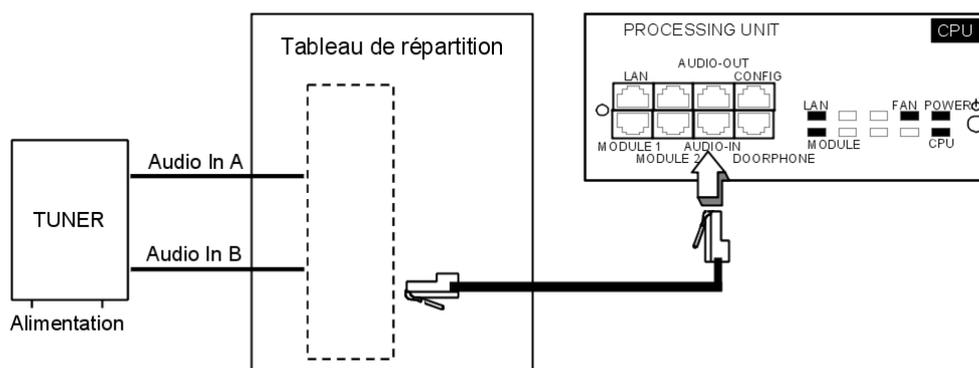
- Puissance max. 10 W
- Tension max. 60 V
- Courant max. 500 mA



Les contacts de commandes d'alarme et du portier ont les mêmes caractéristiques électriques que celles indiquées ci-dessus.

4.2.1.7.2 Raccordement d'un tuner de musique d'ambiance

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire de l'entrée **AUDIN** du connecteur AUDIO-IN.



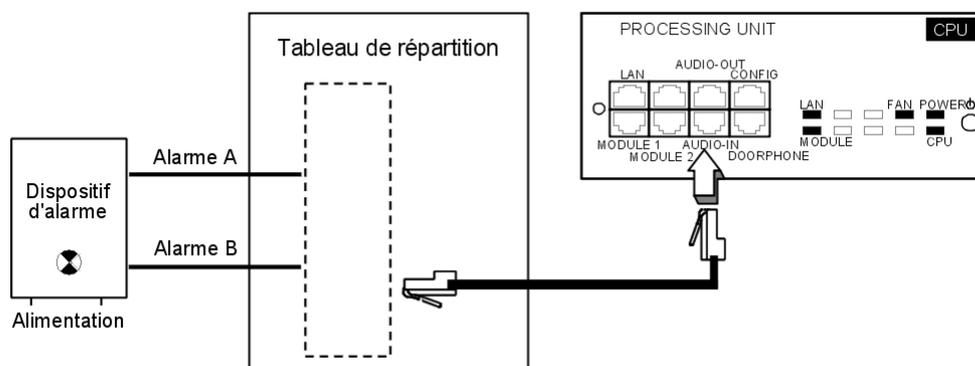
Caractéristiques de l'entrée audio :

- Impédance d'entrée: 600 Ohms
- Niveau d'entrée : accès + 10 dB

4.2.1.7.3 Raccordement d'une alarme

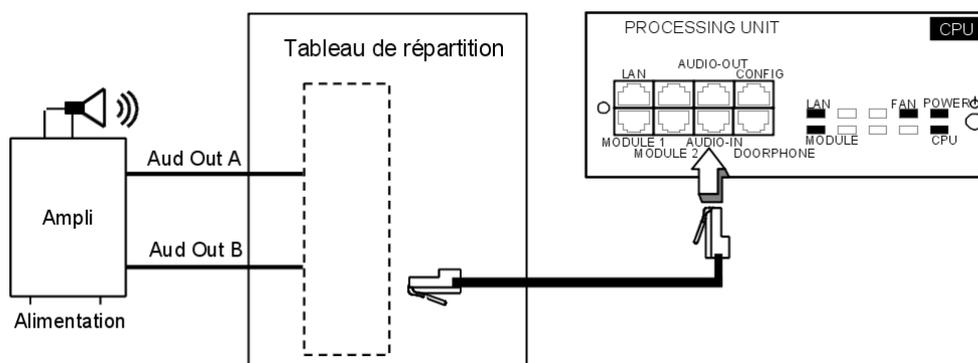
L'alarme est activée en cas d'arrêt par erreur du système.

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire de la sortie **ALARM** (contact de commande fermé au repos) du connecteur AUDIO-IN.



4.2.1.7.4 Raccordement d'un HP externe de diffusion

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire de la sortie **AUDOUT** du connecteur AUDIO-OUT.

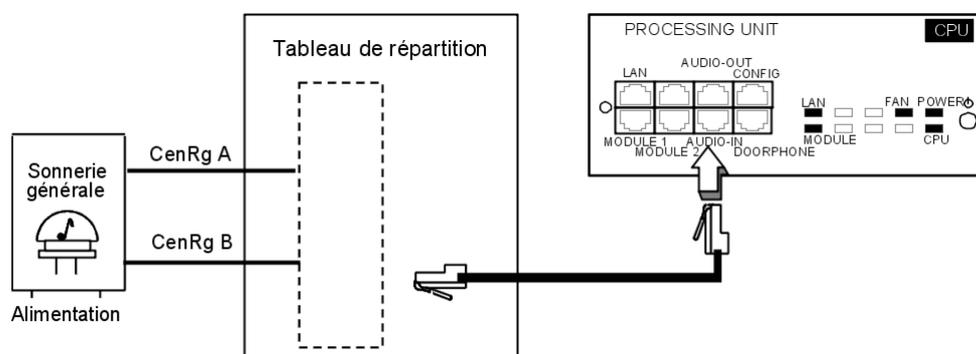


Caractéristiques de la sortie audio :

- Impédance de sortie < 500 Ohms
- Niveau de sortie : accès + 3 dB

4.2.1.7.5 Raccordement d'une sonnerie générale

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire de la sortie **CENRG** du connecteur AUDIO-OUT.



4.2.1.7.6 Raccordement d'un portier

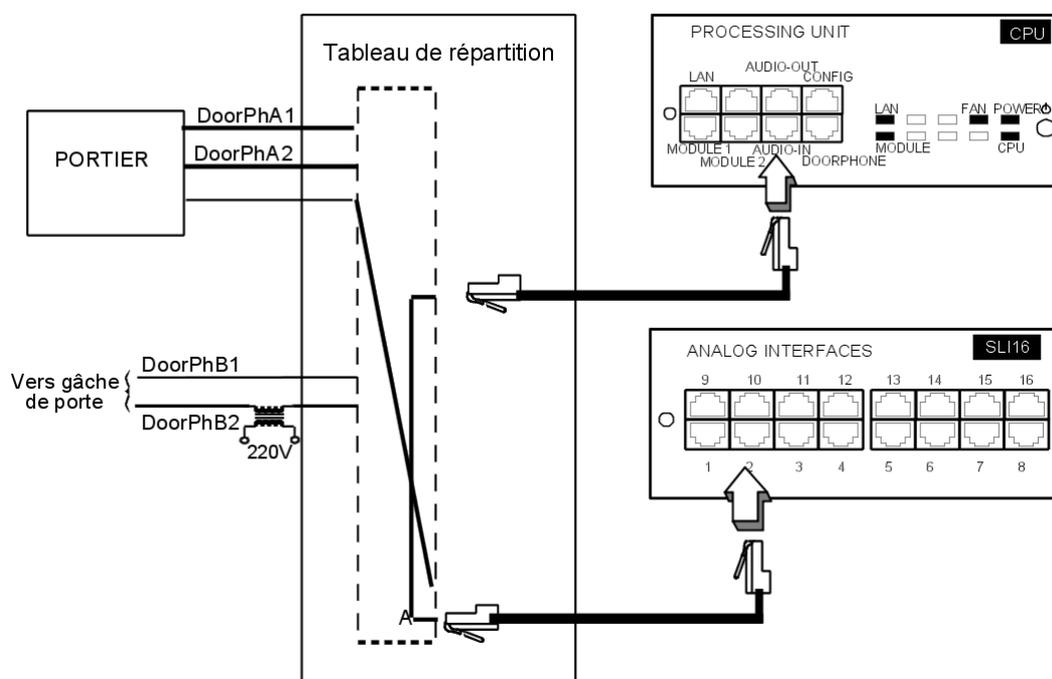
2 types de portier sont proposés selon le mode de fonctionnement utilisé :

- Type A : portiers commandés par relais (par exemple : NPTT)
- Type B : portiers commandés par signaux MF Q23 nécessitant une interface SLI (par exemple : TELEMINI et UNIVERSAL DOORPHONE)

L'équipement d'un portier se compose d'un interphone et optionnellement d'une gâche alimentée par le secteur à travers un transformateur classé TBTS (très basse tension de sécurité).

Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire des sorties **DOORPHA** et **DOORPHB** (contacts de commande ouverts au repos) du connecteur DOORPHONE.

Raccordement d'un portier de type NPTT

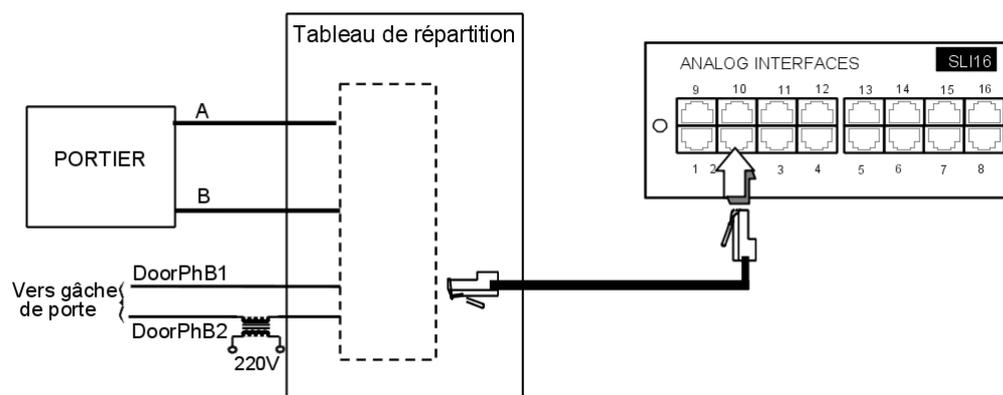


- Un seul portier avec gâche peut être raccordé au système.
- Le système permet éventuellement le raccordement de 2 portiers sans gâche.

Raccordement d'un portier de type NPTT

Ces portiers nécessitent l'utilisation d'une interface de poste Z.

- Plusieurs portiers de ce type peuvent être raccordés au système ; la limite est déterminée par le nombre maximum d'équipements de poste analogique que peut contenir le système.



4.2.1.7.7 Utilisation de la sortie 12 V

Les sorties **MASSE** et **+ 12V** du connecteur AUDIO-OUT permettent le raccordement d'un dispositif externe alimenté sous 12 V et dont la consommation ne dépasse pas 150 mA (Rack 1 et Rack 2) ou 300 mA (Rack 3).

4.3 Alimentation

4.3.1 Procédure d'installation

4.3.1.1 RACCORDEMENT D'UNE ALIMENTATION EXTERNE EPS48

La carte UAI16-1 peut être alimentée optionnellement par une alimentation externe EPS48 en fonction des besoins en alimentation à distance des terminaux.

La prise secteur de l'alimentation externe EPS48 doit être installée aussi près que possible du système et être facilement accessible.

Attention : N'utilisez que l'alimentation recommandée et fournie. Elle est garantie pour un fonctionnement à 40 °C pour un courant fourni de 0,85 A. Son usage est limité aux cartes UAI16-1.

 Le cordon d'alimentation est utilisé comme interrupteur général. La prise de courant doit être située ou installée à proximité de l'équipement et doit être facile d'accès.

 Le cordon d'alimentation sert de dispositif de déconnexion principal ;

assurez-vous que la prise de courant est installée près de l'équipement et facilement accessible.

4.3.1.2 MISE EN PLACE DES BATTERIES

Alcatel OmniPCX Office est livré avec une ou plusieurs batteries intégrées ; celles-ci sont fixées sur un support et bloquées par une bride solidaire de la plaque arrière.

Attention : OmniPCX Office Compact Edition ne possède pas de batteries intégrées.

4.3.1.2.1 Interrupteur batterie

L'isolation des batteries pendant le transport est assurée par un interrupteur soudé sur la carte d'alimentation. L'enfichage du câble secteur dans la prise ferme cet interrupteur au moyen d'un levier intégré à la prise secteur.

4.3.1.2.2 Fusible batterie

Le fusible batterie se trouve sur la carte et nécessite le démontage du panneau arrière pour y accéder. Il possède les caractéristiques suivantes :

- Rack1 et Rack3 : 6,3 A rapide, faible pouvoir de coupure (F 6.3 AL/250 V).
- Rack2 : 10 A rapide, faible pouvoir de coupure (F 10 AL/250 V)

4.3.1.2.3 Remplacement des batteries

Reportez-vous à la fiche Maintenance de ce manuel.

4.3.1.3 RACCORDEMENT D'UN COFFRET DE BATTERIE EXTERNE

Les coffrets matériels OmniPCX Office (L, M, S et CE) peuvent fonctionner au moyen de batteries externes. L'utilisation de batteries externes est une alternative à la solution UPS. Elle garantit que les systèmes Alcatel OmniPCX Office sont sauvegardés. Cette solution permet une autonomie maximale de 8 heures.

4.3.1.3.1 Coffrets Alcatel OmniPCX Office pouvant recevoir des batteries externes

Les coffrets suivants peuvent être alimentés par des batteries externes :

Coffret (avec alimentation)	Référence
Coffret CE (Compact Edition)	3EH 08271 AA
Coffret S (Small, petit) avec alimentation 110-230 V	3EH 08227 AA
Coffret M (Medium, moyen) avec alimentation 230 V	3EH 08228 AA
Coffret M avec alimentation 110 V	3EH 08228 AB
Coffret L (Large, grand) avec alimentation 230 V	3EH 08229 AA
Coffret L avec alimentation 110 V	3EH 08229 AB



Avant d'utiliser des batteries externes, retirez les batteries internes installées dans le coffret (fournies dans les coffrets S, M et L par défaut).

4.3.1.3.2 Matériel

Les coffrets de batterie externe sont disponibles en différentes versions. La version requise dépend de votre équipement OmniPCX Office, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

OmniPCX Office équipement	Coffret de batterie externe	Capacité de la batterie	Référence
L (grand)	36 V, version rack	Jusqu'à 6 batteries	3EH 76155 AB
	36 V, version pile	Jusqu'à 6 batteries	3EH 76177 AC
M (moyen)	12 V, version rack	Jusqu'à 3 batteries	3EH 76155 AA
S (petit)	12 V, version pile	Jusqu'à 3 batteries	3EH 76177 AB
CE (Compact Edition)	12 V, 4 heures, version pile	Jusqu'à 2 batteries	3EH 76177 AA
	12 V, 8 heures, version pile	Jusqu'à 2 batteries	3EH 76155 AD

Note : les coffrets de batterie externe pour les équipements OmniPCX Office L, M et S sont précâblés et livrés avec des connecteurs inter-batteries.

En outre, vous aurez besoin de :

- batteries 12 V - 7Ah (référence : 3EH 76156 AA) ;
- un kit de raccordement (référence : 3EH 75031 AA) pour raccorder le coffret de batterie externe à l'équipement OmniPCX Office.

4.3.1.3.3 Nouvelle référence des alimentations

Type	Référence
Alimentation 110-230 V pour modèle S	3EH 05009 AC
Alimentation 230 V pour modèle M	3EH 05012 AC
Alimentation 110 V pour modèle M	3EH 05010 AC
Alimentation 230 V pour modèle L	3EH 05013 AC
Alimentation 110 V pour modèle L	3EH 05011 AC

4.3.1.3.4 Installation de batteries externes pour les systèmes S, M et L

Vous devez en premier lieu préparer le coffret de batterie externe à utiliser, puis le connecter au système. Ces deux étapes d'installation sont présentées séparément ci-dessous.

Vous devrez choisir la procédure d'installation appropriée, selon que vous possédez une version rack ou pile du coffret de batterie externe.

La procédure de raccordement est identique pour les systèmes OmniPCX Office M et L, mais différente pour les systèmes S.

Préparation d'un coffret de batterie externe (version rack)

Avant de commencer l'installation, notez que :

- Les batteries externes doivent être du même type, elles doivent provenir du même fabricant et du même lot de fabrication.
- Les batteries doivent être installées chargées.

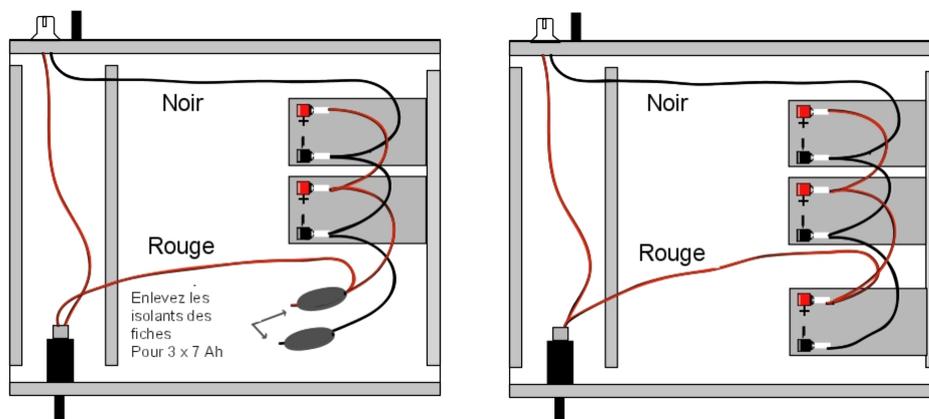


Figure 4.24 : Représentation du câblage d'un coffret rack de batterie externe 12 V (2 ou 3x7Ah en parallèle)

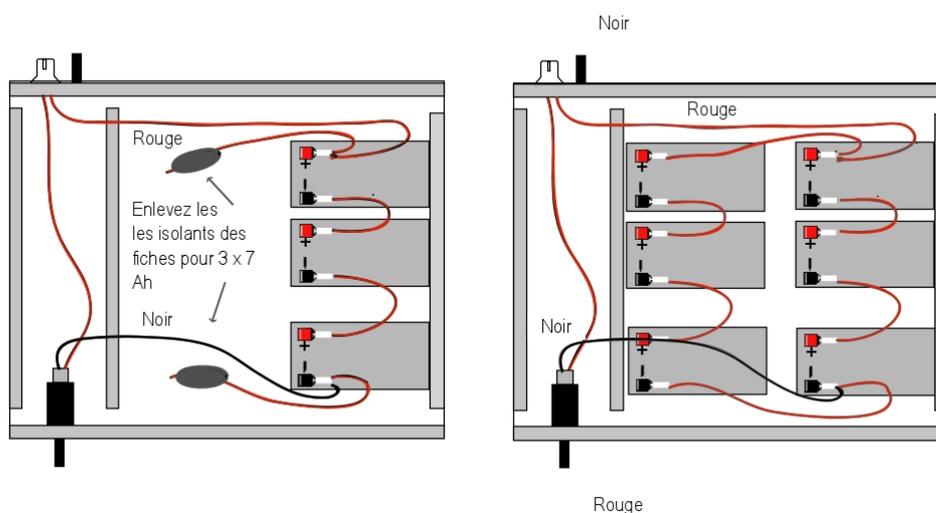


Figure 4.25 : Représentation du câblage d'un coffret rack de batterie externe 36 V (1 ou 2x7Ah en parallèle)

 Ce type de coffret n'est utilisé que pour un modèle OmniPCX Office L.

Procédure

Mettez en place les batteries externes 12 V - 7Ah dans le coffret rack batterie (au maximum 3 batteries pour un modèle M et 6 batteries pour un modèle L).

1. Ouvrez le coffret des batteries externes et placez les batteries verticalement dans le coffret.
2. Effectuez tous les raccordements après avoir enlevé, si nécessaire, les isolants des fiches de raccordement utilisées.

3. Mettez les batteries à plat et refermez le coffret.
4. Fermez l'interrupteur et vérifiez la tension de la batterie directement sur le connecteur à l'arrière du coffret.

Préparation d'un coffret de batterie externe (version pile)

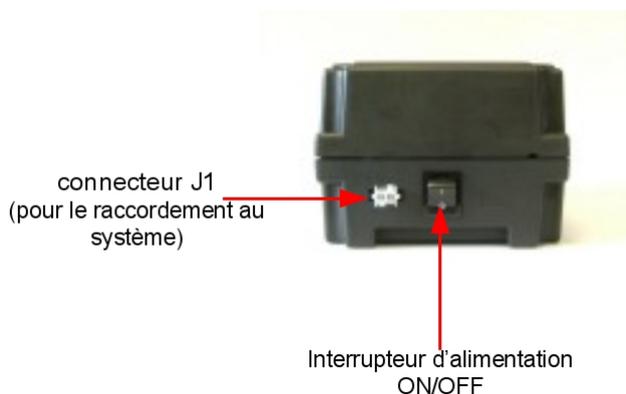
Avant de commencer l'installation, notez que :

- Les batteries externes doivent être du même type, elles doivent provenir du même fabricant et du même lot de fabrication.
- Les batteries doivent être installées chargées.

Procédure à suivre pour la version pile 12 V (systèmes S et M)

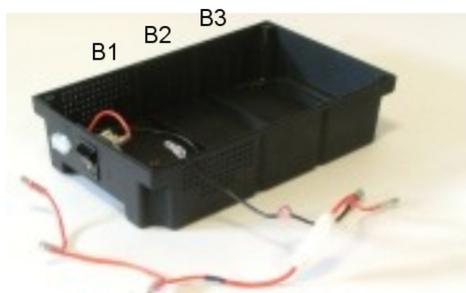
La version pile 12 V du coffret de batterie externe peut être utilisée avec les systèmes S et M. Elle utilise des batteries 12 V - 7Ah. Une seule ou trois batteries peuvent être installées dans le coffret.

1. Assurez-vous que l'interrupteur ON/OFF sur le coffret de batterie externe est placé sur la position OFF (0 ou noir) et qu'aucun câble n'est raccordé au connecteur J1 (voir l'illustration ci-dessous).

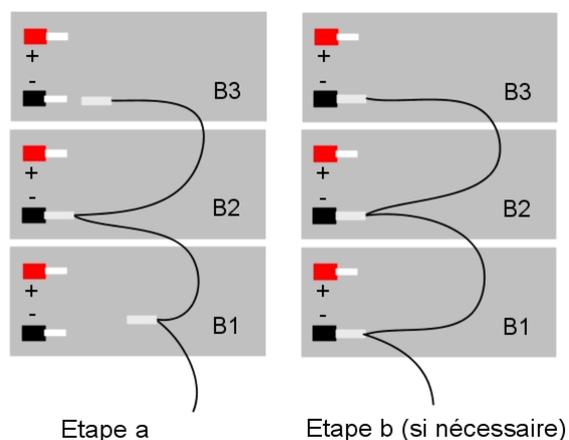


2. Ouvrez le coffret en retirant les quatre écrous (ST3.5x32) à l'aide d'un tournevis (Phillips PH2).
3. Insérez les batteries dans le coffret ouvert comme suit (voir également l'illustration ci-dessous) :
 - a. Placez la première batterie dans l'emplacement du milieu (batterie B2).
 - b. Si vous devez utiliser trois batteries, placez-les dans les emplacements restants (batteries B1 et B3).

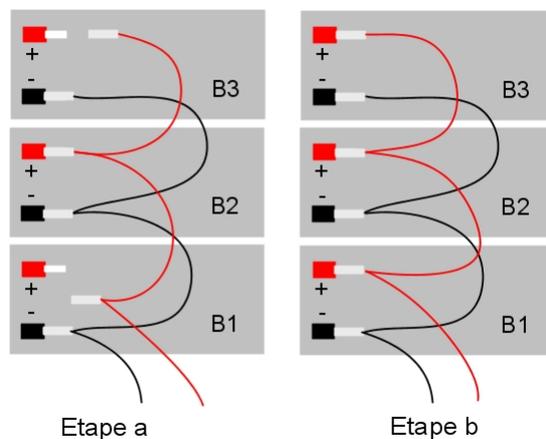
Emplacements des batteries



4. Connectez les bornes négatives (noires) en suivant les indications et les illustrations ci-dessous.
 - a. Raccordez le connecteur du milieu du fil noir à la borne négative (noire) de la batterie B2.
 - b. Si nécessaire, raccordez les autres connecteurs du fil noir aux bornes négatives (noires) des batteries B1 et B3.



5. Connectez les bornes positives (rouges) en suivant les indications et les illustrations ci-dessous.
 - a. Raccordez le connecteur du milieu du fil rouge à la borne positive (rouge) de la batterie B2.
 - b. Si nécessaire, raccordez les autres connecteurs du fil rouge aux bornes positives (rouges) des batteries B1 et B3.

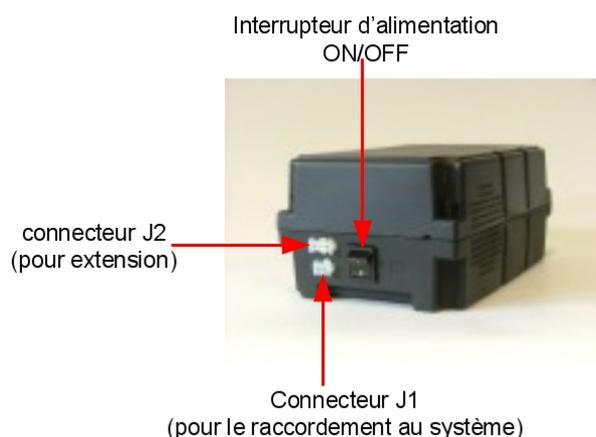


6. Fermez le coffret et remplacez les quatre vis.
7. Placez un autocollant sur le coffret indiquant la date d'installation et le nombre de batteries installées.

Procédure à suivre pour la version pile 36 V (systèmes L)

La version pile 12 V du coffret de batterie externe peut être utilisée avec les systèmes L. Elle utilise des batteries 12 V - 7Ah. Il est possible de connecter deux coffrets de batteries externes pour obtenir une autonomie réalisée avec six batteries.

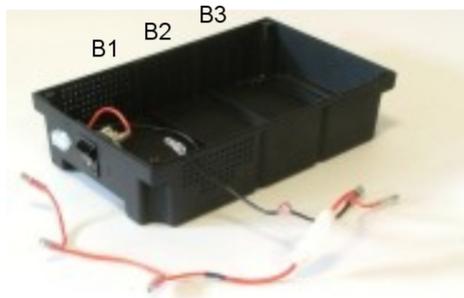
1. Assurez-vous que l'interrupteur ON/OFF sur le coffret de batterie externe est placé sur la position OFF (0 ou noir) et qu'aucun câble n'est raccordé au coffret (voir l'illustration ci-dessous).



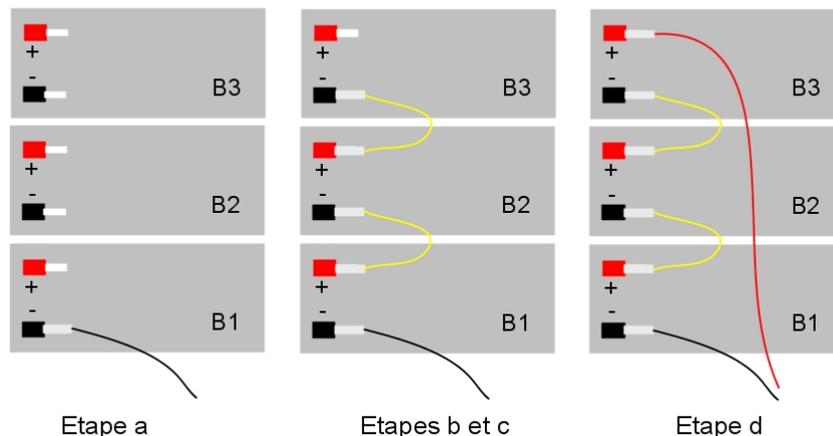
2. Ouvrez le coffret en retirant les quatre écrous (ST3.5x32) à l'aide d'un tournevis (Phillips PH2).

3. Insérez les trois batteries dans le coffret ouvert, dans les emplacements B1, B2 et B3 (voir l'illustration ci-dessous).

Emplacements des batteries



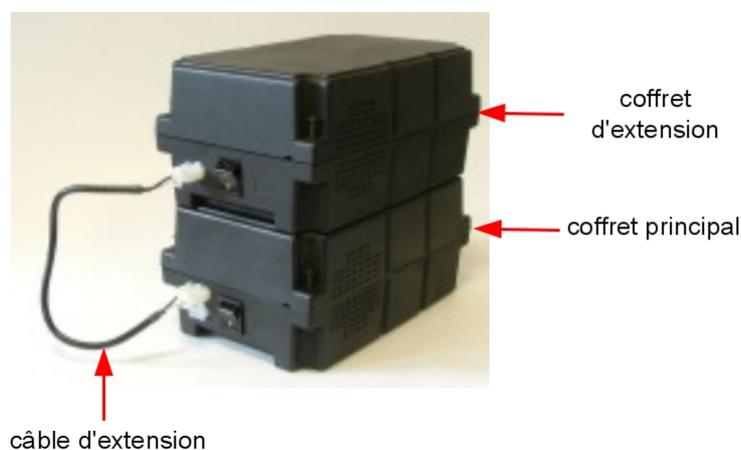
4. Connectez les bornes des batteries en respectant scrupuleusement l'ordre indiqué ci-dessous (voir également l'illustration ci-dessous).
 - a. Connectez le fil noir à la borne négative (noire) de la batterie B1.
 - b. Connectez un fil jaune entre la borne positive (rouge) de la batterie B1 et la borne négative (noire) de la batterie B2.
 - c. Connectez un fil jaune entre la borne positive (rouge) de la batterie B2 et la borne négative (noire) de la batterie B3.
 - d. Connectez le fil rouge à la borne positive (rouge) de la batterie B3.



5. Fermez le coffret et remplacez les quatre vis.
6. Placez un autocollant sur le coffret indiquant la date d'installation et le nombre de batteries

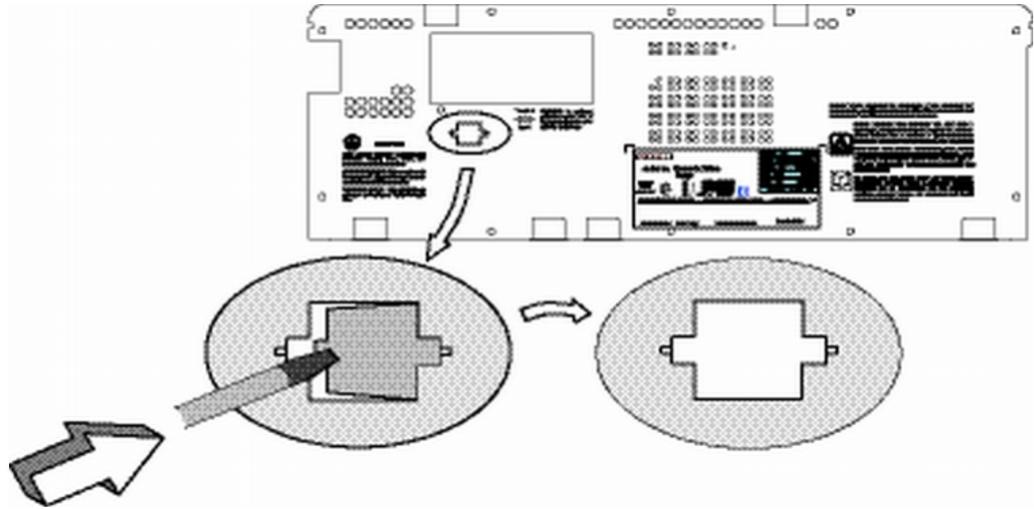
installées.

7. Si vous souhaitez utiliser deux coffrets de batteries externes en parallèle, procédez comme suit (voir l'illustration ci-dessous) :
 - a. Placez les deux coffrets côte à côte ou l'un sur l'autre.
 - b. Choisissez le coffret qui le deviendra le coffret principal et celui qui deviendra le coffret d'extension.
 - c. Connectez les deux coffrets à l'aide du câble d'extension entre les connecteurs J2 des coffrets ; le connecteur Mate-N-Lok 3 bornes du câble doit être connecté au coffret principal et le connecteur Mate-N-Lok 2 bornes doit être raccordé au coffret d'extension.

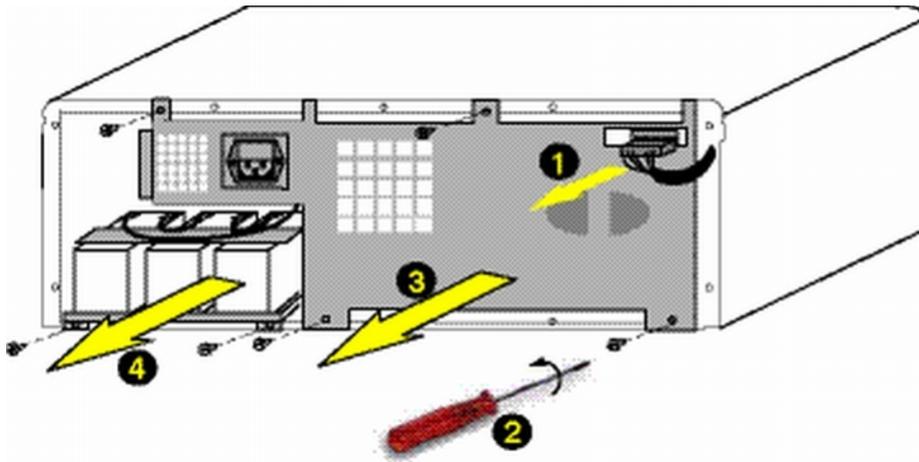


Installation de batteries externes pour les coffrets M et L

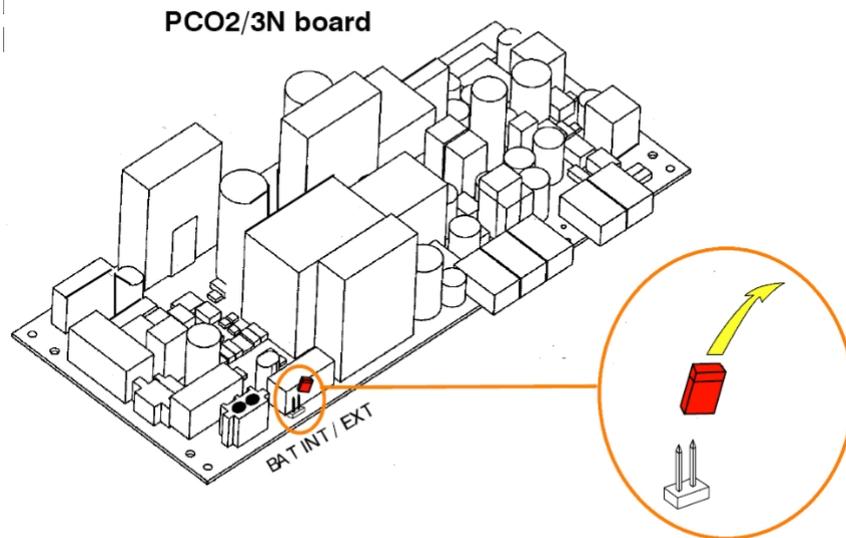
1. Arrêtez le système OmniPCX Office, puis retirez le cordon secteur côté système.
Déconnectez le câble d'alimentation du côté système avant de manipuler l'alimentation. Cette opération déconnecte le secteur et la batterie interne.
 **Déconnectez le câble d'alimentation du côté système avant de manipuler l'alimentation. Ce processus déconnecte le secteur et la batterie interne.**
2. Démontez le panneau métallique arrière.
3. Retirez le cache qui recouvre l'orifice (prévu pour le connecteur du câble de raccordement)



4. Retirez le connecteur ventilateur, puis démontez le bloc alimentation et le bloc batterie.



5. Remplacez le câble de la batterie par le nouveau câble livré avec le kit de raccordement (3EH 75031 AA).
- 6.

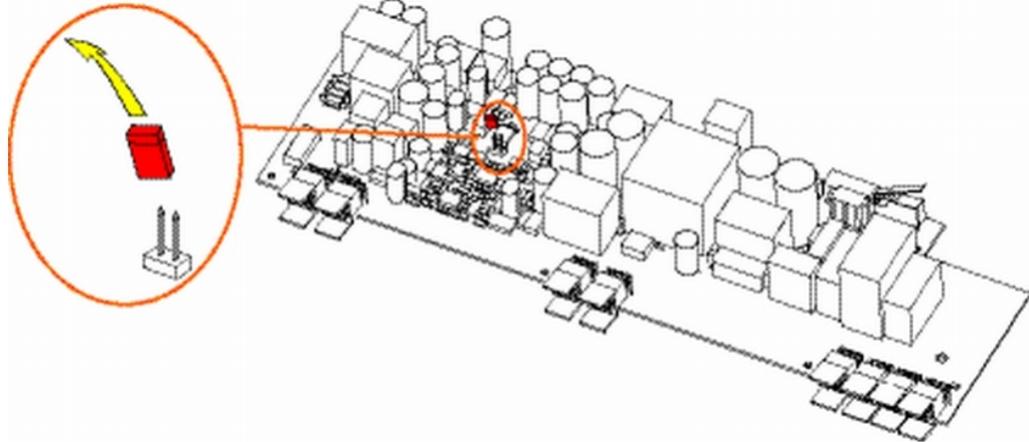


7. Enlevez la bride et les batteries du support batterie interne.
8. Remontez le support batterie nu, le bloc d'alimentation et rebranchez le connecteur du ventilateur.
9. Sur le panneau arrière, enfichez le connecteur dans l'emplacement à l'arrière. Fixez la ferrite à l'aide du collier et de l'embase autocollante.
10. Remontez le panneau arrière et collez l'étiquette fournie sous le connecteur. Les étiquettes sont libellées de la façon suivante :
 - EXTERNAL BATTERY 12VDC/8A pour le coffret M ;
 - EXTERNAL BATTERY 36VDC/3.5A pour le coffret L.
11. Connectez le câble (avec le connecteur J1) entre le système OmniPCX Office et le coffret externe.
12. Placez l'interrupteur ON/OFF du coffret de batterie externe en position ON (I ou rouge).
13. Laissez les batteries se charger pendant une heure au minimum.
14. Testez l'autonomie du système en déconnectant le coffret de batterie externe de l'alimentation secteur pendant une minute. Pendant ce temps, vérifiez que le système est toujours alimenté.

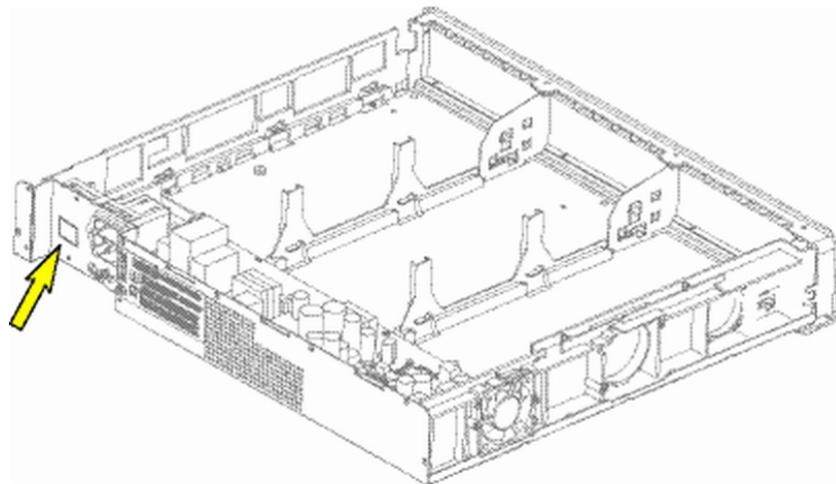
Installation de batteries externes pour les coffrets S

1. Arrêtez le système, puis retirez le cordon secteur côté système.
 -  **Déconnectez le câble d'alimentation du côté système avant de manipuler l'alimentation. Cette opération déconnecte le secteur et la batterie interne.**
 -  **Déconnectez le câble d'alimentation du côté système avant de manipuler l'alimentation. Ce processus déconnecte le secteur et la batterie interne.**
2. Démontez le panneau supérieur à l'aide d'un tournevis.

3. Enlevez la batterie et son câble.
4. Si le connecteur BAT IN/EXT est présent, retirez le cavalier rouge.



5. Retirez le cache qui recouvre l'orifice (prévu pour le connecteur du câble de raccordement) sur le panneau arrière de OmniPCX Office et collez l'étiquette EXTERNAL BATTERY 12VDC/8A.



6. Connectez le câble fourni avec le kit d'installation, puis enfichez le connecteur dans l'emplacement du panneau arrière. Fixez la ferrite à l'aide du collier et de l'embase autocollante dans le logement batterie.
7. Remontez le capot supérieur.
8. Connectez le câble (avec le connecteur J1) entre le système OmniPCX Office et le coffret externe.
9. Placez l'interrupteur ON/OFF du coffret de batterie externe en position ON (I ou rouge).
10. Laissez les batteries se charger pendant une heure au minimum.
11. Testez l'autonomie du système en déconnectant le coffret de batterie externe de l'alimentation secteur pendant une minute. Pendant ce temps, vérifiez que le système est toujours alimenté.

4.3.1.3.5 Installation de batteries externes pour Compact Edition (CE)

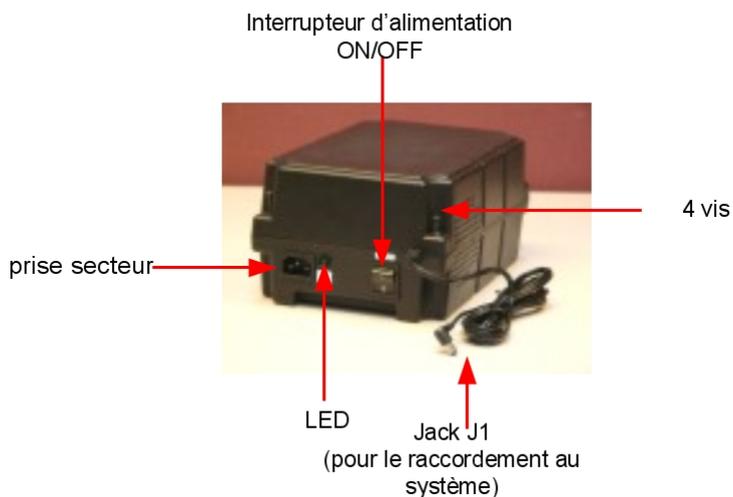
Vous devez en premier lieu préparer le coffret de batterie externe à utiliser, puis le connecter au système CE. Ces deux étapes d'installation sont présentées séparément ci-dessous.

Avant de commencer l'installation, notez que :

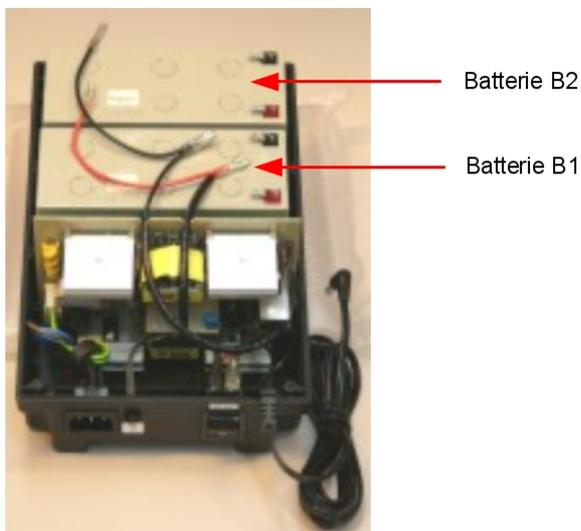
- Les batteries externes doivent être du même type, elles doivent provenir du même fabricant et du même lot de fabrication.
- Les batteries doivent être installées chargées.

Préparation du coffret de batterie externe

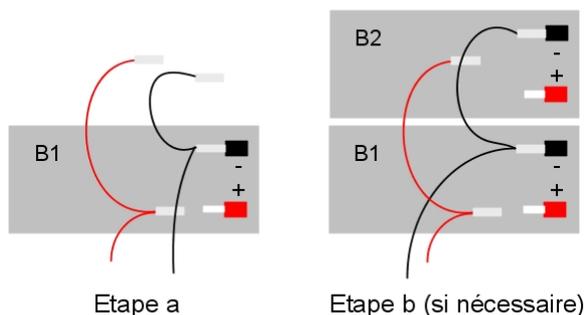
1. Sur le coffret de batterie externe (voir illustration ci-dessous) :
 - a. Assurez-vous que le câble d'alimentation secteur n'est PAS connecté.
 - b. Assurez-vous que l'interrupteur ON/OFF est placé sur la position OFF (0 ou noir).
 - c. Vérifiez que la prise jack J1 n'est PAS connectée à l'unité CE.
 - d. Ouvrez le coffret en retirant les quatre écrous (ST3.5x32) à l'aide d'un tournevis (Phillips PH2).



2. Insérez les batteries dans le coffret ouvert comme suit (voir l'illustration ci-dessous) :
 - a. Placez la première batterie dans l'emplacement du milieu (batterie B1).
 - b. Si vous devez utiliser une deuxième batterie, placez-la dans l'emplacement restant (batterie B2).

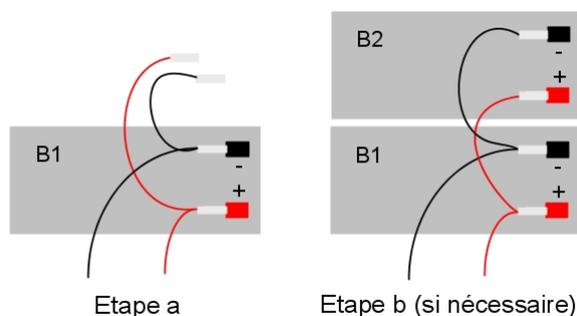


3. Connectez les bornes négatives (noires) en suivant les indications et les illustrations ci-dessous.
 - a. Raccordez le connecteur du milieu du fil noir à la borne négative (noire) de la batterie B1.
 - b. Si nécessaire, raccordez le connecteur de fin du fil noir à la borne négative (noire) de la batterie B2.



4. Connectez les bornes positives (rouges) en suivant les indications et les illustrations ci-dessous. Notez qu'il peut se produire une petite quantité d'arc électrique lorsque le contact électrique a lieu.
 - a. Raccordez le connecteur du milieu du fil rouge à la borne positive (rouge) de la batterie B1.

- b. Si nécessaire, raccordez le connecteur de fin du fil rouge à la borne positive (rouge) de la batterie B2.



5. Fermez le coffret et replacez les quatre vis.
6. Placez un autocollant sur le coffret indiquant la date d'installation et le nombre de batteries installées.

Connexion à l'unité CE

1. Arrêtez le système OmniPCX Office, puis :
 - a. Débranchez le câble d'alimentation de la prise secteur.
 - b. Déconnectez l'adaptateur secteur de l'unité CE.
 - c. À l'aide d'un tournevis, dévissez le module d'alimentation sur le côté de l'unité CE et retirez-le de l'unité.
2. Déplacez le cavalier rouge extBAT de la position NON à la position OUI.
3. Replacez le module d'alimentation dans l'unité et revissez les écrous.
4. Sur le coffret de batterie externe :
 - a. Vérifiez que le coffret de batterie 12 V (version pile) a été correctement préparé (voir ci-dessus).
 - b. Assurez-vous que l'interrupteur ON/OFF est placé sur la position OFF (0 ou noir).
 - c. Connectez la prise jack J1 du coffret de batterie externe à l'unité CE.
 - d. Assurez-vous que le câble d'alimentation secteur est connecté au coffret de batterie externe, branchez ce câble dans l'alimentation secteur et vérifiez que la led verte du coffret s'allume.
 - e. Placez l'interrupteur ON/OFF en position ON (I ou rouge).
5. Redémarrez le système.
6. Laissez les batteries se charger pendant une heure au minimum.
7. Testez l'autonomie du système en déconnectant le coffret de batterie externe de l'alimentation secteur pendant une minute. Pendant ce temps, vérifiez que le système est toujours alimenté.

4.3.1.4 RACCORDEMENT D'UPS

Note : ce paragraphe ne concerne pas le coffret OmniPCX Office Compact Edition.

Un système UPS (Uninterruptible Power Supply, système d'alimentation sans coupure) permet d'assurer la sauvegarde des données du système pendant une heure au minimum en cas de coupure secteur.

-



Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire de la prise secteur à l'arrière du coffret :

- Alimentation UPS : utilisez le cordon secteur fourni avec le module Alcatel OmniPCX Office.
- Raccordement UPS - module : utilisez le cordon fourni avec l'UPS.

Pour une installation utilisant 3 modules Alcatel OmniPCX Office, 2 systèmes UPS sont requis : l'un alimentant deux modules et l'autre le troisième module.

4.3.1.5 RACCORDEMENT DU SECTEUR - MISE A LA TERRE

4.3.1.5.1 Alcatel OmniPCX Office (rack S, M ou L)

Le raccordement peut s'effectuer indifféremment sur des installations électriques de type :

- TT (terre locale à chaque équipement).
- TN (terre commune à tous les équipements).
- IT avec tension entre phases de 230 V ; uniquement possible en Norvège.

Fusible prise secteur : T2.5 AH / 250 V (temporisé, haut pouvoir de coupure).



Pour ne pas compromettre la protection contre les risques d'incendie, remplacez un fusible par un fusible de même type et de mêmes caractéristiques nominales.



Pour une protection continue contre les risques d'incendie, remplacez un fusible par un fusible de même type et de mêmes caractéristiques nominales.

Le système est livré avec un cordon de 3 conducteurs (longueur : 3 m) à raccorder sur la prise secteur.

Terre permanente

Il est impératif de raccorder le système de façon permanente à la terre, en raison des courants de fuite dépassant 3.5 mA sur l'ensemble des accès de ligne (contrainte de sécurité CEI60950 ed.03). Pour cela, utilisez le fil de terre de section minimale 4 mm² fourni et raccordez-le au goujon situé à l'arrière du coffret (côté gauche).



Pour des raisons de performance et de sécurité, le système doit toujours être relié à la masse. La masse doit être raccordée avant toutes les autres connexions.



Pour des raisons de performance et de sécurité, le système doit toujours être couplé à la masse. La masse doit être raccordée avant toutes les autres connexions.



La borne de connexion de protection de mise à la terre doit toujours être reliée à la masse. La borne de protection de mise à la terre doit constamment être reliée à la masse.

4.3.1.5.2 OmniPCX Office Compact Edition

Le coffret OmniPCX Office Compact Edition est alimenté par un boîtier d'alimentation externe (100/240 V). Le raccordement s'effectue par l'intermédiaire d'une prise jack à l'avant du coffret (côté droit).

Remarques : - le cordon secteur n'est pas fourni avec le coffret. Il doit être commandé séparément.

- Pour une configuration plus sécurisée, une alimentation CA/CC, incluant une batterie de sauvegarde, peut être achetée en option.

Terre permanente

Il est impératif de raccorder le système de façon permanente à la terre, en raison des courants de fuite dépassant 3.5 mA sur l'ensemble des accès de ligne (contrainte de sécurité CEI60950 ed.03).

Pour cela, utilisez un fil de terre de section minimale 2,5 mm² (non fourni) et raccordez-le au goujon situé sur le fond métallique du coffret (côté droit).



Pour des raisons de performance et de sécurité, le système doit toujours être relié à la masse. La masse doit être raccordée avant toutes les autres connexions.



Pour des raisons de performance et de sécurité, le système doit toujours être couplé à la masse. La masse doit être raccordée avant toutes les autres connexions.



La borne de connexion de protection de mise à la terre doit toujours être reliée à la masse. La borne de protection de mise à la terre doit constamment être reliée à la masse.

4.3.1.6 MISE SOUS TENSION

Après avoir effectué tous les raccordements, procédez à la mise sous tension du système.

- Enfichez le câble secteur dans la prise à l'arrière du coffret.

- Appuyer sur le bouton ON/OFF. Le système se réinitialise (durée : 3 à 4 minutes).

Pour arrêter le système :

- Appuyez sur le bouton ON/OFF, le voyant **ROUGE** clignote.
- Attendez que la led passe au rouge fixe (entre 15 secondes et 3 minutes selon configurations) : le système est hors tension.

4.3.1.6.1 Mise sous tension des terminaux Alcatel Reflexes

À la mise sous tension, les postes Reflexes effectuent un auto-test :

- test de l'afficheur ;
- test des led ou des icônes du poste et du boîtier d'extension lorsqu'il existe ;
- test audio.

Si cette séquence est correcte, l'afficheur des postes Alcatel Reflexes indique la date du système : lundi 01 janvier 00h00.

Après la mise sous tension, vous pouvez procéder à la mise en service du système à partir d'un poste Advanced Reflexes ou par PM5 (reportez-vous à la fiche spécifique).

4.4 Terminaux Alcatel Reflexes et e-Reflexes

4.4.1 Terminaux Alcatel Reflexes

4.4.1.1 Procédure d'installation

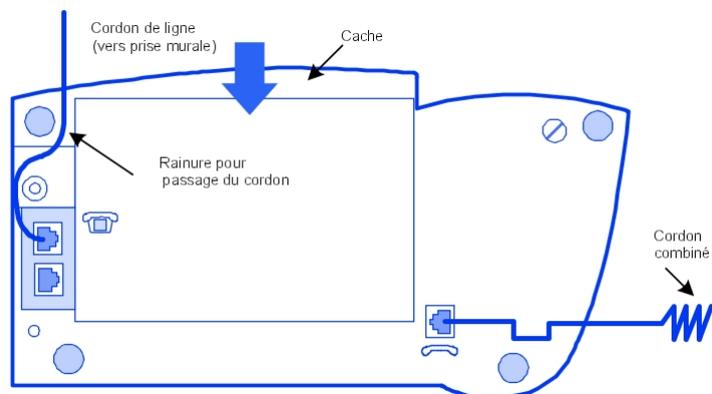
4.4.1.1.1 RAPPEL : DISTANCES SYSTÈME - POSTES Alcatel Reflexes

- câble de type SYT 0,5 mm : 800 m (poste sans option) ou 600 m (poste avec option S0 ou Z).
- câble de type 278 0,6 mm : 1200 m (poste sans option) ou 850 m (poste avec option S0 ou Z).

4.4.1.1.2 POSTES Premium Reflexes ET Advanced Reflexes

Fixation du cordon de ligne

- Retournez le poste.
- Retirez le cache à l'arrière du poste (tirez-le vers l'intérieur du poste puis, déboîtez-le).
- Enfichez le cordon de ligne (connecteur ) et faites-le cheminer suivant l'illustration ci-dessous.
- Réinstallez le cache.



Fixation du cordon de combiné

- Retournez le poste.
- Enfichez le cordon de combiné (connecteur ) et faites-le cheminer dans le guide prévu à cet effet.

Fixation murale

Préparation des postes Premium Reflexes

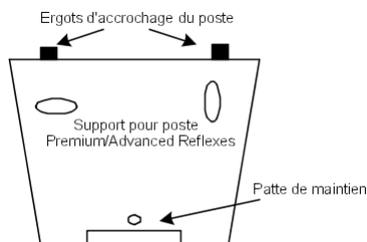
- Retournez le poste.
- A l'aide d'un tournevis, enlevez les deux pieds en caoutchouc du haut.

Préparation des postes Advanced Reflexes

- Retournez le poste.
- A l'aide d'un tournevis, enlevez uniquement le pied gauche en caoutchouc.

Fixation du poste

- Utilisez la pièce support comme gabarit de perçage ; fixez ce support à l'aide des chevilles et vis fournies.

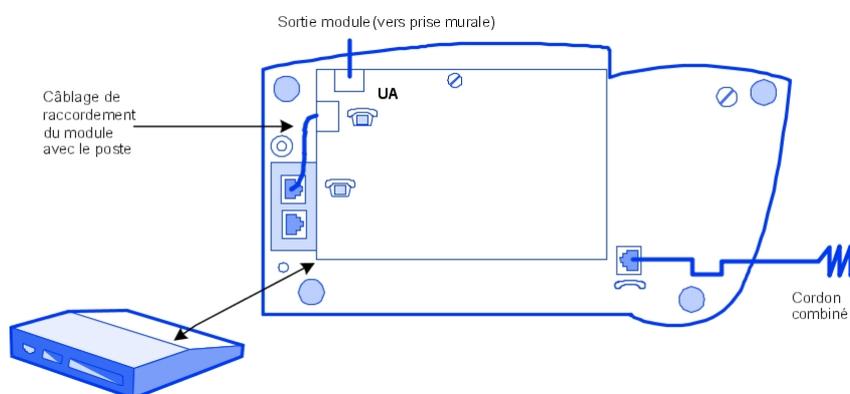


- Accrochez le poste à l'aide des deux ergots du support : introduisez ces deux ergots aux emplacements occupés précédemment par les pieds (pied gauche et trou prévu à cet effet dans le cas d'un poste Advanced Reflexes).

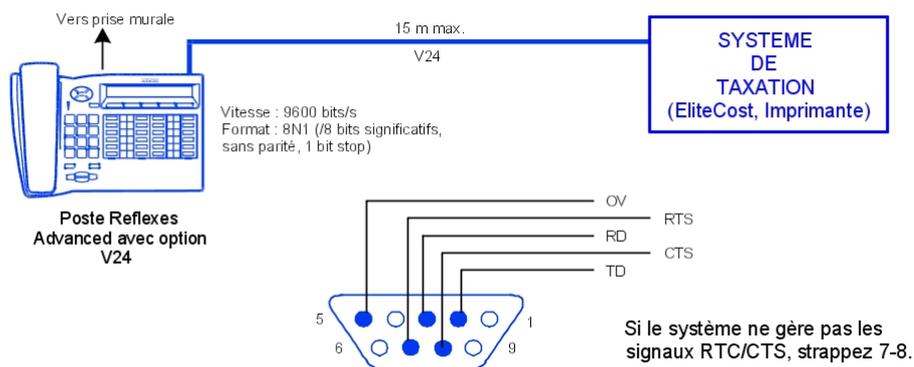
- Solidarisez le poste avec le support en clipsant la patte du support dans le fond du poste.

Montage du module optionnel

- Retournez le poste.
- Enlevez le cache situé à l'arrière du poste.
- Glissez le module dans le poste.
- Raccordez le module au poste (connecteur ).
- Solidarisez le module avec le poste à l'aide de la vis fournie dans le kit.
- Raccordez la sortie du module (connecteur **UA**) à la prise murale du poste.



Exemple d'utilisation des modules optionnels : raccordement d'un système de gestion de la taxation

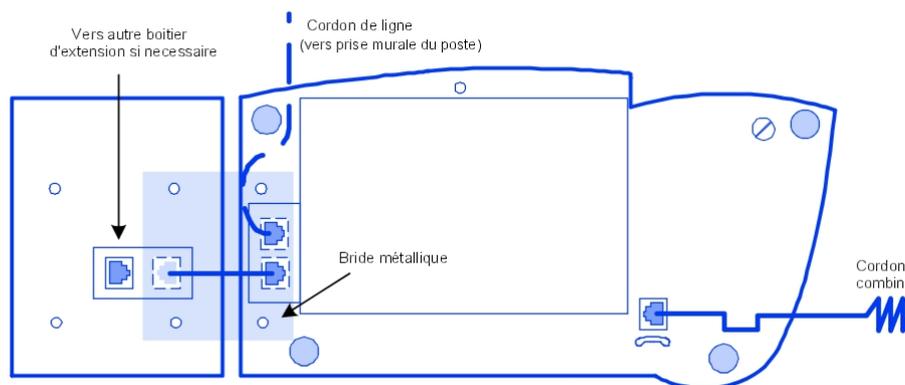


Signification des abréviations utilisées :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| - TD : Emission de données | - RD : Réception de données |
| - RTS : Sortie pour contrôle de flux | - CTS : Entrée pour contrôle de flux |

Ajout d'un boîtier d'extension

- Retournez le poste et le boîtier.
- Raccordez le boîtier au poste.
- Solidarisez le boîtier avec le poste à l'aide de la bride métallique et des 4 vis fournies dans le kit.



4.4.1.1.3 POSTES Alcatel First Reflexes ET Easy Reflexes

Fixation du cordon de ligne

- Retournez le poste.
- Enfichez le cordon de ligne (connecteur ) et faites-le cheminer suivant l'illustration présentée

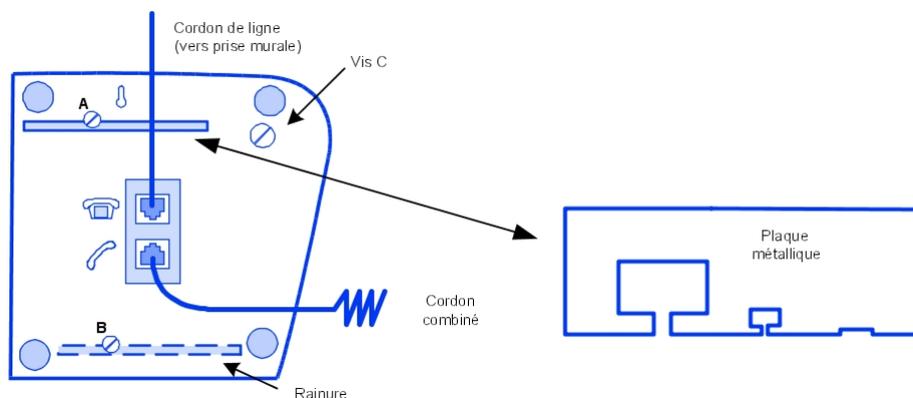
Fixation du cordon de combiné

- Retournez le poste.
- Enfichez le cordon de combiné (connecteur ) et faites-le cheminer dans le guide prévu à cet effet.

Fixation murale

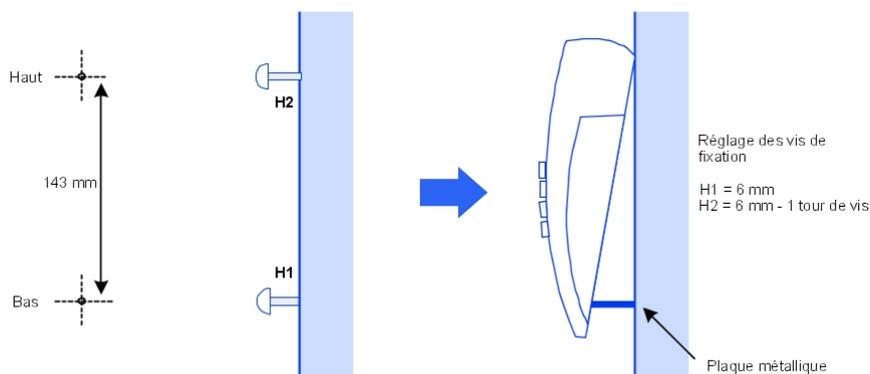
Préparation du poste

- Retournez le poste.
- Dévissez **A** et retirez la plaque métallique.
- Remontez cette plaque dans la rainure du bas et fixez-la avec la vis **B**.
- Faites sortir l'ergot de raccrochage du combiné en tournant d'un demi-tour la vis **C**.



Fixation du poste

- Percez deux trous en respectant les côtes indiquées ci-dessous.
- Positionnez les vis d'accrochage selon le réglage indiqué ci-dessous.
- Accrochez le poste.

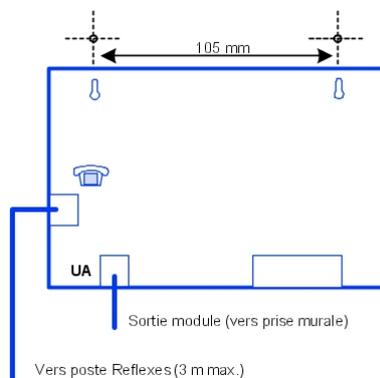


Montage du module optionnel

Pour les postes Alcatel First Reflexes et Easy Reflexes, le module optionnel est externe au poste ; ce module peut être posé sur une table ou fixé au mur. L'installation se limite alors aux opérations de raccordement entre le poste, le module et la prise murale.

Fixation murale du module optionnel

- Percez deux trous (écartement = 105 mm, diamètre = 6 mm).
- Positionnez les vis d'accrochage.
- Accrochez le module.



4.4.2 Terminaux e-Reflexes

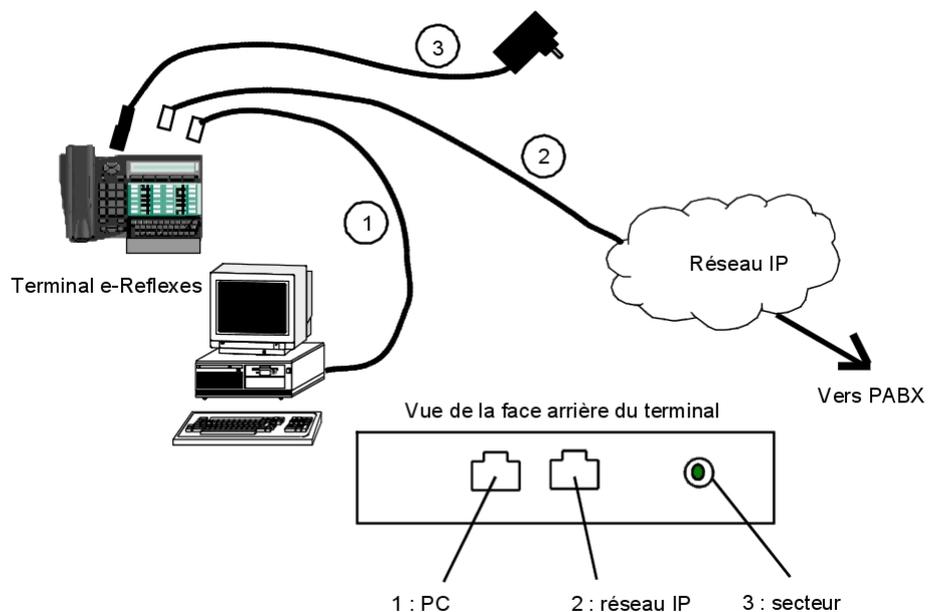
4.4.2.1 Câblage

4.4.2.1.1 Diagramme de câblage

3 modèles de terminaux compatibles avec les standards IP et VoIP sont proposés :

- Advanced e-Reflexes (4035IP)
- Premium e-Reflexes (4020IP)
- Easy e-Reflexes (4010IP)

RACCORDEMENT



Les terminaux e-Reflexes se connectent avec :

1. Un PC (facultatif). Le PC est une station de travail qui utilise la facilité "switch" du poste (liaison par câble RJ45 droit). Le connecteur PC n'est pas alimentant ; il n'existe pas sur le terminal Easy e-Reflexes.

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Sorties	TXB+	TXB-	RXB+	A1	A2	RXB-	B1	B2

2. Le réseau IP (câble RJ45 droit).

Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
Sorties	RXA+	RXA-	TXA+			TXA-		

3. La prise secteur pour alimentation locale.

Pin	1	2
Signal	A42V-	A42V+

4.4.2.2 *Mise en service*

4.4.2.2.1 Procédure de configuration

Selon le typologie du réseau, la configuration des terminaux e-Reflexes peut-être :

- Totalement automatique, si ceux-ci sont sur le même sous-réseau que Alcatel OmniPCX Office : il suffit de connecter les terminaux au LAN et de brancher le bloc d'alimentation. Le serveur DHCP se charge de l'allocation d'adresses IP dynamiques et le serveur TFTP intégré à la carte CPU-1/CPU-2/CPUE-1/CPUE-2 télécharge le logiciel dans l'IP Enabler (intégré dans le terminal).
- Manuelle, lorsque les terminaux sont connectés à un sous-réseau différent de Alcatel OmniPCX Office, ou si le serveur DHCP intégré à la carte CoCPU-1/CoCPU-2 est désactivé : il faut alors saisir les paramètres IP sur les équipements, ainsi que l'adresse du serveur TFTP.

Enregistrement de terminaux e-Reflexes connectés à un sous-réseau différent de celui de Alcatel OmniPCX Office

- Branchez l'alimentation du terminal concerné.
- Appuyez sur **i** puis sur **#**.
- Appuyez sur **2** (IP Parameters).
- Appuyez sur **1** (Mode Static).
- Appuyez sur **2** (IP Address). Saisissez l'adresse IP du terminal. Validez en appuyant sur **#**.
- Appuyez sur **3** (Subnet Mask). Saisissez l'adresse IP du masque sous-réseau de la carte CoCPU-1/CoCPU-2. Validez en appuyant sur **#**.
- Appuyez sur **4** (Router Address). Saisissez l'adresse IP du routeur externe. Validez en appuyant sur **#**.
- Appuyez sur **5** (TFTP Server). Saisissez l'adresse IP de la carte CoCPU-1/CoCPU-2. Validez en appuyant sur **#**.

- Appuyez sur **7** (VLAN id). Pour faire basculer l'e-Reflexes du mode sans VLAN au mode avec VLAN (LAN virtuel), appuyez sur **1** puis programmez la valeur du VLAN (valeur décimale comprise entre 0 et 4095). Pour désactiver le VLAN, ré-appuyez sur **1**.

Note : Le choix 6. Main CPU Address est inutilisé.

- Appuyez sur **Fin**.
- Appuyez sur **#** pour sauvegarder ; le terminal affiche successivement les deux écrans **Modification Saved** et **IPPhone will reset** avant de se réinitialiser.

Au démarrage, le terminal e-Reflexes exécutera six phases d'enregistrement :

- Phase 1 : Initialisation IP
- Phase 2 : Téléchargement du fichier de configuration
- Phase 3 : Téléchargement du fichier binaire
- Phase 4 : Flashage du binaire
- Phase 5 : Téléchargement du fichier de démarrage
- Phase 6 : Etablissement de la signalisation IP

A la fin de la phase 6, le terminal est initialisé et apparaît dans la liste des postes de PM5.



L'utilisation des terminaux e-Reflexes nécessite des configurations au niveau système

par PM5, c'est à dire :

- Nombre de canaux d'abonnés VoIP.
- Activation / désactivation du serveur DHCP (allocation dynamique ou saisie manuelle des adresses IP).

Pour plus de détails, consultez la section Voix sur IP de la documentation technique du produit.

4.5 Postes Alcatel IP Touch série 8

4.5.1 Poste Alcatel IP Touch 4018

4.5.1.1 Mise en service

4.5.1.1.1 Informations générales

Ce chapitre présente les actions qu'il est nécessaire de réaliser pour mettre en service les postes Alcatel 4018 IP Touch.

La figure suivante illustre les connecteurs situés à la base du poste.

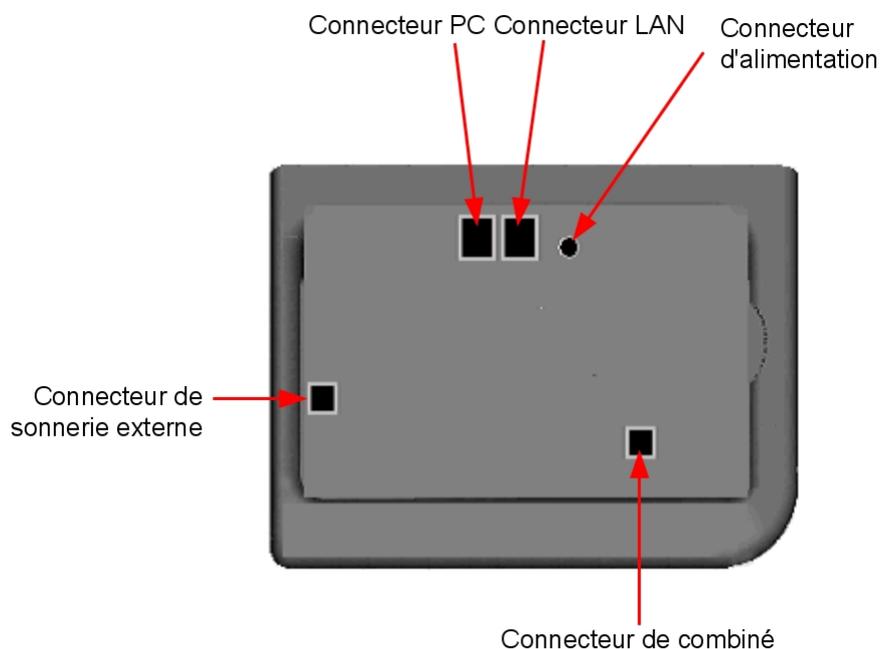


Figure 4.48 : Alcatel 4018 IP Touch Connecteurs

4.5.1.1.2 Mise en service du poste

Cette section décrit comment:

- connecter le poste,
- initialiser le poste,
- programmer des touches.

Prérequis

Aucun.

Connexion des postes

Cette section décrit comment:

- connecter un poste IP Touch au réseau local (LAN),
- connecter l'alimentation.

Prérequis

Aucun.

Connexion d'un poste IP Touch au LAN

Pour raccorder le poste au LAN:

1. Retourner le poste de façon à en voir la base.

2. Enficher le câble RJ45 dans le connecteur LAN du poste.
3. Connecter le câble RJ45 côté LAN.

Connexion de l'alimentation

Le poste peut être alimenté à partir de deux sources d'alimentation :

- Un adaptateur AC/DC externe, alimentation –42V
Une prise jack femelle permet de connecter l'adaptateur secteur. L'adaptateur AC/DC externe est le même que pour les postes IP Touch et e-Reflex.
- Power over Ethernet (PoE)
L'alimentation via Ethernet peut être réalisée à l'aide d'un commutateur compatible à la norme 802.3af.

Si un adaptateur AC/DC externe est utilisé:

1. Enficher le câble approprié de l'adaptateur dans le connecteur d'alimentation du poste.
2. Connecter l'adaptateur au secteur.
La phase d'initialisation commence.

Initialisation des postes

Cette section décrit comment:

- choisir le mode d'initialisation,
- initialiser le poste IP Touch.

Prérequis

Le poste IP Touch doit être connecté :

- au LAN,
- à l'alimentation.

Choix du mode d'initialisation

Le mode par défaut est le mode dynamique.

Pour choisir le mode d'initialisation, se reporter au tableau ci-dessous.

tableau 4.21 : Modes d'initialisation

Lorsque	Le mode d'initialisation requis est	et
un serveur DHCP est disponible	Mode dynamique ou mode dynamique Alcatel	Reportez-vous au tableau : Procédure d'initialisation Pour le mode dynamique Alcatel, l'adresse IP du poste doit être fournie par le routeur Alcatel.

aucun serveur DHCP n'est disponible	Mode statique	<ul style="list-style-type: none"> - Reportez-vous au tableau : Procédure d'initialisation - L'administrateur réseau doit fournir : <ul style="list-style-type: none"> • une adresse IP pour le poste IP Touch • le masque de sous-réseau • l'adresse du routeur • l'adresse du serveur TFTP (adresse de la carte VoIP maître)
-------------------------------------	---------------	---

Initialisation du poste IP Touch

Pour initialiser le poste IP Touch, se reporter au tableau ci-dessous.

*Note 1 : Dans les deux cas ci-dessous, vous pouvez afficher la version du logiciel du poste IP Touch après l'étape 2 en sélectionnant **Version** dans le menu principal.*

tableau 4.22 : Procédure d'initialisation

Pour une initialisation	Procédure
Mode dynamique ou mode dynamique Alcatel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connecter l'alimentation. 2. Avant que la phase 5 de l'initialisation commence, appuyer sur les touches i, puis #. <i>Le menu principal apparaît.</i> 3. Si le poste était précédemment en mode statique, sélectionner IP Paramètres dans le menu Principal. <i>Le menu IP Paramètres apparaît.</i> 4. Sélectionner dynamique et appuyer sur la touche Valide. 5. Enregistrer en appuyant sur la touche #. 6. Quitter le menu Principal en appuyant sur la touche *.

statique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connecter l'alimentation. 2. Avant que la phase 5 de l'initialisation commence, appuyer sur les touches i, puis #. <i>Le menu principal apparaît.</i> 3. Dans le menu Principal sélectionner IP Paramètres. <i>Le menu IP Paramètres apparaît.</i> 4. Sélectionner statique et appuyer sur la touche Valide. 5. Renseignez les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Adresse IP b. Masque de sous-réseau c. Adresse de routeur d. Adresse de serveur TFTP e. Port TFTP (69) f. Adresse CPU 6. Entrez les détails requis sur le VLAN de la manière suivante : <ol style="list-style-type: none"> a. Si nécessaire, sélectionner Use VLAN (Utiliser le VLAN) puis entrer l'ID du VLAN. b. Vérifier que Strict VLAN (VLAN strict) est correctement configuré. Ce paramètre est sélectionné par défaut ; en le désélectionnant, vous pourrez utiliser le serveur DHCP d'un autre VLAN. 7. Enregistrer les valeurs de paramètre ci-dessus en appuyant sur la touche #. 8. Quitter le menu Principal en appuyant sur la touche *. <i>Le poste recommence à partir de la phase 1 avec les nouveaux paramètres.</i> <p><i>Note 2 : Si un message d'erreur apparaît au cours de l'initialisation, déconnecter l'adaptateur secteur et le reconnecter pour forcer le système à réinitialiser.</i></p>
----------	--

Recommencer l'initialisation

Si vous souhaitez modifier la valeur d'un paramètre, recommencez l'initialisation comme indiqué ci-dessous.

Pour redémarrer l'initialisation:

1. Déconnecter l'alimentation du poste IP Touch.
2. Reconnecter l'alimentation.
3. Exécuter la procédure d'initialisation comme indiquée au [tableau : Procédure d'initialisation](#)

Programmation des touches

Cette section décrit comment programmer les touches programmables.

En fait, seule la touche d'appel direct, qui est par défaut la sixième touche programmable, peut être programmée (avec un numéro de téléphone). Toutefois, la touche Personnel/Appel par nom peut être programmée d'une manière identique.

Pour programmer une touche:

1. Appuyer sur la touche **i** puis sur la touche programmable souhaitée.
2. Appuyer sur une des touches directionnelles (haut ou bas).
3. Saisir le numéro de téléphone à associer à cette touche programmable.
4. Appuyer sur **OK**. L'affichage par défaut du poste est ensuite rétabli.

Déménagement et conservation des postes IP Touch

Cette section décrit comment déménager et conserver un même poste.

Dans la procédure ci-dessous, on suppose que :

- il existe un serveur DHCP,
- aucun VLAN ne doit être configuré.

Prérequis

Aucun.

Déménagement et conservation du même poste

Pour déménager et conserver le même poste:

1. Débrancher le poste.
2. Brancher le poste dans le connecteur à son nouvel emplacement.

4.5.2 Postes Alcatel IP Touch 4028, 4038 et 4068

4.5.2.1 Mise en service

4.5.2.1.1 Informations générales

Ce chapitre présente les actions requises pour mettre en service les postes Alcatel 4028 IP Touch, 4038 IP Touch et 4068 IP Touch.

La figure suivante illustre les connecteurs situés à la base de chaque poste.

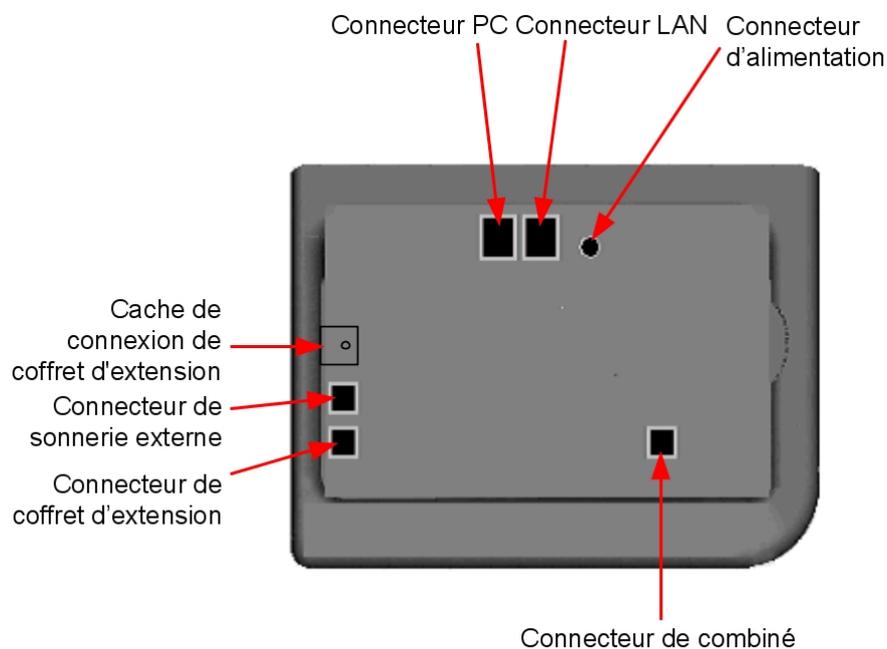


Figure 4.49 : Alcatel Connecteurs 4028 IP Touch, 4038 IP Touch et 4068 IP Touch

4.5.2.1.2 Mise en service des postes

Cette section décrit comment:

- connecter les postes,
- initialiser les postes,
- connecter les équipements en option,
- programmer des touches.

Prérequis

Aucun.

Connexion des postes

Cette section décrit comment:

- connecter un poste IP Touch au réseau local (LAN),
- connecter l'alimentation.

Prérequis

Aucun.

Connexion d'un poste IP Touch au LAN

Pour raccorder le poste au LAN:

1. Retourner le poste de façon à en voir la base.
2. Enficher le câble RJ45 dans le connecteur LAN du poste.
3. Connecter le câble RJ45 côté LAN.

Connexion de l'alimentation

Le poste peut être alimenté à partir de deux sources d'alimentation :

- Un adaptateur AC/DC externe, alimentation –42V
Une prise jack femelle permet de connecter l'adaptateur secteur. L'adaptateur AC/DC externe est le même que pour les postes IP Touch et e-Reflex.
- Power over Ethernet (PoE)
L'alimentation via Ethernet peut être réalisée à l'aide d'un commutateur compatible à la norme 802.3af.

Si un adaptateur AC/DC externe est utilisé:

1. Enficher le câble approprié de l'adaptateur dans le connecteur d'alimentation du poste.
2. Connecter l'adaptateur au secteur.
La phase d'initialisation commence.

Initialisation des postes

Cette section décrit comment:

- choisir le mode d'initialisation,
- initialiser le poste IP Touch.

Prérequis

Le poste IP Touch doit être connecté :

- au LAN,
- à l'alimentation.

Choix du mode d'initialisation

Le mode par défaut est le mode dynamique.

Pour choisir le mode d'initialisation, se reporter au tableau ci-dessous.

tableau 4.23 : Modes d'initialisation

Lorsque	Le mode d'initialisation requis est	et
un serveur DHCP est disponible	Mode dynamique ou mode dynamique Alcatel	Reportez-vous au tableau : Procédure d'initialisation Pour le mode dynamique Alcatel, l'adresse IP du poste doit être fournie par le routeur Alcatel.

aucun serveur DHCP n'est disponible	Mode statique	<ul style="list-style-type: none"> - Reportez-vous au tableau : Procédure d'initialisation - L'administrateur réseau doit fournir : <ul style="list-style-type: none"> • une adresse IP pour le poste IP Touch • le masque de sous-réseau • l'adresse du routeur • l'adresse du serveur TFTP (adresse de la carte VoIP maître) <p><i>Note : Vous devez connaître le numéro de votre poste.</i></p>
-------------------------------------	---------------	---

Initialisation du poste IP Touch

Pour initialiser le poste IP Touch, se reporter au tableau ci-dessous.

[tableau 4.24 : Procédure d'initialisation](#)

Pour une initialisation	Procédure
Mode dynamique ou mode dynamique Alcatel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connecter l'alimentation. 2. Avant que la phase 5 de l'initialisation commence, appuyer sur les touches i, puis #. <i>Le menu principal apparaît.</i> 3. Si le poste était précédemment en mode statique, sélectionner IP Paramètres dans le menu Principal. <i>Le menu IP Paramètres apparaît.</i> 4. Sélectionner dynamique. 5. Enregistrer en appuyant sur la touche dynamique dans la partie supérieure gauche de l'afficheur. 6. Quitter le menu Principal en appuyant sur la touche dynamique dans la partie supérieure droite de l'afficheur.

statique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connecter l'alimentation. 2. Avant que la phase 5 de l'initialisation commence, appuyer sur les touches i, puis #. <i>Le menu principal apparaît.</i> 3. Dans le menu Principal sélectionner IP Paramètres. <i>Le menu IP Paramètres apparaît.</i> 4. Sélectionner statique. 5. Renseignez les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Adresse IP b. Masque de sous-réseau c. Adresse de routeur d. Adresse de serveur TFTP e. Port TFTP (69) f. Adresse CPU 6. Entrez les détails requis sur le VLAN de la manière suivante : <ol style="list-style-type: none"> a. Si nécessaire, sélectionner Use VLAN (Utiliser le VLAN) puis entrer l'ID du VLAN. b. Vérifier que Strict VLAN (VLAN strict) est correctement configuré. Ce paramètre est sélectionné par défaut ; en le désélectionnant, vous pourrez utiliser le serveur DHCP d'un autre VLAN. 7. Enregistrer en appuyant sur la touche dynamique dans la partie supérieure gauche de l'afficheur. 8. Quitter le menu Principal en appuyant sur la touche dynamique dans la partie supérieure droite de l'afficheur. <i>Le poste recommence à partir de la phase 1 avec les nouveaux paramètres.</i> <p><i>Note : Si un message d'erreur apparaît au cours de l'initialisation, déconnecter l'adaptateur secteur et le reconnecter pour forcer le système à réinitialiser.</i></p>
----------	--

Recommencer l'initialisation

Si vous souhaitez modifier la valeur d'un paramètre, recommencer l'initialisation comme indiqué ci-dessous.

Pour redémarrer l'initialisation:

1. Déconnecter l'alimentation du poste IP Touch.
2. Reconnecter l'alimentation.
3. Exécuter la procédure d'initialisation comme indiquée au [tableau : Procédure d'initialisation](#)

Connexion des équipements en option

Cette section décrit comment:

- Connecter un boîtier d'extension (AOM) aux postes,
- Connecter un casque,
- Connecter un haut-parleur externe à la base.

Connexion d'un boîtier d'extension (AOM) aux postes

Des boîtiers d'extension (AOM) peuvent être connectés aux postes Alcatel 4028 IP Touch, 4038 IP Touch et 4068 IP Touch. Ils se placent du côté droit du poste.

Il existe trois types de boîtiers d'extension qui permettent d'ajouter des touches avec icônes :

- le boîtier AOM10 qui comporte 10 touches,
- le boîtier AOM40 qui comporte 40 touches,
- le boîtier AOM Smart Display 8 Series et 9 Series qui comporte 14 touches avec noms programmables pour l'affichage LCD.

Prérequis

Aucun.

Règles et restrictions

Les règles suivantes s'appliquent pour l'utilisation des boîtiers d'extension avec les postes Alcatel 4028 IP Touch, 4038 IP Touch et 4068 IP Touch IP Touch :

- Au maximum, trois boîtiers d'extension de type AOM10 et AOM40 peuvent être connectés à chaque poste, fournissant jusqu'à 120 touches supplémentaires.
- Au maximum, deux boîtiers Smart Display peuvent être connectés à chaque poste, fournissant jusqu'à 28 touches supplémentaires.
- Les boîtiers d'extension de type AOM10 et AOM40 peuvent être utilisés sur le même poste, mais le boîtier Smart Display ne peut pas être utilisé en conjonction avec un boîtier AOM10 ou AOM40.
- Lorsqu'un boîtier AOM10 est utilisé avec d'autres boîtiers d'extension, il doit être connecté en dernier, tout à fait à droite du poste.

Connexion de boîtiers d'extension

Pour connecter un boîtier d'extension :

1. Retirer la languette située sur le côté droit du poste IP Touch,
2. Enficher le connecteur RJ45 du boîtier d'extension dans le connecteur RJ45 du poste,
3. Insérer les fixations du boîtier d'extension dans les trous appropriés à droite du poste IP Touch,
4. Visser le boîtier d'extension au poste IP Touch.

Note : Si le poste IP Touch est allumé lorsque vous ajoutez le boîtier d'extension, il est nécessaire de le redémarrer après la connexion.

Connexion du casque

La prise jack du casque est située sur le côté gauche du poste.

La prise jack femelle 3,5 mm peut recevoir une prise jack de casque.

La touche mains libres permet de basculer entre le combiné et le casque.

Prérequis

Aucun.

Connexion d'un casque

Pour connecter un casque, raccordez simplement la prise jack du casque au connecteur associé sur le côté du poste.

Connexion d'un haut-parleur externe à la base

La prise jack pour haut-parleur externe à la base est située sur le côté gauche du poste IP Touch.

La prise jack femelle 3,5 mm peut recevoir une prise jack de haut-parleur externe.

Pour prendre en compte un haut-parleur externe à la base, le paramètre de personnalisation du poste pour la prise jack doit être "Haut-parleur".

Prérequis

Aucun.

Connexion d'un haut-parleur externe à la base

Pour connecter un haut-parleur externe, raccordez la prise jack du haut-parleur externe au connecteur associé sur le côté du poste.

Programmation des touches

Cette section décrit comment programmer une touche programmable à partir des :

- touches F1/F2,
- touches du boîtier d'extension (le cas échéant),
- touches d'extension virtuelles.

Deux méthodes sont présentées.

Programmation d'une touche

Pour programmer une touche:

1. Dans l'onglet **MENU**, sélectionner **Réglages**.
Le menu Réglages apparaît.
2. Dans le menu **Paramètres**, sélectionner **Touches**.
Les touches d'extension virtuelles apparaissent.
3. Sélectionner la touche à programmer de la manière suivante :
 - Pour programmer une touche d'extension virtuelle, faites défiler toutes les touches à l'aide des touches directionnelles haut/bas jusqu'à ce que vous trouviez celle de votre choix, puis appuyez sur la touche dynamique correspondante.
 - Pour programmer la touche F1 ou F2, ou une touche d'un boîtier d'extension connecté, appuyez simplement sur cette touche.
4. Sélectionner **Nom** et saisir le nom à associer à la touche sélectionnée, puis appuyer sur **OK**.
Le nom souhaité est associé à la touche.
5. Sélectionner **Numéro** et saisir le numéro de téléphone à associer à la touche, puis appuyer sur **OK**.
Le numéro souhaité est associé à la touche.
6. Appuyer sur **Quitter** pour revenir à la page d'accueil.

Programmation d'une touche (personnalisation rapide)

Vous pouvez également programmer une touche en utilisant la méthode suivante :

1. Sélectionner la touche à programmer de la manière suivante :
 - Pour programmer une touche d'extension virtuelle, dans l'onglet **PERSO** appuyer sur **i** puis sur la touche requise.
 - Pour programmer la touche F1 ou F2, ou une touche d'un boîtier d'extension connecté, dans l'onglet appuyer sur **i** puis sur la touche requise.
2. Sélectionner **Nom** et saisir le nom à associer à la touche sélectionnée, puis appuyer sur **OK**.

Le nom souhaité est associé à la touche.
3. Sélectionner **Numéro** et saisir le numéro de téléphone à associer à la touche, puis appuyer sur **OK**.

Le numéro souhaité est associé à la touche.
4. Appuyer sur **Quitter** pour revenir à la page d'accueil.

Déménagement et conservation des postes IP Touch

Cette section décrit comment déménager et conserver un même poste.

Dans la procédure ci-dessous, on suppose que :

- il existe un serveur DHCP,
- aucun VLAN ne doit être configuré.

Prérequis

Aucun.

Déménagement et conservation du même poste

Pour déménager et conserver le même poste:

1. Débrancher le poste.
2. Brancher le poste dans le connecteur à son nouvel emplacement.

4.6 Postes Alcatel série 9

4.6.1 Poste Alcatel 4019

4.6.1.1 Mise en service

4.6.1.1.1 Informations générales

Ce chapitre présente les actions requises pour mettre en service le poste Alcatel 4019.

La figure suivante illustre les connecteurs situés à la base du poste.

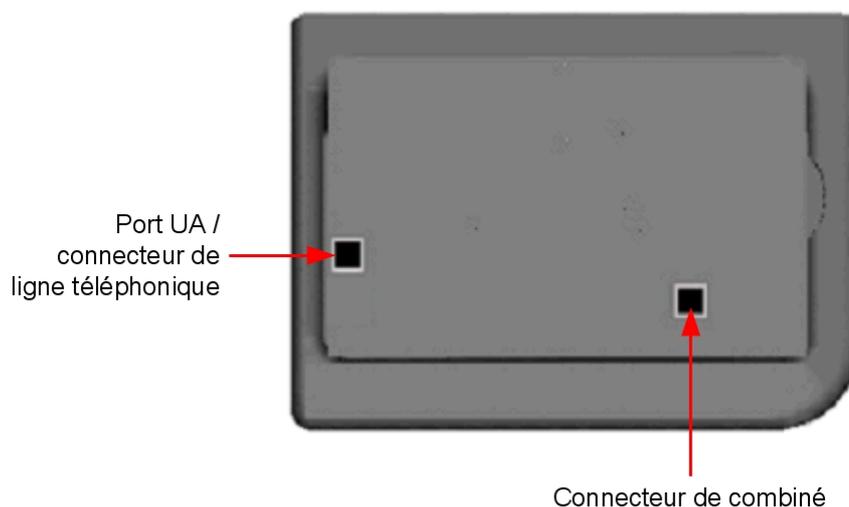


Figure 4.50 : Alcatel 4019 connecteurs

4.6.1.1.2 Mise en service du poste

Cette section décrit comment:

- connecter le poste,
- programmer des touches.

Prérequis

Aucun.

Connexion du poste

Cette section décrit comment raccorder le poste au système téléphonique.

Prérequis

Aucun.

Raccordement du poste au système téléphonique

Pour raccorder le poste au système téléphonique :

1. Retourner le poste de façon à en voir la base.
2. Enficher le câble RJ11 dans le connecteur de la ligne téléphonique/du port UA du poste.
3. Raccorder le câble RJ11 au port UA du système téléphonique.

Programmation des touches

Cette section décrit comment programmer les touches programmables.

En fait, seule la touche d'appel direct, qui est par défaut la sixième touche programmable, peut être programmée (avec un numéro de téléphone). Toutefois, la touche Personnel/Appel par nom peut être programmée d'une manière identique.

Pour programmer une touche:

1. Appuyer sur la touche **i** puis sur la touche programmable souhaitée.
2. Appuyer sur une des touches directionnelles (haut ou bas).
3. Saisir le numéro de téléphone à associer à cette touche programmable.
4. Appuyer sur **OK**. L'affichage par défaut du poste est ensuite rétabli.

4.6.2 Postes Alcatel 4029 et 4039

4.6.2.1 Mise en service

4.6.2.1.1 Informations générales

Ce chapitre présente les actions requises pour mettre en service les postes Alcatel 4029 et 4039.

La figure suivante illustre les connecteurs situés à la base de chaque poste.

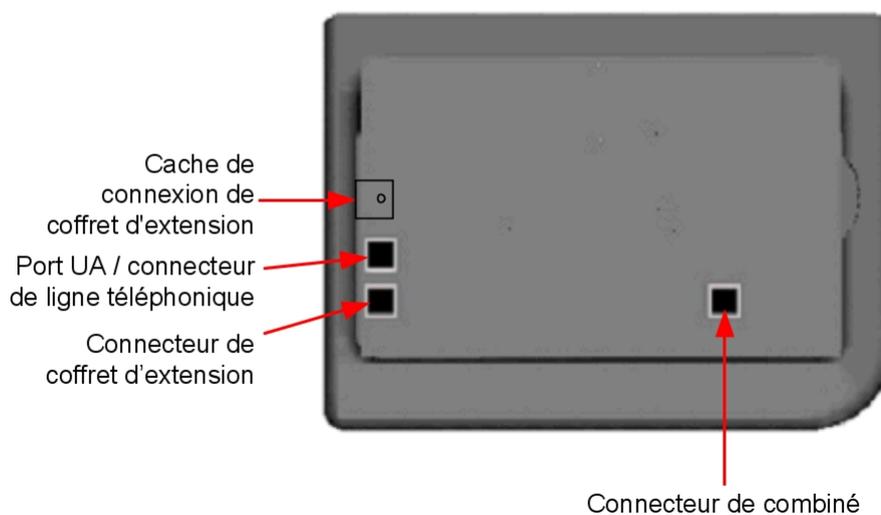


Figure 4.51 : Alcatel Connecteurs 4029 et 4039

4.6.2.1.2 Mise en service des postes

Cette section décrit comment:

- connecter les postes,
- connecter les équipements en option,

- programmer des touches.

Prérequis

Aucun.

Connexion des postes

Cette section décrit comment raccorder un poste au système téléphonique.

Prérequis

Aucun.

Raccordement au système téléphonique

Pour raccorder un poste au système téléphonique :

1. Retourner le poste de façon à en voir la base.
2. Enficher le câble RJ11 dans le connecteur de la ligne téléphonique/du port UA du poste.
3. Raccorder le câble RJ11 au port UA du système téléphonique.

Connexion des équipements en option

Cette section décrit comment:

- connecter un boîtier d'extension (AOM) aux postes,
- connecter un casque,
- connecter un équipement mains libres externe.

Connexion d'un boîtier d'extension (AOM) aux postes

Des boîtiers d'extension (AOM) peuvent être connectés aux postes Alcatel 4029 et 4039. Ils se placent du côté droit du poste.

Il existe trois types de boîtiers d'extension qui permettent d'ajouter des touches avec icônes :

- le boîtier AOM10 qui comporte 10 touches,
- le boîtier AOM40 qui comporte 40 touches,
- le boîtier AOM Smart Display 8 Series et 9 Series qui comporte 14 touches avec noms programmables pour l'affichage LCD.

Prérequis

Aucun.

Règles et restrictions

Les règles suivantes s'appliquent à l'utilisation des boîtiers d'extension avec les postes Alcatel 4029 et 4039 :

- Au maximum, trois boîtiers d'extension de type AOM10 et AOM40 peuvent être connectés à chaque poste, fournissant jusqu'à 120 touches supplémentaires.
- Au maximum, deux boîtiers Smart Display peuvent être connectés à chaque poste, fournissant jusqu'à 28 touches supplémentaires.

- Les boîtiers d'extension de type AOM10 et AOM40 peuvent être utilisés sur le même poste, mais le boîtier Smart Display ne peut pas être utilisé en conjonction avec un boîtier AOM10 ou AOM40.
- Lorsqu'un boîtier AOM10 est utilisé avec d'autres boîtiers d'extension, il doit être connecté en dernier, tout à fait à droite du poste.

Connexion de boîtiers d'extension

Pour connecter un boîtier d'extension :

1. Retirer la languette située sur le côté droit du poste,
2. Enficher le connecteur RJ45 du boîtier d'extension dans le connecteur RJ45 du poste,
3. Insérer les fixations du boîtier d'extension dans les trous appropriés à droite du poste,
4. Visser le boîtier d'extension au poste.

Note : Si le poste est allumé lorsque vous ajoutez le boîtier d'extension, il est nécessaire de redémarrer le poste après la connexion.

Connexion du casque

La prise jack du casque est située sur le côté gauche du poste.

La prise jack femelle 3,5 mm peut recevoir une prise jack de casque.

La touche mains libres permet de basculer entre le combiné et le casque.

Prérequis

Aucun.

Connexion d'un casque

Pour connecter un casque, raccordez simplement la prise jack du casque au connecteur associé sur le côté du poste.

Connexion d'un équipement mains libres externe

La prise jack de l'équipement externe est située sur le côté gauche du poste.

La prise jack femelle 3,5 mm peut recevoir la prise jack d'un équipement mains libres externe.

Pour prendre en compte un équipement mains libres externe à la base, le paramètre de personnalisation du poste pour la prise jack doit être "Mains-Libres".

Prérequis

Aucun.

Connexion d'un équipement mains libres externe

Pour connecter un équipement mains libres externe, raccordez la prise jack de l'équipement externe au connecteur associé sur le côté du poste.

Programmation des touches

Cette section décrit comment programmer une touche programmable à partir des :

- touches F1/F2,

- touches du boîtier d'extension (le cas échéant),
- touches d'extension virtuelles.

Deux méthodes sont présentées.

Programmation d'une touche

Pour programmer une touche:

1. Dans l'onglet **MENU**, sélectionner **Réglages**.
Le menu Réglages apparaît.
2. Dans le menu **Paramètres**, sélectionner **Touches**.
Les touches d'extension virtuelles apparaissent.
3. Sélectionner la touche à programmer de la manière suivante :
 - Pour programmer une touche d'extension virtuelle, faites défiler toutes les touches à l'aide des touches directionnelles haut/bas jusqu'à ce que vous trouviez celle de votre choix, puis appuyez sur la touche dynamique correspondante.
 - Pour programmer la touche F1 ou F2, ou une touche d'un boîtier d'extension connecté, appuyez simplement sur cette touche.
4. Sélectionner **Nom** et saisir le nom à associer à la touche sélectionnée, puis appuyer sur **OK**.
Le nom souhaité est associé à la touche.
5. Sélectionner **Numéro** et saisir le numéro de téléphone à associer à la touche, puis appuyer sur **OK**.
Le numéro souhaité est associé à la touche.
6. Appuyer sur **Quitter** pour revenir à la page d'accueil.

Programmation d'une touche (personnalisation rapide)

Vous pouvez également programmer une touche en utilisant la méthode suivante :

1. Sélectionner la touche à programmer de la manière suivante :
 - Pour programmer une touche d'extension virtuelle, dans l'onglet **PERSO** appuyer sur **i** puis sur la touche requise.
 - Pour programmer la touche F1 ou F2, ou une touche d'un boîtier d'extension connecté, dans l'onglet appuyer sur **i** puis sur la touche requise.
2. Sélectionner **Nom** et saisir le nom à associer à la touche sélectionnée, puis appuyer sur **OK**.
Le nom souhaité est associé à la touche.
3. Sélectionner **Numéro** et saisir le numéro de téléphone à associer à la touche, puis appuyer sur **OK**.
Le numéro souhaité est associé à la touche.
4. Appuyer sur **Quitter** pour revenir à la page d'accueil.

4.7 Stations de base

4.7.1 Description détaillée

Cette fiche décrit les règles à suivre pour une installation comportant trois ou quatre bases DECT.

Pour une installation plus importante, une étude préalable au moyen d'outils de couverture doit être faite. Les bases sont installées ensuite selon les résultats de cette étude.

4.7.1.1 RACCORDEMENT

La base Alcatel 4070 IO est destinée à une implantation interne dans le bâtiment, alors que la station de base Alcatel 4070 EO est destinée à une implantation externe.

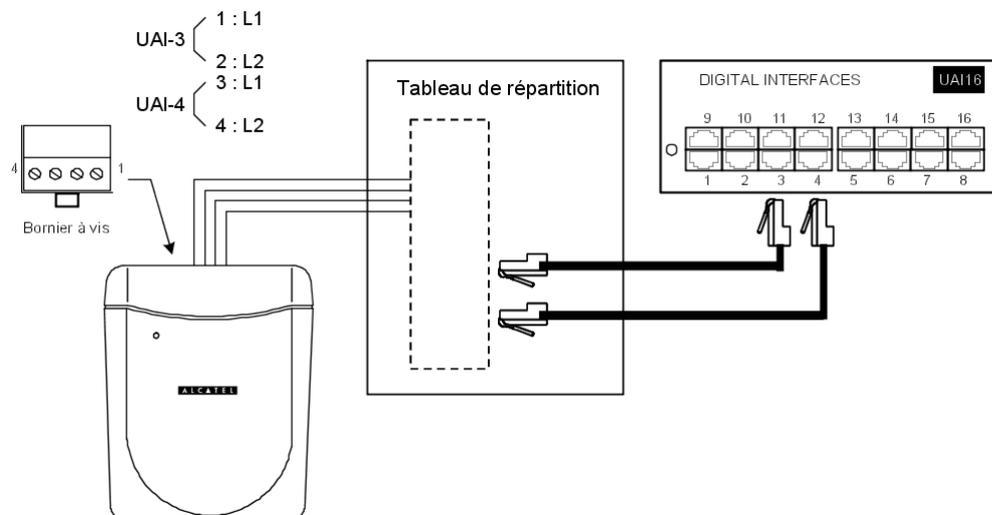
Une station de base peut être raccordée à 1 ou 2 liens UA (cartes UAI) et permet 3 ou 6 communications simultanées avec des postes DECT/GAP.

La nécessité d'avoir trois ou six canaux de communication dépend du nombre de postes sans fil et du trafic DECT à gérer.

En cas de raccordement par deux câbles :

- utiliser deux interfaces voisines d'une carte UAI
- utiliser l'interface impaire pour le lien maître et l'autre pour le lien esclave.

 Les deux câbles doivent avoir la même longueur. La première interface de la carte UAI16 du système ne doit pas être utilisée, le poste opérateur utilisant ces points.



4.7.1.2 NOMBRE DE STATIONS DE BASE UTILES

Tout signal radio est soumis à plusieurs phénomènes de propagation : l'atténuation, la réflexion et la diffraction. Ces phénomènes sont liés à l'environnement de la station de base Alcatel 4070 IO/EO, et ont pour effet de modifier les performances radio du système.

Les effets peuvent être favorables ou défavorables à la propagation d'ondes.

Prenons pour exemple un bâtiment présentant une structure métallique. Dans ce cas, l'onde radio aura tendance à subir de nombreuses réflexions et, par conséquent, à dégrader les performances du système.

De plus, la portée d'une station de base Alcatel 4070 IO/EO sera fortement dépendante du nombre d'atténuations subies par l'onde radio à travers de multiples parois.

Le tableau suivant donne les valeurs de zone de couverture globale (cellule) pour une station de base Alcatel 4070 IO/EO basée dans des conditions d'environnement et de topologie normales :

	Intérieur	Extérieur
Rayon de couverture	~ 50 m	~ 400 m
Zone	~ 7 000 m ²	~ 50 000 m ²

4.7.1.3 NOMBRE D'USAGERS PAR STATION DE BASE

Type de raccordement de la station de base	Nombre d'utilisateurs DECT
3 canaux	4
6 canaux	12

4.7.1.4 POSITIONNEMENT DES STATIONS DE BASE DECT

En raison de l'environnement et de l'infrastructure, certaines recommandations doivent être prises en compte pour les emplacements des stations de base Alcatel 4070 IO/EO :

	Recommandations d'emplacements	Solutions envisageables
COUVERTURE INTERIEURE	Le plus loin possible des murs	Suspendre Alcatel 4070 IO/EO dans une zone dégagée
	Ne pas fixer directement sur une structure métallique	Déplacer Alcatel 4070 IO/EO dans une autre zone
	Ne pas placer dans des faux plafonds ou locaux techniques	Mettre Alcatel 4070 IO/EO dans des zones utiles (couloirs)
	Aussi loin que possible des machines industrielles ou des armoires électriques	Mettre Alcatel 4070 IO/EO dans des zones utiles
COUVERTURE EXTÉRIEURE	Placer les stations de base dans un espace ouvert (aussi loin que possible des bâtiments)	Fixation sur pylônes par exemple
	Placer les stations de base plus haut que des obstacles bas (arbres, voitures, etc.)	En haut des bâtiments et fixation sur pylônes par exemple

4.7.2 Règles de sécurité

4.7.2.1 PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

Pour une installation à l'extérieur, il est nécessaire d'utiliser des protections contre la foudre se rapportant au positionnement de la station de base Alcatel 4070 IO/EO.

4.7.2.1.1 Conditions d'utilisation de la protection contre la foudre :

Il convient de protéger la station de base Alcatel 4070 IO/EO contre la foudre, lorsqu'elle :

- se situe à moins de 1,5 m d'un mur et à plus de 2 m en-dessous de l'antenne.
- utilise une liaison aérienne externe entre la station de base et le système.

4.7.2.2 RECOMMANDATIONS SUR L'EXPOSITION DU PUBLIC AU CHAMP ELECTROMAGNETIQUE

4.7.2.2.1 DEBIT ABSORPTION MAGNETIQUE

L'exposition du public au champ électromagnétique pour les combinés et stations de base DECT se base sur l'unité de mesure Débit Absorption Spécifique (DAS). La valeur limite de DAS mentionnée dans les recommandations internationales ainsi que dans la recommandation européenne (1999/519/EC) est de 2W/kg.

La valeur limite autorisée de SAR pour le DECT est de 2 Watts/kilogramme sur 10g de tissus (SAR local). Les recommandations internationales comprennent une marge de sécurité pour le public et tiennent compte de possibles variations de mesures.

Valeurs de DAS

- Combiné : la puissance moyenne émise du combiné étant inférieure à 20mW, le combiné est présumé conforme sans avoir recours à des tests (voir : EN 50371). La valeur de DAS pour les combinés DECT (par exemple : Mobile 100/200 Reflexes) est non-significative.
- Station de base : le DAS local (tête et tronc) sur 10g de tissus pour les stations de base DECT (par exemple : 4070) est inférieur à 0.5 W/kg (cas d'une antenne intégrée omni-directionnelle).

4.7.2.2.2 CARACTERISTIQUES DES ANTENNES

Antennes intégrées

Les caractéristiques des antennes intégrées sont les suivantes :

- Bande passante : 1.88 - 1.93 Ghz
- Impédance : 50 Ohms
- TOS : 1.5:1
- Gain : 3 dBi (maximum)
- Polarisation : verticale (axe de l'antenne)
- Largeur de faisceau à 3 dB (vertical) : 90°
- Diagramme de radiation : omni-directionnel dans le plan horizontal.

Antennes externes

Selon la norme ETSI EN 301 406, le gain d'une antenne DECT est limité à 12 dB plus ou moins 3dB. Dans le cas d'antennes externes directives, si une distance de sécurité minimale de 50 cm est respectée, la valeur de DAS est similaire à celle obtenue dans le cas de l'antenne intégrée omni-directionnelle (et donc, inférieure à : 0.5 W/kg).

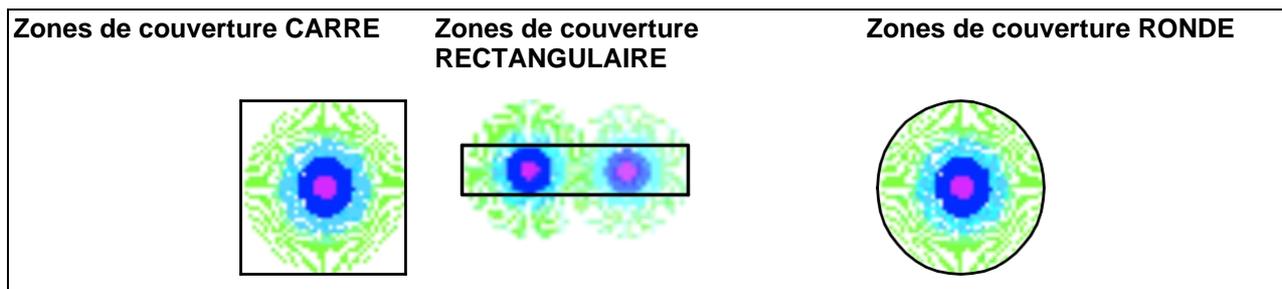
4.7.2.2.3 PERIMETRE DE CONFORMITE POUR L'EXPOSITION AU PUBLIC

- Antennes intégrées omni-directionnelles : aucune limite pour le périmètre de conformité
- Antenne externe (directionnelle) : l'installation doit prévoir un périmètre de sécurité respectant une distance minimale de 50 cm.

4.7.2.3 RECOMMANDATIONS D'INSTALLATION

4.7.2.3.1 Topologie standard

Les différentes infrastructures de bâtiment sont constituées de 3 types de formes géométriques.



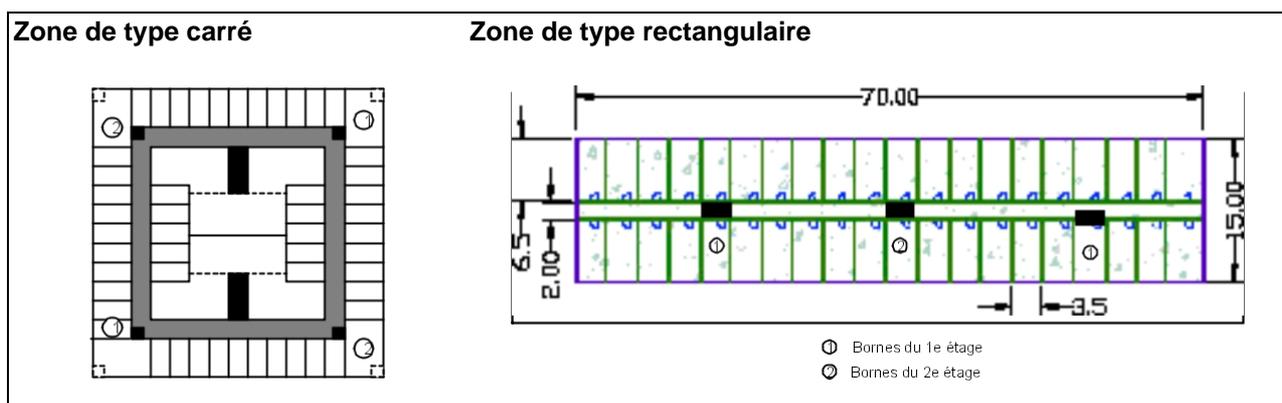
Les distances citées ci-dessous donnent une idée du résultat envisagé en terme de portée d'une station de base. Il apparaît clairement que la zone de type rectangulaire nécessite davantage de stations de base pour assurer la couverture.

4.7.2.3.2 Technique de disposition

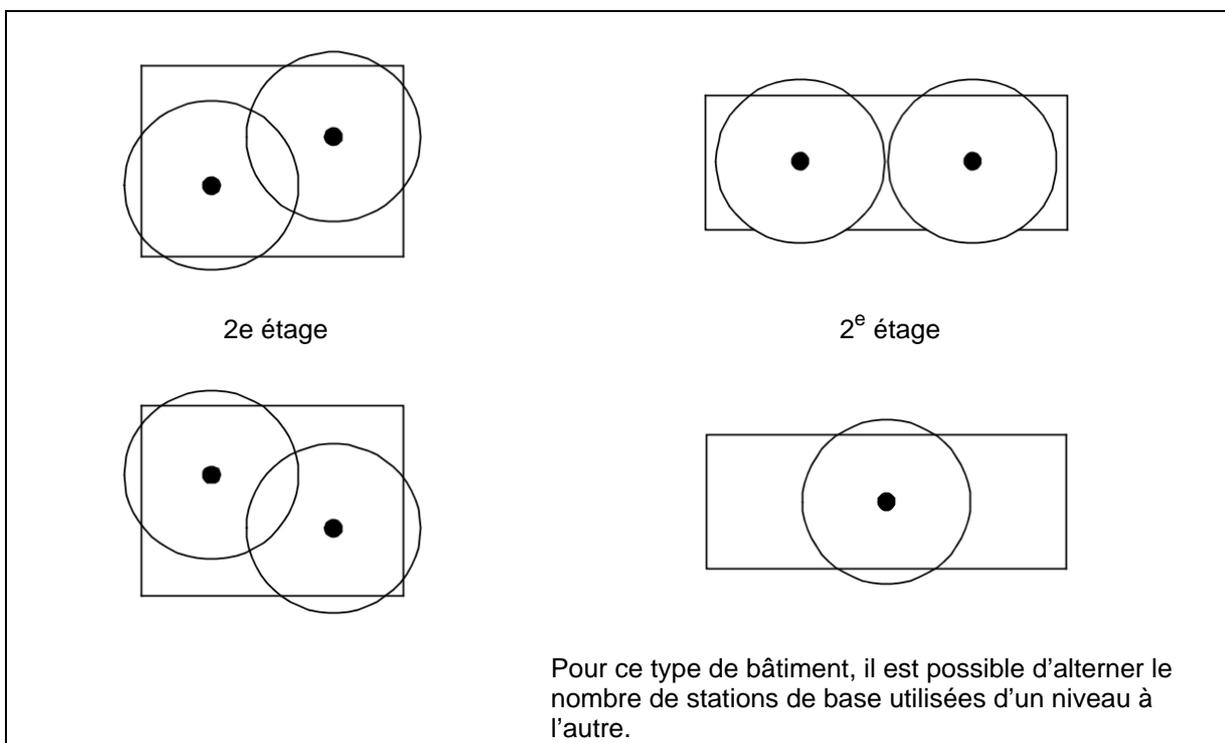
Dans le cas de structures multi-étages, différentes solutions doivent être envisagées en fonction :

- de la couverture obtenue à chaque niveau.
- de la place de la station de base Alcatel 4070 IO/EO (niveau supérieur ou niveau inférieur).

Exemples d'installation

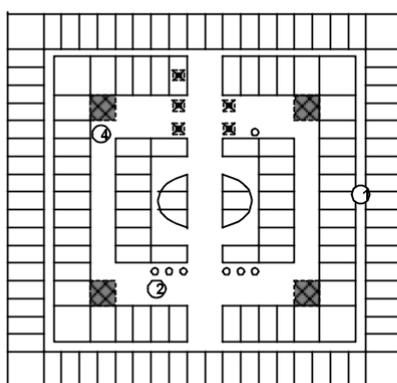


Exemple 1 : bâtiment carré **Exemple 2 : bâtiment rectangulaire**
1^{er} étage 1^{er} étage



La technique adoptée est le croisement des emplacements des stations de base d'un niveau à l'autre. Cette technique peut être utilisée un étage sur deux, si la couverture d'un niveau est réalisable depuis les stations de base du niveau adjacent.

4.7.2.3.3 Couverture dépendant de l'infrastructure



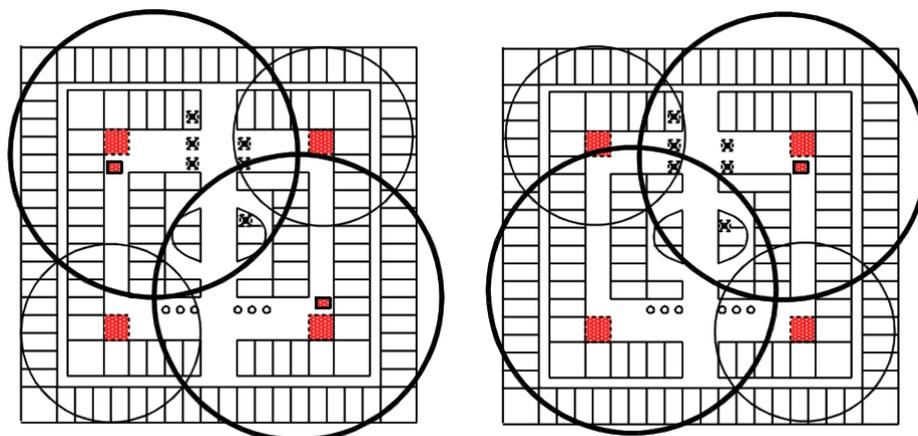
Description:

- 1e étage : 66m x 42 m
- (1) bureaux
- (2) couloirs
- (3) ascenseurs
- (4) escaliers

2 étages à couvrir

La solution proposée est une alternance de deux bornes par étage avec croisement des emplacements d'un étage à l'autre. Les zones délimitées par des cercles en trait plein correspondent aux zones couvertes par chacune des bornes (B1, B2, B3, B4).

Les zones en gras correspondent à la couverture escomptée à un niveau par rapport à la borne située au niveau inférieur ou supérieur.



4.8 PC clients

4.8.1 Procédure d'installation

Les PC intégrés au réseau local de l'entreprise et qui utilisent les services Internet de Alcatel OmniPCX Office (services réseau, accès Internet via proxy ou non, e-mail, administration système, etc.), doivent être configurés d'une façon particulière en rapport avec les services disponibles sur le système.

Note 1 : Le PC client doit être équipé d'un navigateur Internet, Internet Explorer (versions 5 et supérieures) ou Netscape Navigator (versions 6 et supérieures).

Note 2 : Pour plus de détails, vous pouvez consulter la documentation du système d'exploitation utilisé sur le poste client.

Les services suivants peuvent être configurés :

- les services réseau ;
- l'accès au Web ;
- la messagerie électronique ;
- l'accès à un serveur FTP ;
- le serveur de fichier.

4.8.1.1 SERVICES RÉSEAU (ROUTAGE, DNS)

Ces services sont utilisés par tous les logiciels qui accèdent au réseau :

- les navigateurs Internet (Internet Explorer, Netscape Navigator, etc.) ;
- les outils de gestion de courrier électronique (Netscape Communicator, Outlook, etc.) ;
- les outils multimédia (Real Player, Media Player, etc).

*Note : Pour cela, les paramètres **Adresse IP, Masque de sous-réseau, Passerelle par défaut** de la*

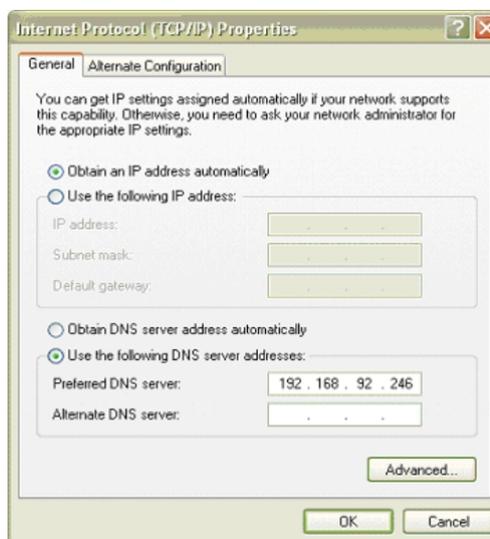
carte Ethernet d'accès à ce réseau ainsi que le **service DNS** doivent être configurés de la façon suivante :

4.8.1.1.1 Service DNS (Domaine Name Server)

Ce service permet principalement la résolution de noms, c'est-à-dire qu'il fournit l'adresse IP d'une machine dont on ne connaît que le nom. Toutes les requêtes DNS **doivent être adressées au système**. Les requêtes adressées directement à un DNS sur Internet (DNS fourni par le FAI) seront rejetées par le pare-feu.

Exemple : configuration du DNS sous Windows XP

Démarrer -> Tous les programmes -> Accessoires -> Communications -> Connexions réseau -> Sélectionnez Connexion au réseau local -> Propriétés -> Protocole Internet (TCP/IP) -> Utiliser l'adresse de serveur DNS suivante.



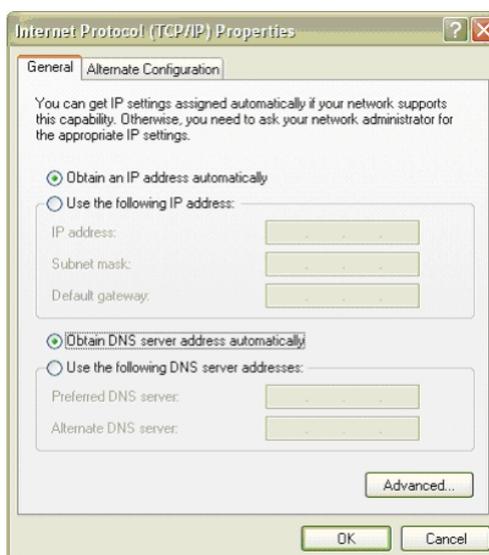
4.8.1.1.2 Carte Ethernet d'accès au réseau

Adresse IP dynamique (DHCP)

- Réservez une plage d'adresses aux PC sur le système : **WBM : Réseau -> onglet DHCP**.
- Activez l'obtention d'une adresse IP par un serveur DHCP sur le PC.

Exemple : Configuration sous Windows XP

Démarrer -> Tous les programmes -> Accessoires -> Communications -> Connexions réseau -> Sélectionnez Connexion au réseau local -> Propriétés -> Protocole Internet (TCP/IP) -> Obtenir une adresse IP automatiquement.

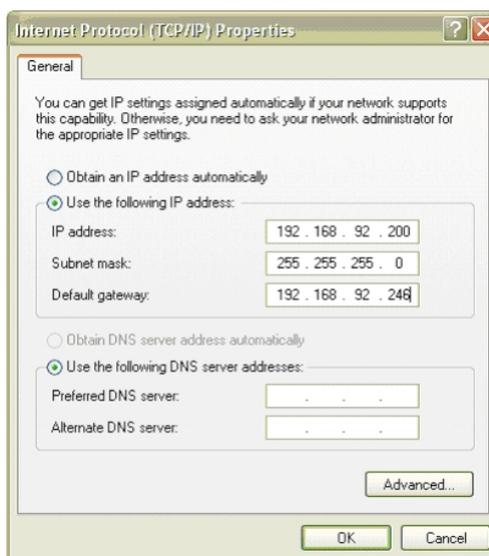


Adresse IP statique

Affectez une **adresse IP** à la carte Ethernet d'accès au réseau ; cette adresse doit appartenir au même sous-réseau que Alcatel OmniPCX Office. Définissez le **masque de sous-réseau** approprié et indiquez la CPU principale Alcatel OmniPCX Office comme **passerelle par défaut**.

Exemple : Configuration sous Windows XP

Démarrer -> Tous les programmes -> Accessoires -> Communications -> Connexions réseau -> Sélectionnez Connexion au réseau local -> Propriétés -> Protocole Internet (TCP/IP) -> Utiliser l'adresse IP suivante.



4.8.1.2 NAVIGATION INTERNET

4.8.1.2.1 Avec Proxy

Le navigateur Internet doit être configuré pour utiliser le serveur Proxy. L'adresse IP de ce serveur est celle de la carte CPU principale de Alcatel OmniPCX Office qui héberge le logiciel Internet Access. Le numéro de port utilisé par le proxy est celui qui a été configuré dans **WBM : Proxy -> Paramètres avancés -> Numéro de port du PROXY (8000 par défaut)**.

Exemple : configuration avec Internet Explorer.

Dans **Outils -> Options Internet -> Connexions -> Paramètres réseau :**

- Cochez la case **Utiliser un serveur Proxy**.
- Remplissez les champs **adresse** et **port**.
- Cochez la case **Ne pas utiliser de serveur proxy pour les adresses locales**.

4.8.1.2.2 Sans Proxy

Configurez le navigateur Internet sans proxy. Dans ce cas, les **paramètres réseau du PC doivent impérativement être positionnés comme il est indiqué dans le paragraphe SERVICES RÉSEAU**.

4.8.1.3 MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

Alcatel OmniPCX Office permet d'offrir une solution de messagerie électronique pour l'ensemble des utilisateurs d'une entreprise. Pour cela, différentes configurations sont prises en charge :

- Alcatel OmniPCX Office est le serveur de messagerie de l'entreprise.
- Il s'intègre au réseau d'une entreprise possédant déjà un serveur de messagerie.
- Alcatel OmniPCX Office permet d'accéder à un serveur de messagerie vocale externe.

4.8.1.3.1 Alcatel OmniPCX Office est le serveur de messagerie de l'entreprise.

Alcatel OmniPCX Office met à la disposition de chaque utilisateur une boîte aux lettres locale et gère le flux de messages aussi bien entre les utilisateurs du réseau local que vers et depuis Internet. Les protocoles mis en oeuvre par ce serveur sont SMTP pour l'envoi des messages et POP3 ou IMAP4 pour la gestion des boîtes aux lettres.

Le compte et le mot de passe configurés dans l'outil de messagerie sont les login et mot de passe de l'utilisateur sur Alcatel OmniPCX Office.

4.8.1.3.2 Alcatel OmniPCX Office s'intègre au réseau d'une entreprise possédant déjà un serveur de messagerie.

Si l'entreprise est connectée à Internet via Alcatel OmniPCX Office, celui-ci sert de passerelle entre le LAN et Internet pour l'échange de messages. Dans ce cas, l'utilisateur doit spécifier :

- L'adresse IP du serveur de messagerie sur le LAN.
- Le protocole utilisé pour les messages électroniques venant du FAI : SMTP ou POP3 selon le mode de fonctionnement du FAI.

4.8.1.3.3 Alcatel OmniPCX Office permet d'accéder à un serveur de messagerie vocale externe.

Il n'y a pas de serveur de messagerie au sein de l'entreprise (Alcatel OmniPCX Office ou LAN).

Alcatel OmniPCX Office sert de passerelle entre le LAN et Internet. Pour permettre l'échange des messages électroniques entre les PC client du LAN et Internet, il faut ouvrir la règle « e-mail » du pare-feu (voir le chapitre sécuriser l'accès à Internet).

4.8.1.4 ACCÈS À UN SERVEUR FTP

4.8.1.4.1 Accès via le proxy

Si une authentification est requise pour accéder au serveur FTP, le **login et le mot de passe** doivent être envoyés dans l'URL de la façon suivante :

ftp://<login>:<mot de passe>@<nom du site ftp>

4.8.1.4.2 Accès direct sans proxy

Si le pare-feu est activé sur Alcatel OmniPCX Office, seul le mode FTP passif sera autorisé. Ce paramètre dépend de l'outil FTP utilisé et il faut donc se référer au manuel utilisateur de cet outil.

4.9 Installation de PIMphony

4.9.1 Introduction

Alcatel PIMphony est un outil de productivité personnel qui connecte votre poste téléphonique (Alcatel Reflexes, analogique ou sans fil DECT) à votre ordinateur, améliorant ses possibilités d'utilisation.

PIMphony IP est un téléphone IP qui offre le même niveau de fonctionnalités que PIMphony associé à un poste réel. PIMphony IP est basé sur la technologie Voix sur IP (VoIP). Aucun poste physique n'est requis.

Alcatel PIMphony assure également une intégration étroite avec les GIP (Gestionnaires d'informations personnelles) du marché, offrant ainsi une interactivité téléphonie-informatique.

4.9.1.1 Profils disponibles

PIMphony 5.0 peut être configuré selon trois profils (Basique, Pro ou Équipe), en fonction des licences installées dans le OmniPCX Office. Une licence « Essai et achat » est proposée pour PIMphony 5.0 Pro et Équipe. La période de 60 jours commence le premier jour l'utilisation de la licence Essai et achat. Une licence Essai et achat est utilisée automatiquement si aucune autre licence n'est disponible.

4.9.1.1.1 Profil basique

PIMphony peut être utilisé gratuitement avec le profil Basique, qui offre une gamme de fonctionnalités très limitée. Seules les fonctions de téléphonie de base peuvent être utilisées, ni les Gestionnaires d'informations personnelles ni l'accès à la messagerie vocale ne sont pris en charge.

4.9.1.1.2 Profil Pro

Le profil Pro inclut les fonctionnalités du profil Basique, mais prend en charge l'accès à la messagerie vocale et les Gestionnaires d'informations personnelles avec écran incrusté. Ce

profil n'est pas gratuit et son utilisation est soumise à l'acquisition d'une licence.

4.9.1.1.3 Profil Équipe

Le profil Team inclut toutes les fonctions du profil Pro, mais permet également de superviser le système (via le champ Busy Lamp) et de dévier les appels. Ce profil n'est pas gratuit et une licence est requise pour son utilisation.

4.9.2 Procédure d'installation

4.9.2.1 CONFIGURATION REQUISE : MATÉRIEL ET LOGICIEL

Le matériel de PIMphony 5.0 peut être installé de deux manières : **par une connexion directe au PBX** ou **au moyen d'un serveur externe Microsoft TAPI 2.1**. Il existe également deux possibilités pour la transmission vocale : le réseau téléphonique fixe ou le réseau local d'entreprise à l'aide de la technologie Voix sur IP. Le support de transmission peut être sélectionné à l'aide de l'assistant de configuration lors du premier démarrage de l'application ou en fonction des besoins en sélectionnant Alcatel PIMphony dans le menu **Démarrer**.

Pour installer le logiciel PIMphony 5.0, vous avez besoin seulement du CD-ROM fourni, qui contient tous les éléments logiciels nécessaires à la configuration, ainsi qu'un manuel d'installation au format .pdf.

4.9.2.1.1 Configuration matérielle requise

Pour installer Alcatel PIMphony, votre système doit avoir la configuration matérielle minimale indiquée ci-dessous :

- Alize R4.0 pour des fonctions complètes
- Alize R2.1 à R3.1 pour l'exploitation contrôlée (niveau PIMphony V4.4)
- Pentium 266 MHz ou plus puissant, PII 300 pour la version IP
- RAM : minimum 64 Mo
- Disque dur : 70 Mo disponibles
- Carte graphique VGA 1 024 x 768 pixels minimum si le mode Assistant est utilisé, 600 x 800 pixels, 16 bits pour l'autre mode
- Lecteur de CD-ROM
- Carte Ethernet
- CTI tiers, connexion directe au serveur intégrée dans le PBX ou connexion à un serveur de téléphonie externe TAPI 2.1

Pour PIMphony IP :

- Modem V.90 pour une connexion d'accès distant
- Carte son compatible Windows avec gestionnaire en duplex intégral au besoin si le mode de IP est utilisé (SoundBlaster 32PnP, SoundBlaster 64PnP, carte son compatible SoundBlaster, etc). Le port « Wav » ne doit pas être utilisé par d'autres applications.
- Microphones et haut-parleurs ou casque, casque externe.
- Port wave libre.
- Port série ou USB libre si un casque externe (par exemple GN Netcom) est employé.

4.9.2.1.2 Configuration logicielle requise

PIMphony 5.0 et ses composants doivent être installés uniquement avec les systèmes d'exploitation répertoriés ci-dessous.

Système client PIMphony 5.0

Le système d'exploitation de l'ordinateur doit être l'un des suivants :

- Microsoft Windows 2000 Professionnel
- Microsoft Windows XP Professionnel ou Édition familiale
- Microsoft Internet Explorer v6.0 ou version ultérieure est fortement recommandé pour la prise en charge de l'aide HTML en ligne et est obligatoire pour utiliser PIMphony v5.0 et un serveur TAPI 2.1.

Note : Si PIMphony est utilisé avec une architecture TAPI 2.1, la configuration du système client doit répondre aux critères suivants :

- Le système client doit appartenir au même domaine que le serveur TAPI 2.1

Serveur TAPI 2.1

Le système d'exploitation installé doit être Microsoft Windows NT 4.0 Server, Service Pack 6a ou version supérieure, ou Microsoft Windows 2000 Server.

De plus, le serveur doit appartenir à un domaine NT.

PIMphony Central Services

- Microsoft Windows 2000 Professionnel
- Microsoft Windows XP Professionnel ou Édition familiale

Note : En fonction du système d'exploitation utilisé, PIMphony occupe un certain espace sur l'ordinateur et les logiciels déjà installés doivent également être pris en compte. L'espace disponible doit par conséquent être vérifié avant d'installer PIMphony.

4.9.2.2 **INSTALLATION MATÉRIELLE**

4.9.2.2.1 Installation matérielle

Installation du matériel par une connexion directe au PBX

Pour une connexion directe au PBX, vous devez simplement installer le client PIMphony à partir du répertoire Client de PIMphony sur le CD-ROM d'installation. Suivez les instructions de l'assistant de configuration, puis sélectionnez l'option de connexion directe au PBX lorsqu'un message vous y invite.

Le nombre maximal de clients pouvant être connectés au PBX de cette manière est de 25 dans la version 1.1 et de 200 dans la version 2.0 ou 2.1.

Note : La connexion directe au PBX est l'architecture par défaut lorsque PIMphony est employé sur un PC multimédia (VoIP).

Installation du matériel au moyen d'un serveur TAPI 2.1

Si l'architecture avec serveur TAPI 2.1 est employée, vous devez vous assurer que la couche TAPI est opérationnelle entre le serveur et les clients, et vous devez installer le pilote à partir de SPI pour le répertoire du serveur Microsoft TAPI sur le serveur téléphonique.

Lorsqu'un serveur TAPI est employé, le nombre d'utilisateurs pouvant être connectés simultanément dépend de la capacité du système. Cette architecture impose toutefois des restrictions sur la configuration du réseau (par exemple, le serveur et les utilisateurs doivent appartenir au même domaine NT, le protocole NWLink IPX/SPX n'est pas compatible avec cette architecture).

PIMphony Installation des services centraux

Les services centraux de PIMphony constituent un service supplémentaire, transparent sur le réseau, dont les fonctions s'étendent à la consignation des appels lors de l'arrêt de PIMphony ou du PC sur lequel il est installé. Pour mettre en œuvre ce service, installez simplement le programme à partir du répertoire des services centraux de PIMphony, de préférence sur un système dédié répondant aux critères indiqués ci-dessus. Si ce service doit être utilisé par des clients PIMphony 4.1, il doit être activé dans les paramètres (onglet **Services**) de tous les clients.

Installation de PIMphony sur un serveur Windows Terminal Server

Un serveur TAPI externe est obligatoire pour utiliser PIMphony dans un environnement Terminal Server. Il est instamment recommandé d'installer le serveur TAPI sur le serveur Terminal Server. Si votre installation comprend plusieurs serveurs de terminal, vous devez définir les droits d'administrateur TAPI pour chaque utilisateur connecté au serveur de terminal, qui n'héberge pas de serveur TAPI.

Vous devez utiliser **Ajout/Suppression de programmes** dans le **Panneau de configuration** pour d'abord installer le serveur TAPI, puis PIMphony.

4.9.3 Description détaillée

4.9.3.1 LICENCES

PIMphony 5.0 implique de posséder un certain nombre de licences en fonction du profil, de l'architecture réseau ou du support de transfert utilisé. Ces licences peuvent être visualisées dans l'outil de configuration système PM5, en sélectionnant **Matériels et limites, Niveau de services**.

4.9.3.1.1 Définition des profils

Le nombre de licences disponibles doit correspondre au nombre de profils nécessaires.

Le profil de base est libre (à l'exception de PIMphony, qui est utilisé avec un ordinateur multimédia, auquel cas des licences sont nécessaires - voir ci-dessous). Ces licences peuvent être visualisées via l'onglet **CTI**, en regard de Abonnés Pro et Abonnés Team.

4.9.3.1.2 Architecture de l'installation

En fonction de l'architecture utilisée (connexion directe au PBX ou connexion à l'aide d'un serveur Microsoft TAPI 2.1), différentes licences sont nécessaires :

- Avec une connexion directe au PBX, les licences doivent être positionnées en regard du champ **TAPI 2.0 intégré**.
- Avec une connexion via un serveur Microsoft TAPI 2.1, les licences doivent être

positionnées en regard du champ **Serveur TAPI 2.1**.

Ces deux champs sont accessibles via l'onglet **CTI**, sous-onglet **CTI**.

4.9.3.1.3 Support utilisé

En fonction du support utilisé (téléphonie standard ou ordinateur multimédia - Voix sur IP), d'autres licences peuvent être nécessaires. Si PIMphony est installé sur un ordinateur multimédia, des licences utilisateur doivent apparaître sur l'onglet **Abonnés**.

4.9.4 Maintenance

4.9.4.1 Maintenance

4.9.4.1.1 Désinstallation de PIMphony (réinitialisation)

Vous pouvez avoir besoin de désinstaller totalement PIMphony lors de la mise à niveau de la version 4.x vers la version 5.0, et de supprimer toutes les traces laissées par le logiciel.

Note : Lors de la mise à jour de la version de PIMphony 5.0, il n'est pas nécessaire de désinstaller la version précédente du logiciel.

Pour désinstaller PIMphony :

1. Exécutez **Désinstaller** dans le répertoire du menu **Démarrer**.
2. Supprimez les clés de registre suivantes :
 - HKEY_CURRENT_USER\Software\Alcatel\4902
 - HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\Alcatel\4902
 - HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\Alcatel\Alcatel PIMphony
 - HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\Alcatel\TSpi_4200
 - HKEY_LOCAL_MACHINE\SOFTWARE\Alcatel\TSpi_CSTA
3. Supprimez le profil spécifique utilisateur qui se trouve sous : C:\WINNT\Profiles\[NomUtilisateur]\Application Data\Alcatel PIMphony ou C:\Documents and Settings\\ApplicationData\Alcatel PIMphony.
4. Supprimez le répertoire d'installation de PIMphony : C:\Program Files\Alcatel PIMphony.
5. Redémarrez l'ordinateur.
6. Installez la nouvelle version logicielle.

4.10 Extension de votre installation

4.10.1 Description détaillée

4.10.1.1 CONFIGURATION DES POSTES

4.10.1.1.1 Remplacement d'un combiné

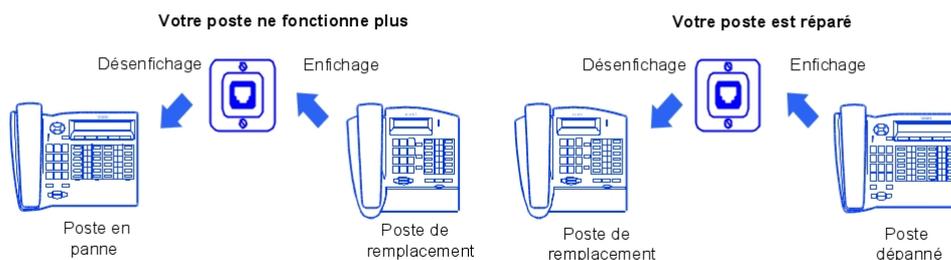
Vous pouvez remplacer votre poste Reflexes en raccordant sur votre prise, un poste de la même famille mais de type différent. Ce remplacement peut être temporaire ou permanent.

Le remplacement d'un poste analogique par un autre poste analogique, ou le remplacement

d'un poste Alcatel Reflexes par un poste de même type, s'effectue sans procédure particulière (simple remplacement matériel).

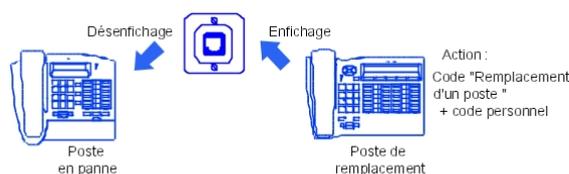
Remplacement temporaire

Le poste de remplacement garde ses fonctions par défaut (la personnalisation n'est pas transférée). Les données non transférées sont stockées dans le système Alcatel OmniPCX Office jusqu'au raccordement d'un poste de même type que le poste initial.



Remplacement permanent

Le maximum de données du poste initial sont transférées sur le poste de remplacement. Les données non transférées sont effacées.



Caractéristiques conservées lors d'un remplacement temporaire ou permanent de poste

- Catégories de services (exploitations contrôlées)
- Niveau de discrimination
- Profil de taxation
- Messages et répertoire des derniers appelants
- Poste destinataire d'un rappel de taxation, d'un renvoi et/ou d'un pilotage
- Poste appartenant à un groupement et/ou une relation patron-secrétaire
- Rappel de rendez-vous
- Poste verrouillé ou non
- Rappels
- Renvois actifs
- Réémission du dernier numéro

Remplacement des postes Reflexes

Indépendamment du type de poste Reflexes initial et de celui de remplacement, les touches de fonctions et de ressources ne sont pas conservées. Les numéros des répertoires sont conservés en fonction de la taille des répertoires des postes concernés (par exemple, en remplaçant un poste Advanced Reflexes par un poste Premium Reflexes, seuls les 10 premiers numéros sont conservés).



Les modules d'extension sont toujours transférés à condition que le poste de remplacement ait la possibilité de recevoir ces modules.

4.10.1.1.2 Remplacement des postes IP Touch

Vous pouvez remplacer votre poste IP Touch en connectant, sur la prise du téléphone, un poste de la même famille uniquement. Ce remplacement peut être temporaire ou permanent.

Remplacement temporaire

La configuration par défaut n'est pas conservée lors du remplacement temporaire d'un poste IP Touch par un autre type de poste IP Touch. Le code d'activation et les fonctions de remplacement seront refusées.

Le processus de téléchargement des données est activé automatiquement et les fichiers appropriés sont sélectionnés.

Remplacement permanent

La configuration par défaut n'est pas conservée lors du remplacement permanent d'un poste IP Touch par un autre type de poste IP Touch. Le code d'activation et les fonctions de remplacement seront refusées.

Le processus de téléchargement des données est activé automatiquement et les fichiers appropriés sont sélectionnés.

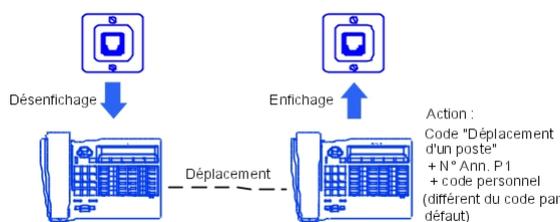
4.10.1.1.3 Déplacement d'un combiné

En cas de déménagement, vous pouvez déplacer votre poste d'une prise à une autre en conservant sa configuration (en totalité ou partiellement).

Avant d'effectuer le déplacement du poste :

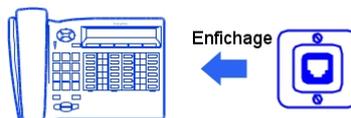
- Vous devez modifier le code personnel, qui doit être différent du code par défaut.
- Il est conseillé de verrouiller le poste.

Déplacement d'un poste sur une prise inutilisée



4.10.1.1.4 Ajout de postes

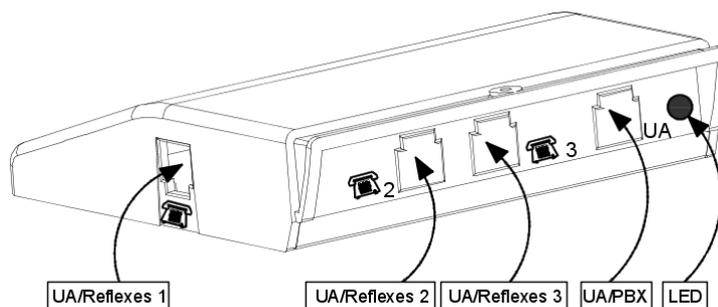
Lors de l'ajout de postes, il est nécessaire de tenir compte de la limite de nombre de postes et des possibilités offertes par la clé logicielle du système.



Le poste est pris en compte dès qu'il est branché dans la prise.

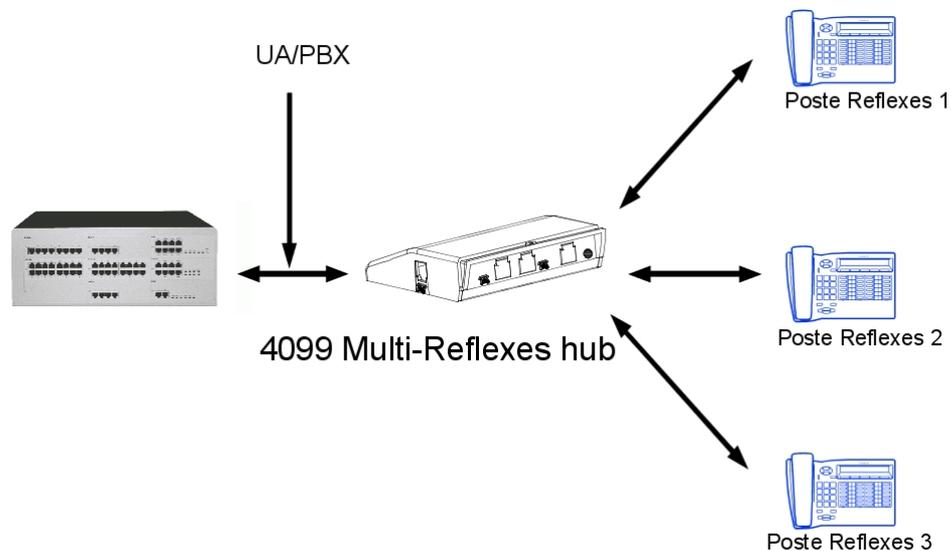
4.10.1.1.5 Utilisation d'un concentrateur Multi Reflexes 4099

L'option Multi Reflexes 4099 connecte un maximum de 3 postes Alcatel Reflexes à l'aide d'une seule liaison système UA. Cette option facilite l'installation de postes Reflexes supplémentaires.



Cette option ne permet pas le raccordement de stations de base DECT, Alcatel 4070 IO/EO, de postes Alcatel 4019/4029/4039 ou de postes Alcatel Reflexes avec option V24, S0 ou Z.

Note : Les postes IP Touch ne peuvent pas être branchés sur un concentrateur .



Classification des interfaces

- UA/PCX : TBTS
- UA/Alcatel Reflexes 1 à 3 : TBTS

Distances maximales système-postes derrière 4099 Multi Reflexes Hub

- Câble de 0,4 mm : 325 m
- Câble de 0,5 mm : 500 m
- Câble de 0,6 mm : 730 m

Des câbles de 3 m et 10 m sont proposés pour le raccordement des postes au concentrateur.

4.10.1.2 AJOUT/REPLACEMENT DE CARTES



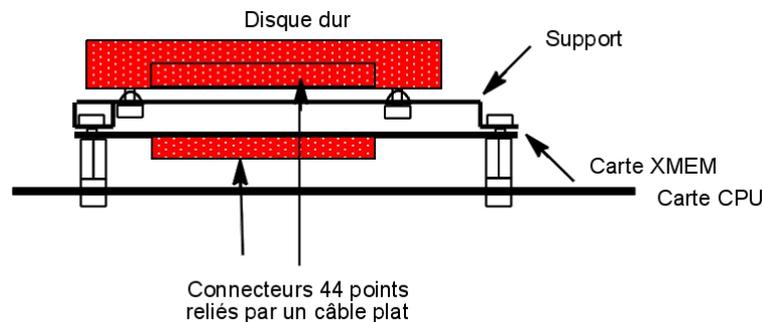
Toute carte, à l'exception des cartes CPU et CoCPU, peut être enfichée/déenfichée alors que le système est sous tension.

Pour remplacer une carte CPU ou CoCPU :

- Appuyez sur le bouton ON/OFF, le voyant **ROUGE** clignote.
- Attendez que le voyant rouge ne clignote plus (environ 30 secondes) : le système est hors tension.

PM5 permet la sauvegarde de la configuration, puis sa restauration après remplacement de la carte CPU.

4.10.1.3 CONNEXION D'UN DISQUE DUR

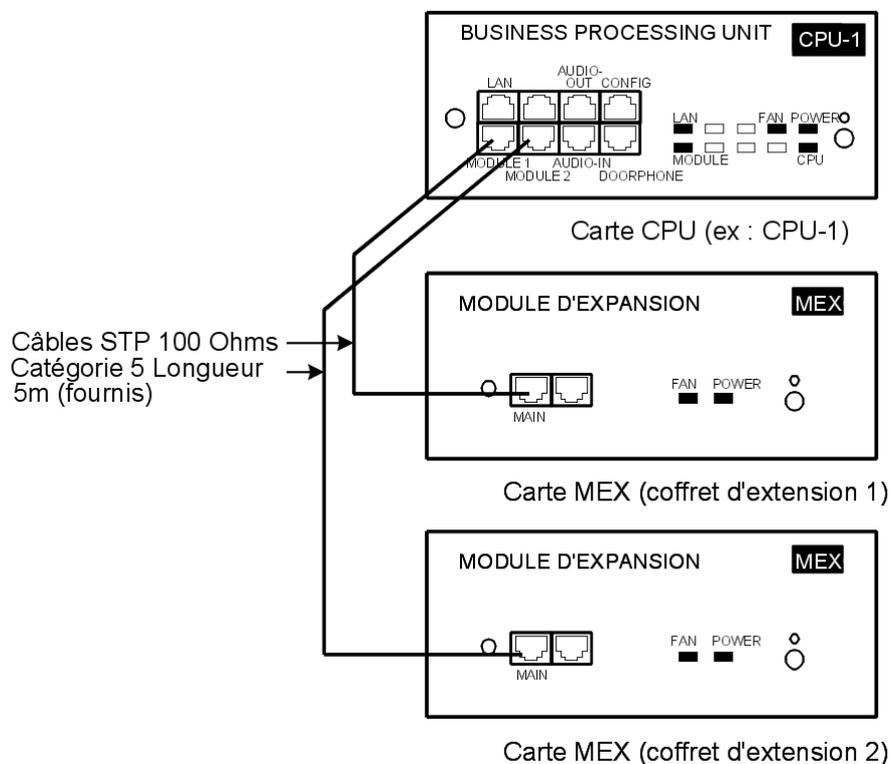


 Lors de l'installation, le disque dur ne doit pas être manipulé sans précaution contre les décharges électrostatiques (bracelet, talonnette, etc ...). **Toute dégradation causé par des décharges électrostatiques réduit la durée de vie du disque.**

En cas de mise en veille du système, attendez que le voyant rouge d'alimentation (Power) ne clignote plus avant d'extraire la carte CPU du module. **Si vous retirez le disque avant la fin de la procédure de mise en veille, vous pouvez détruire partiellement le disque ou endommager son contenu.** La manipulation du disque dur est autorisée uniquement après l'arrêt du moteur (environ 4 secondes après que le voyant rouge d'alimentation a cessé de clignoter).

4.10.1.4 AJOUT D'UN MODULE D'EXTENSION

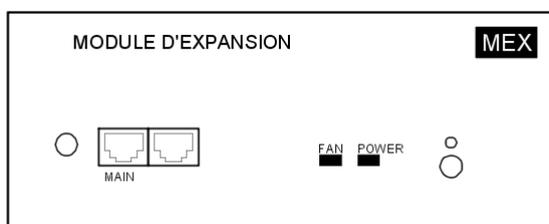
Il est possible d'ajouter un ou deux modules d'extension au module de base.



4.10.1.4.1 Mise en place d'un module d'extension

- L'emplacement de carte CPU du module d'extension doit être équipé d'une carte MEX avec une carte fille HSL1.
- Positionnez une carte fille HSL sur la carte CPU du module principal.
- Un module d'extension ne peut comporter des interfaces de réseaux numériques synchronisants (BRA, PRA) que si une carte de ce type est déjà intégrée au module principal (synchronisation par le module principal).
- Pour les autres cartes, les mêmes règles que celles appliquées au module de base sont à utiliser.

4.10.1.4.2 Carte MEX



Broche RJ45	1	2	3	4	5	6	7	8
PRINCIPAL :	TX+	TX-	RX+			RX-		

- PRINCIPAL : HSL vers module de base.

4.10.1.4.3 Rôle de la touche

Nom	Couleur	Fonction
ALIMENTATION	Rouge/Vert	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement sur secteur : voyant vert fixe - Fonctionnement sur batterie : voyant jaune fixe - Veille : voyant rouge fixe
VENTILATEUR	Rouge/Vert	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement correct des deux ventilateurs : voyant vert fixe - Fonctionnement incorrect d'un ou des deux ventilateurs : voyant rouge fixe

4.10.1.4.4 Ajout d'un troisième module

- Remplacez la carte HSL1 de la carte CPU par une carte HSL2.
 - Réutilisez cette carte HSL1 en l'implantant sur la carte MEX du troisième module.
-  Dans le cas d'une installation avec deux modules, les cartes CPU (module de base) et MEX (module d'extension) sont équipées d'une carte HSL1.

4.10.1.5 MISE À NIVEAU DE L'INSTALLATION

Une communication technique décrit l'évolution et la migration d'une installation R1.X, R2.X ou R3.X vers une installation R4.

5.1 Configuration des postes par défaut

5.1.1 Description détaillée

5.1.1.1 CONFIGURATION PAR DÉFAUT

5.1.1.1.1 PROFILS DES POSTES Alcatel Reflexes

- Le premier poste Alcatel Reflexes (numéro d'appel 100) est le poste opérateur ; ce poste Advanced Reflexes fait partie de tous les groupements PO actifs et du groupement PO par défaut.
- Le deuxième poste Alcatel Reflexes est un poste secrétaire ; le troisième est un poste patron.
- Seuls les postes Advanced ou Premium Reflexes peuvent offrir l'option patron/secrétaire.

Les différents symboles utilisés sont expliqués ci-dessous :

-  Bis
-  Conférence
-  Rappel automatique
-  Transfert
-  Message
-  Renvoi
-  Répertoire
-  Ecran suivant
-  Interception d'appels
-  Annulation 2^e appel

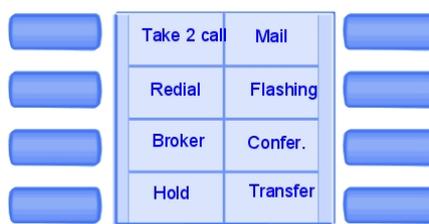
5.1.1.1.2 Profil du poste First Reflexes

Les postes First Reflexes fonctionnent en mode monoligne.

- Tous pays sauf États-Unis



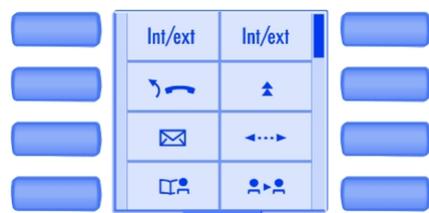
- Version américaine



5.1.1.1.3 Profil du poste Easy Reflexes

Un poste Easy Reflexes ne peut pas être utilisé comme poste opérateur, patron ou secrétaire.

- Tous pays sauf États-Unis



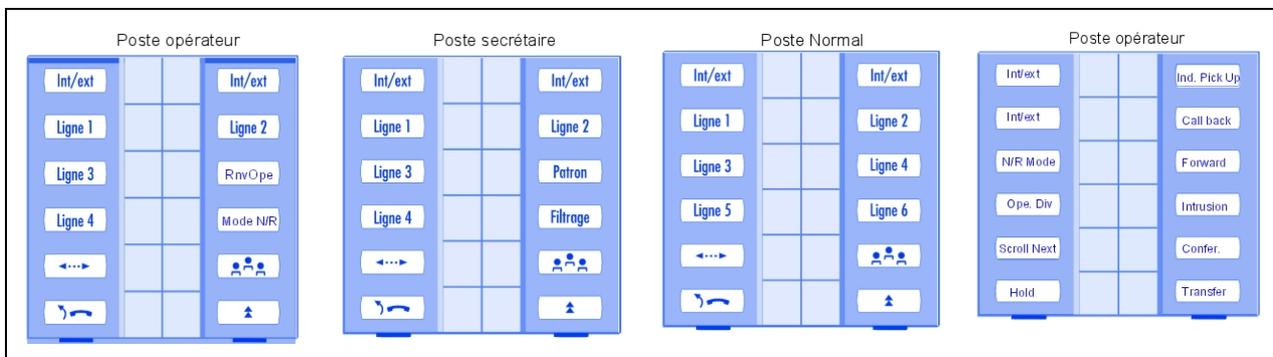
- Version américaine



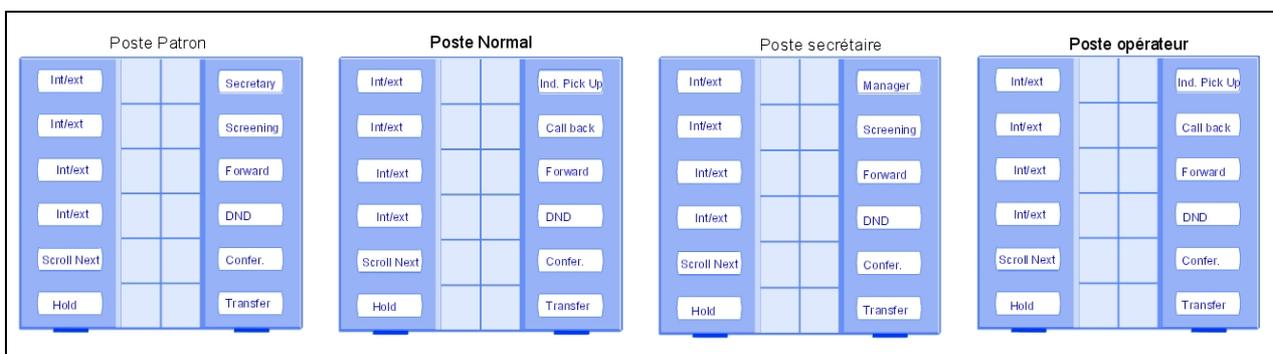
5.1.1.1.4 Profils des postes Premium Reflexes

Mode interphonie

- Tous pays sauf États-Unis



- Version américaine

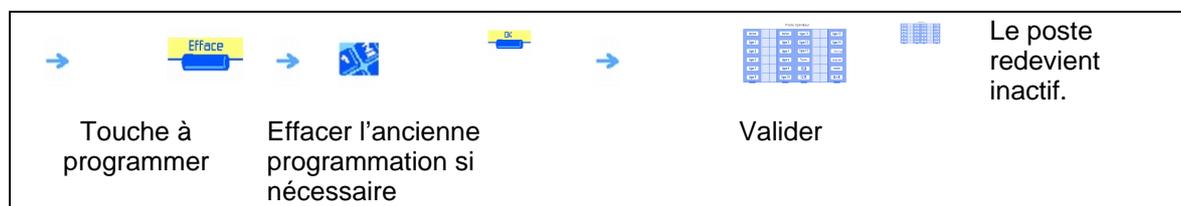


Mode PCX

Différences par rapport au mode Intercom :

- Les deux premières touches de lignes sont remplacées par des touches App. ext (accès au réseau public par le 0).
- Les autres touches de lignes sont remplacées par des touches d'appel sans paramètres ; vous pouvez programmer ces touches avec un destinataire interne (poste) ou externe (numéro précédé du préfixe d'accès au réseau public).

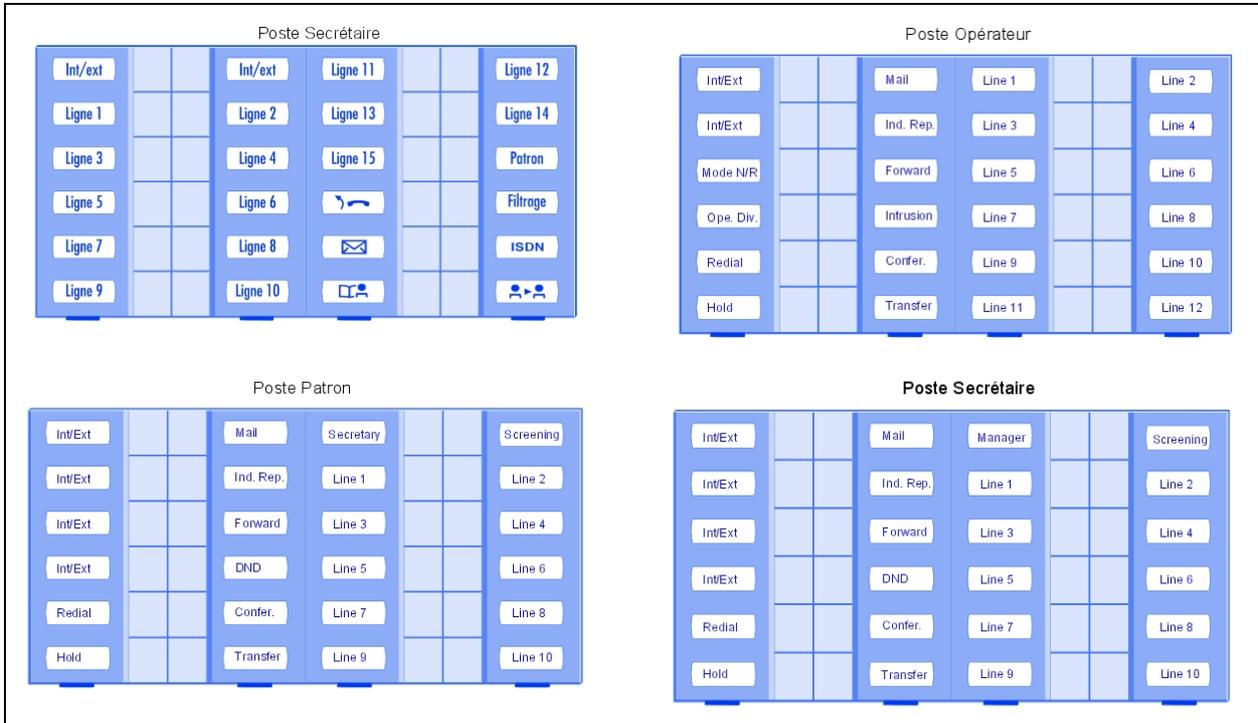
Procédure à suivre pour programmer une touche d'appel :



5.1.1.1.5 Profils des postes Advanced Reflexes

Mode Intercom

- Toutes versions sauf américaine



- Version américaine :



Mode PCX

- Toutes versions sauf américaine

Mêmes différences par rapport au mode Intercom que pour un poste Premium Reflexes.

- Version américaine :



5.1.1.1.6 Alcatel Profils des postes Alcatel

Alcatel 4038 IP Touch, 4068 IP Touch et 4039

Chacun de ces postes dispose de deux touches programmables (F1/F2) et de 40 touches virtuelles supplémentaires. Leurs fonctions par défaut dépendent de :

- la configuration du poste (opérateur, patron, secrétaire, normal ou standard) ;
- le lieu de vente du poste (États-Unis ou hors États-Unis) ;
- le mode de fonctionnement du poste (mode Intercom ou PABX).

Les fonctions par défaut des touches F1/F2 sont récapitulées dans le tableau ci-dessous (elles sont identiques pour les modes Intercom et PABX).

tableau 5.7 : fonctions de touches F1/F2

Lieu de vente	Configuration du poste	Touche F1	Touche F2
Hors États-Unis	Opérateur	Mode normal/restreint	Renvoi opérateur
	Patron	Secrétaire	Filtrage
	Secrétaire	Patron	Filtrage
	Normal	Appel	Appel
États-Unis	Opérateur	Mise en attente manuelle	Transfert
	Patron	Mise en attente manuelle	Transfert
	Secrétaire	Mise en attente manuelle	Transfert
	Normal	Mise en attente manuelle	Transfert

Les fonctions par défaut des touches virtuelles sont récapitulées dans les illustrations ci-dessous (d'autres illustrations sont fournies pour le marché américain). Vous pouvez sélectionner les touches virtuelles à l'aide de 8 boutons physiques (4 boutons sont situés de chaque côté de l'affichage du poste). Il existe 5 pages concernant les touches virtuelles (vous pouvez les faire défiler à l'aide des touches directionnelles haut/bas du poste), avec 8 touches virtuelles sur chaque page. Chacune des illustrations suivantes décrit la première page des touches virtuelles, puis indique la progression de la dernière (cinquième) page des touches virtuelles.

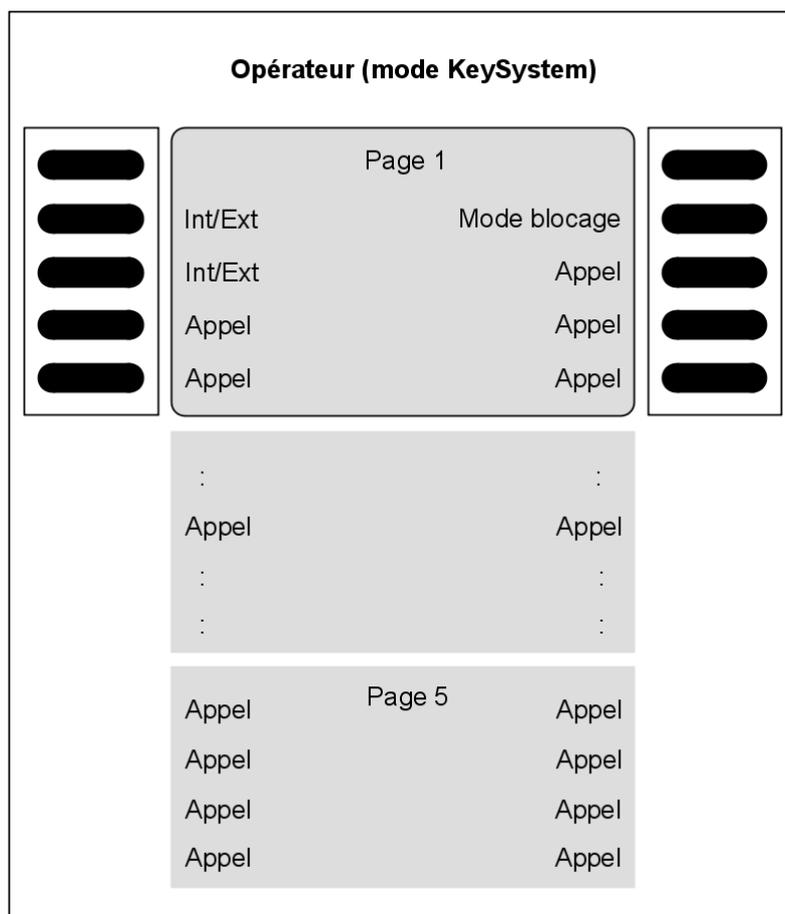


Figure 5.5 : Fonctions des touches virtuelles des postes opérateur en mode Intercom

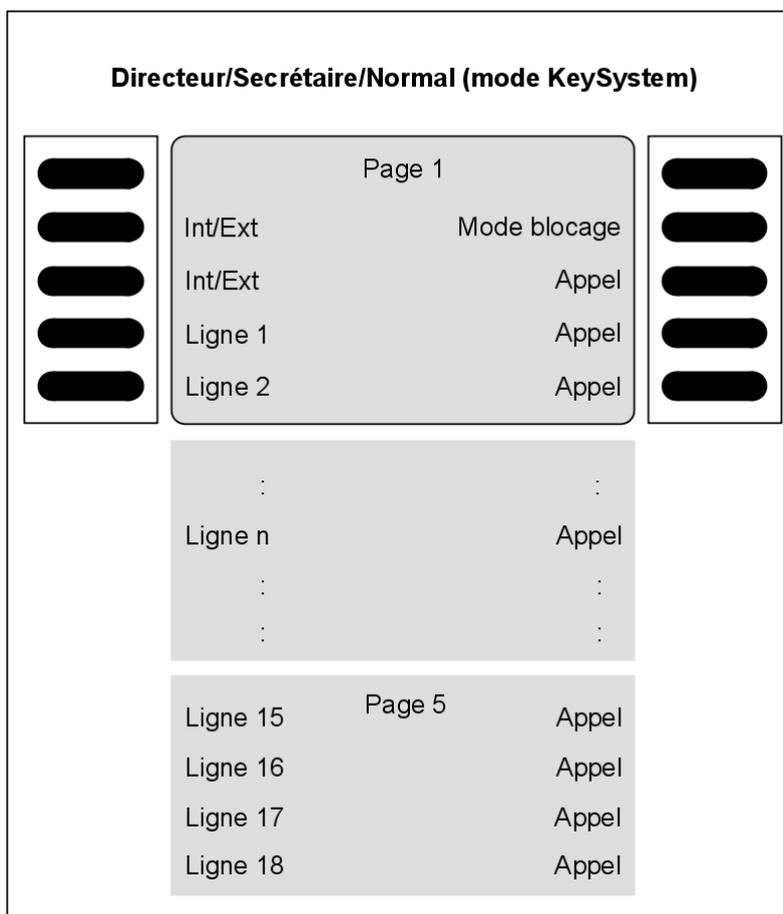


Figure 5.6 : Fonctions des touches virtuelles des postes patron/secrétaire/normal en mode Intercom

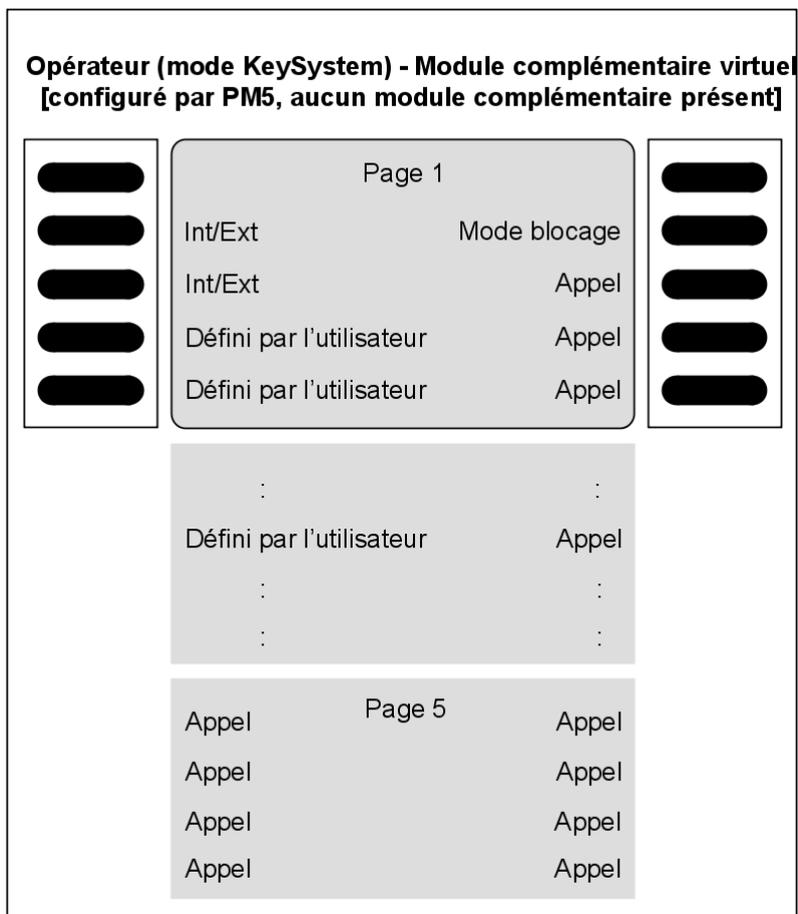


Figure 5.7 : Fonctions des touches virtuelles des postes standard en mode Intercom (sans extension physique)

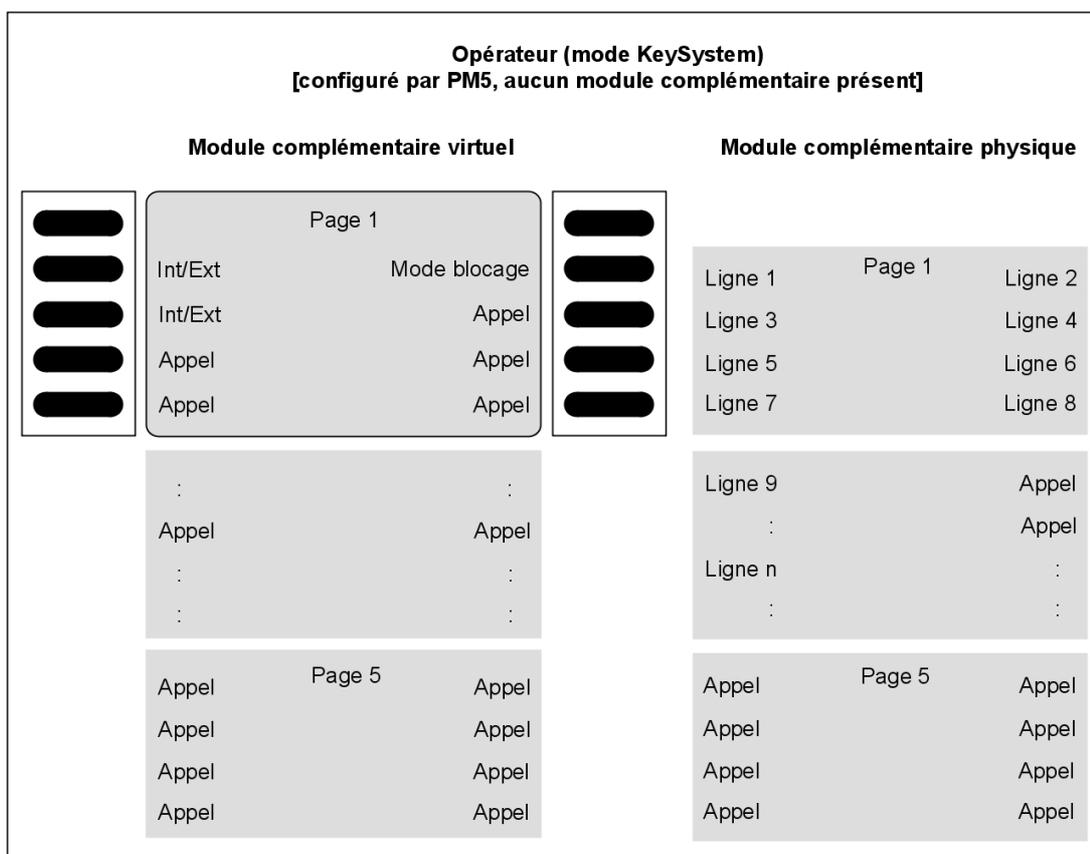


Figure 5.8 : Fonctions des touches virtuelles et des touches supplémentaires des postes standard en mode Intercom

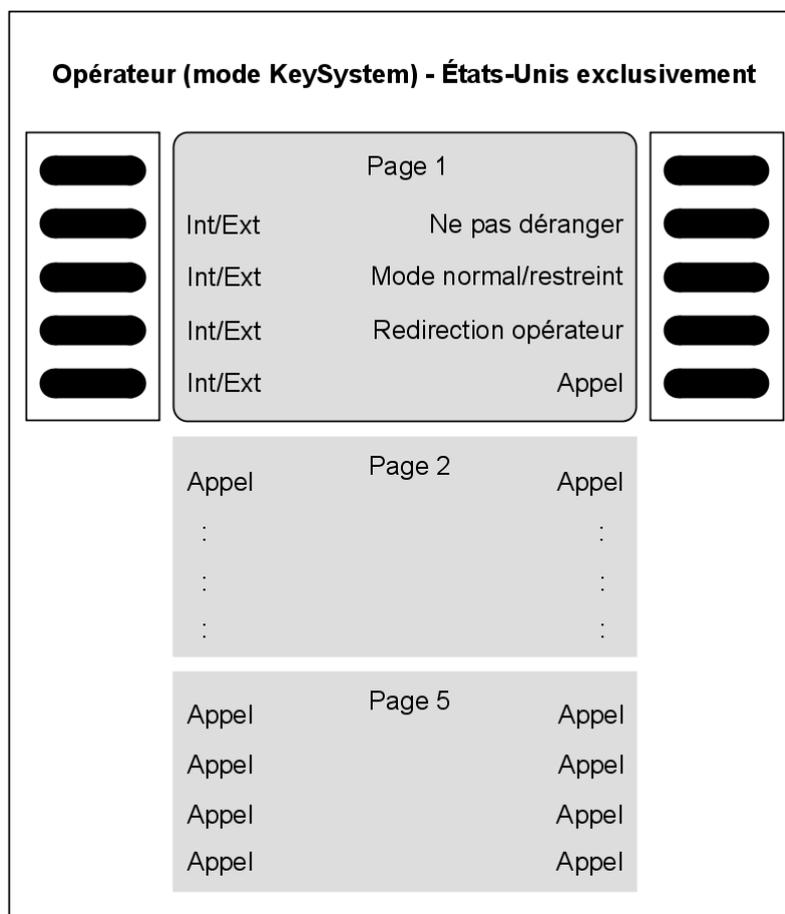


Figure 5.9 : [États-Unis uniquement] Fonctions des touches virtuelles des postes opérateur en mode Intercom

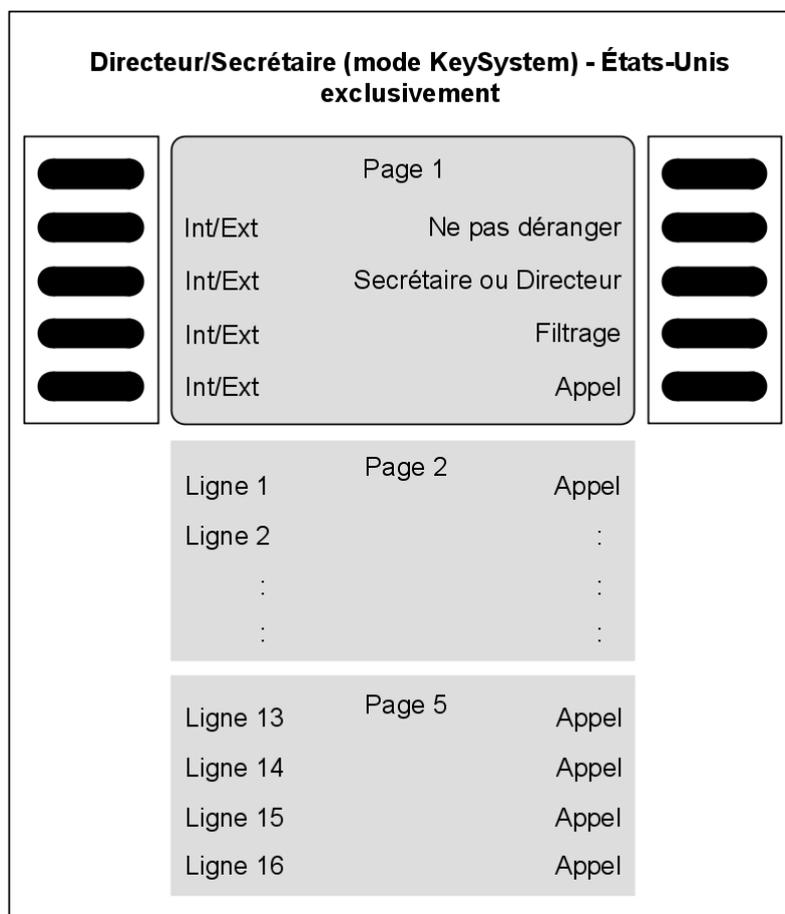


Figure 5.10 : [États-Unis uniquement] Fonctions des touches virtuelles des postes patron/secrétaire en mode Intercom

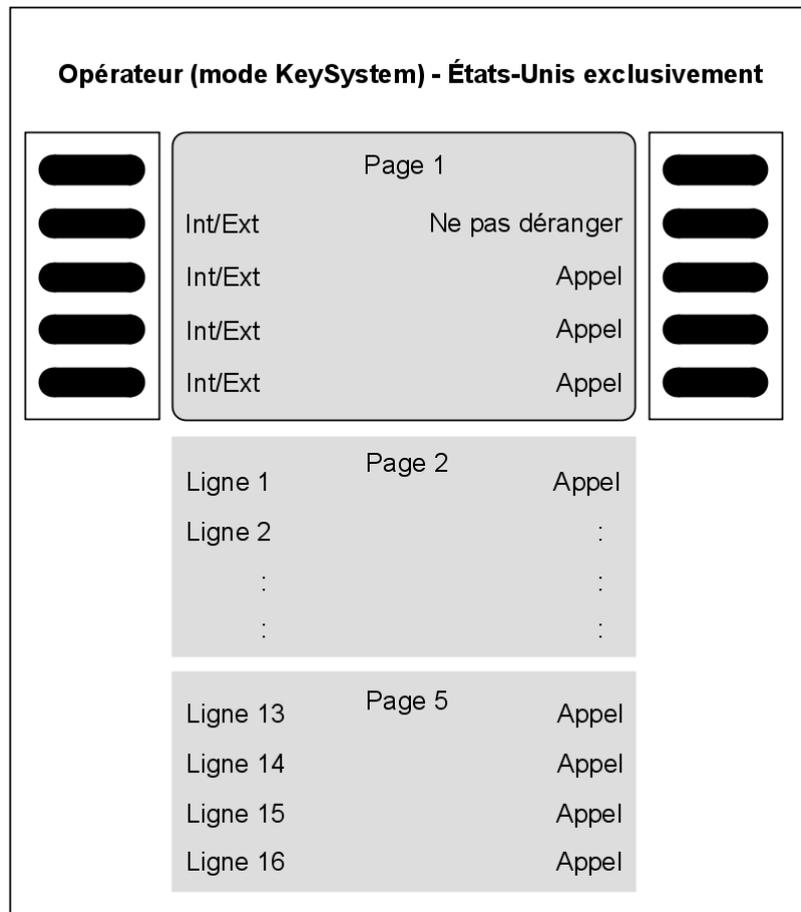


Figure 5.11 : [États-Unis uniquement] Fonctions des touches virtuelles des postes normal en mode Intercom

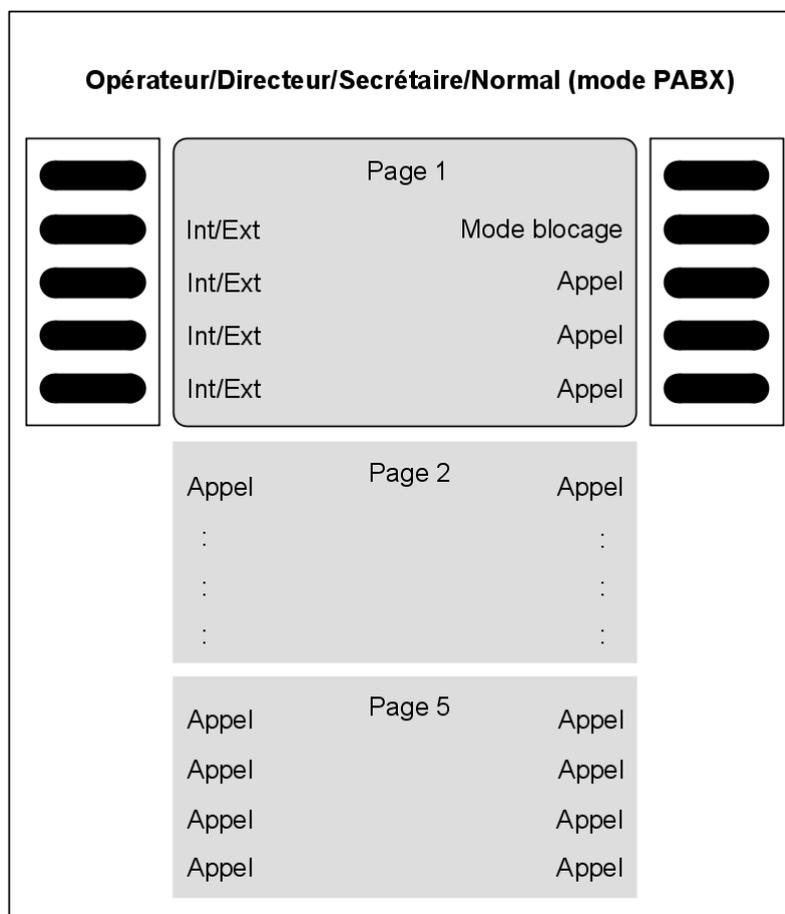


Figure 5.12 : Fonctions des touches virtuelles des postes opérateur/patron/secrétaire/normal en mode PABX

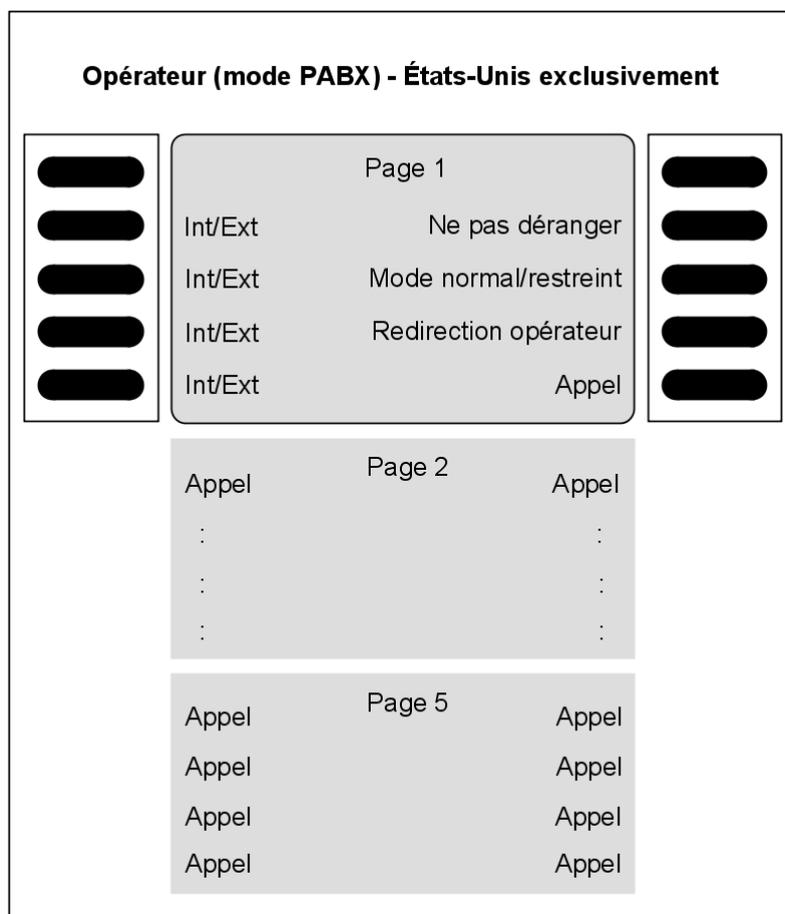


Figure 5.13 : [États-Unis uniquement] Fonctions des touches virtuelles des postes opérateur en mode PABX

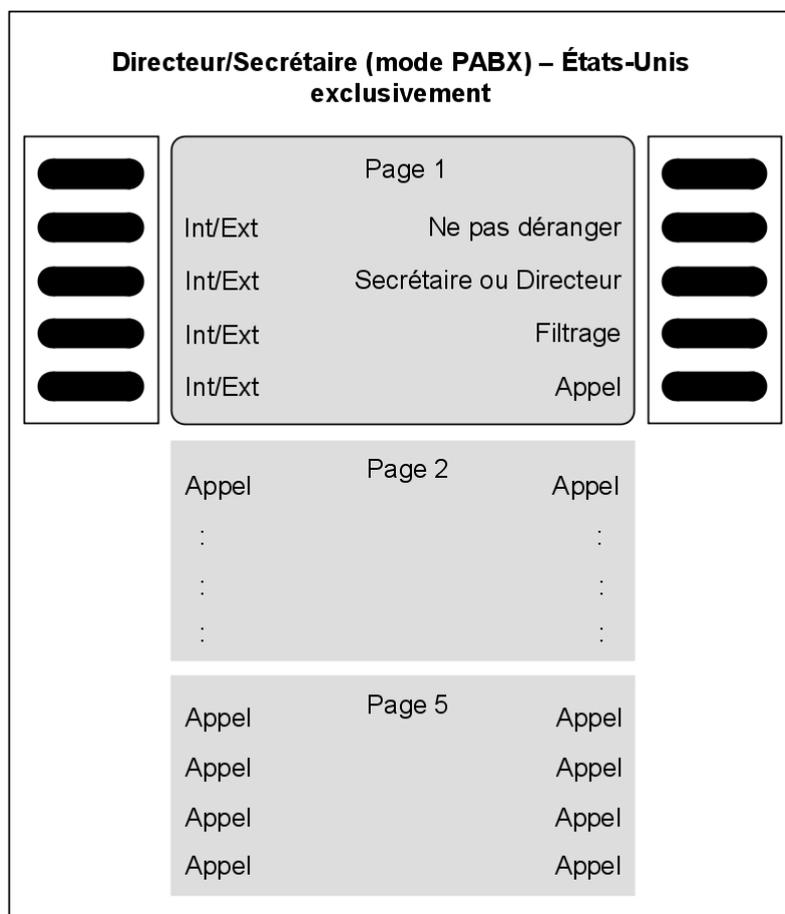


Figure 5.14 : [États-Unis uniquement] Fonctions des touches virtuelles des postes patron/secrétaire en mode PABX

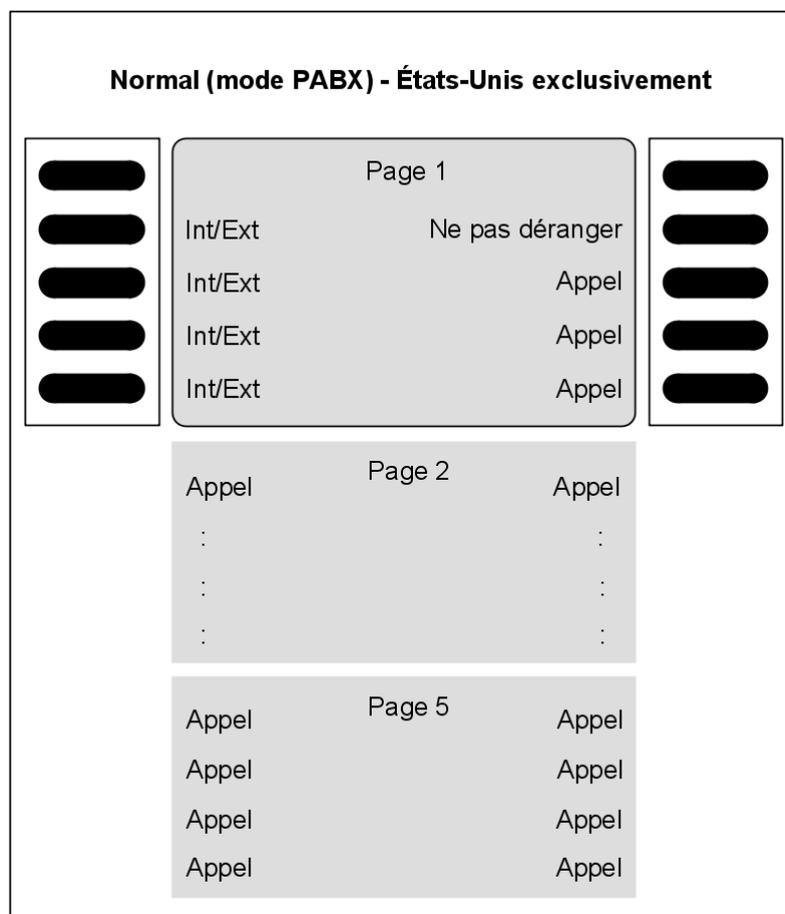


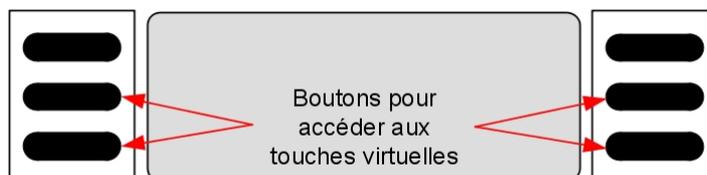
Figure 5.15 : [États-Unis uniquement] Fonctions des touches virtuelles des postes normal en mode PABX

Alcatel 4028 IP Touch et 4029

Chacun de ces postes dispose de deux touches programmables (F1/F2) et de 40 touches virtuelles supplémentaires. Leurs fonctions par défaut dépendent de :

- la configuration du poste (opérateur, patron, secrétaire, normal ou standard) ;
- le lieu de vente du poste (États-Unis ou hors États-Unis) ;
- le mode de fonctionnement du poste (mode Intercom ou PABX).

Les fonctions par défaut de ces touches sont identiques à celles des postes détaillés à la [§ Alcatel 4038 IP Touch, 4068 IP Touch et 4039](#) . Dans le cas présent, cependant, vous sélectionnez les touches virtuelles à l'aide de 4 boutons physiques (2 boutons sont placés de chaque côté du poste, comme indiqué ci-après).



Il existe 10 pages concernant les touches virtuelles (vous pouvez les faire défiler à l'aide des touches directionnelles haut/bas du poste), avec 4 touches virtuelles sur chaque page.

Alcatel 4018 IP Touch et 4019

Chacun de ces postes dispose de 6 touches programmables qui possèdent les fonctions par défaut indiquées ci-dessous.

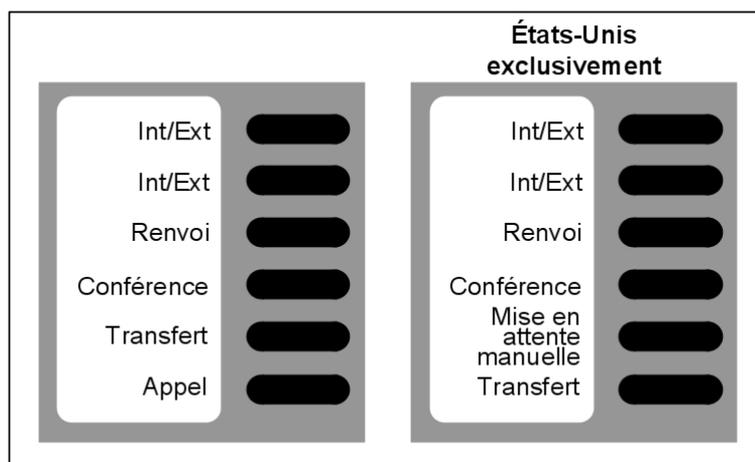


Figure 5.17 : Fonctions des touches des postes normal (mode PABX)

5.1.1.1.7 AUTRES DONNÉES PRÉDÉFINIES

- **Routage dynamique niveau 1 des postes** : routage de tous les appels sans réponse vers les boîtes vocales après 12 secondes.
- **Routage dynamique niveau 2 des postes** : routage des appels externes uniquement vers le groupement PO après 24 secondes de sonnerie sans réponse.
- **Débordement des appels PO vers le niveau général** (groupement PO par défaut) après 24 secondes de sonnerie sans réponse.
- **Le groupement PO par défaut** contient les 2 premiers ports du serveur vocal intégré, la sonnerie générale, l'accès distant XRA et la première interface Alcatel Reflexes (poste opérateur).

- Tous les postes (sauf les postes analogiques) sont affectés d'une boîte vocale.
- La première interface analogique est un Fax.

6.1 Mise en service du système à partir d'un poste téléphonique

6.1.1 Procédure de configuration

Vous pouvez mettre le système en service en utilisant un combiné téléphonique, sous réserve qu'il s'agisse d'un combiné Advanced ou 4039.

Le poste téléphonique utilisé doit être défini comme poste téléphonique de l'opérateur, c'est-à-dire comme le premier poste téléphonique connecté au système.

Une session de mise en service vous est proposée automatiquement après la première mise sous tension du système. Suivez cette session de mise en service pour saisir les données nécessaires au fonctionnement du système.

Les menus à utiliser sur le combiné sont identiques quel que soit le type de téléphone utilisé : les procédures ci-dessous présente l'interface Advanced, mais les menus ne sont pas exactement les mêmes qu'avec l'interface 4039.

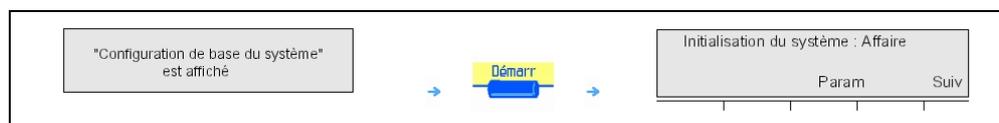
Pour procéder à une mise en service dans de bonnes conditions, il est recommandé de disposer des données suivantes :

- Le numéro de votre installation (préfixe international du pays, préfixe national, etc.).
- La valeur de la taxe de base.
- Les plages affectées par l'opérateur réseau aux numéros directs (SDA) des postes de votre installation.

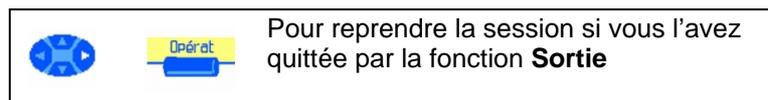
6.1.1.1 TOUCHES DYNAMIQUES GÉNÉRALES

	Retour au menu précédent		Passage au menu suivant
	Effacement du dernier caractère		Annulation
	Passage d'un choix à un autre parmi ceux proposés		Validation d'une entrée
			Déplacement du curseur
	Touches directionnelles pour sélectionner la ligne au-dessus ou au-dessous sur l'écran du poste Advanced Reflexes. Elles servent également pour faire défiler le contenu affiché sur l'écran vers la gauche ou vers la droite.		

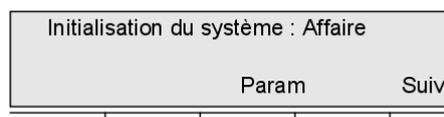
6.1.1.1.1 PREMIÈRE MISE SOUS TENSION DE First



Pour reprendre la session au début en cours de programmation.

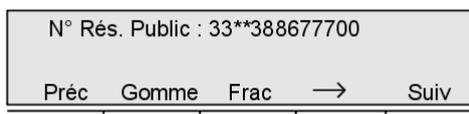


6.1.1.2 TYPE DE SYSTÈME



Permet de définir le type de système : Affaire ou Hôtel

6.1.1.3 NUMÉRO D'INSTALLATION



Ce numéro doit être saisi dans son intégralité. Le numéro de votre installation peut comporter 3 champs au maximum pour un total de 16 chiffres.

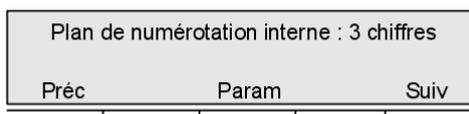


Sépare les champs par un astérisque.

Les différents champs possibles sont :

- Préfixe international du pays (par exemple : 33 pour la France) : champ obligatoire.
- Préfixe national : champ facultatif (non significatif en France).
- Numéro public de l'installation : champ obligatoire.

6.1.1.4 PLAN DE NUMÉROTATION



 Permet de choisir le plan de numérotation pré-programmé : (2 à 4 chiffres, national ou *).

 Toute modification de plan de numérotation entraîne la destruction des numéros SDA existants.

6.1.1.5 NUMÉRO SDA DES POSTES

Cette fonction permet de définir les numéros SDA (Selection Directe à l'Arrivée) de tous les postes d'un système Affaire et des postes Administratifs (postes Alcatel Reflexes) d'un système Hôtel. **Un seul numéro SDA peut être attribué à chaque numéro d'annuaire interne.**

Numéros d'appel direct		
Préc	Param	Suiv

 Accéder à la définition des numéros SDA des postes ; affichage du premier numéro d'annuaire interne/numéro SDA.

N° Interne : 100		N° Direct : 100	
Annul	Bas	Efface	Haut OKTous

Le numéro direct comporte 8 chiffres maximum et peut être modifié (le curseur se positionne au début du champ). Les numéros SDA sont habituellement les 3 ou 4 derniers chiffres de vos numéros d'appel ; l'opérateur public vous informe de la plage de numéros qui vous est affectée.

	ou		Balayer la liste des numéros d'annuaire interne et valider l'entrée affichée.
	Supprimer les chiffres contenus dans le champ " N° Direct ".		
	Refuser la liste complète des numéros SDA telle qu'elle est définie et revenir au début de la fonction.		
	Valider la liste complète des numéros SDA.		

Les messages d'erreur suivants peuvent apparaître en cours de saisie :

- "**Numéro déjà utilisé**" : le numéro SDA défini est déjà attribué à un autre numéro interne.

- "**Le numéro spécifié est hors plage**" : numéro SDA non valide (il comprend par exemple un caractère * ou #).
- "**Table des numéros d'appel direct pleine**" : dépassement de la taille de la table des numéros publics (99 entrées).

La fonction suivante est uniquement proposée dans une installation Hôtel.

Numéros d'appel direct postes chambres		
Préc	Param	Suiv



Accéder à la définition du pool des numéros SDA des postes de chambres ;

affichage du premier numéro SDA.

Index table 1/99		N° Direct : 10		
Annul	Bas	Efface	Haut	OKTous

10: Nombre de numéros restant disponibles dans la table SDA après configuration des numéros d'appel direct.

Dans une installation Hôtel, tous les postes Z sont utilisés comme postes de chambres (sauf le premier qui est un fax et le deuxième qui est un poste cabine).

Un pool de numéros SDA permet une affectation dynamique d'un numéro SDA à ces postes lors du check-in d'un client.

Les numéros SDA disponibles dépendent du nombre de numéros utilisés par les postes administratifs (au total, 99 numéros - ou plages de numéros pour les numéros directs) sont disponibles dans la table des numéros publics du système). L'afficheur indique le rang de l'entrée sélectionnée et le nombre total d'entrées disponibles pour les postes de chambres.

	ou		Balayer le pool des numéros SDA et valider l'entrée affichée.
	Supprimer les chiffres contenus dans le champ " N° Public ".		
	Refuser la liste complète des numéros SDA telle qu'elle est définie et revenir au début de la fonction.		
	Valider la liste complète des numéros SDA.		

6.1.1.6 NOMBRE DE LIGNES RACCORDÉES AU RÉSEAU PUBLIC

Nombre de lignes réseau (can. B) : 002		
Préc	Gomme	Suiv

Cette fonction vous permet d'indiquer le nombre de lignes ou canaux B raccordés au réseau public (120 lignes ou 120 canaux B au maximum). Ces lignes sont alors introduites dans le faisceau principal (suivant l'ordre de prise en compte de la carte) et matérialisées par des touches de ressources. Sur le poste de l'opérateur, l'accès T2 peut inclure un maximum de 30 canaux B ; l'accès T1 un maximum de 23 canaux B ; l'accès T0 un maximum de 2 canaux B. Le message "**Valeur excède nombre de lignes équipées**" s'affiche lorsque la valeur saisie est supérieure au nombre de canaux B connectés.

6.1.1.7 MODE DE FONCTIONNEMENT DES POSTES ET DU POSTE OPÉRATEUR

Profil des Abonnés : Mode PBX		
Préc	Param	Suiv

 Cette fonction est uniquement proposée dans une installation Affaire (en Hôtel, seul le mode PCX est utilisé).

 "**Mode PCX**" et "**Mode Intercom**".

Mode PCX : toutes les lignes sont matérialisées par deux touches RSB (= touche de ressource dédiée à un faisceau).

Mode Intercom : le poste comporte autant de touches de RSP (= touche de ressource dédiée à un accès externe) que de lignes présentes dans le système. Reportez-vous à la fiche "Configuration par défaut" de ce manuel pour une présentation du rôle des différentes touches pour chaque type de poste selon le mode de fonctionnement retenu.

Profils des Opérateurs : Mode Intercom		
Préc	Param	Suiv

6.1.1.8 AFFECTATION DES BOÎTES VOCALES

Boîte vocale pour : Tous postes		
Préc	Param	Suiv

Cette fonction permet d'affecter une boîte vocale aux postes de l'installation :

vous pouvez choisir entre Postes UA (= Reflexes), Tous postes, et Aucun poste.



6.1.1.9 NUMÉRO ARI

Numéro ARI : 14000436074				
Préc	Gomme	←	→	Suiv

Cette fonction est uniquement proposée si votre installation est équipée de fonctions DECT

Le numéro ARI (Access Right Identifier) est un numéro unique d'identification du système vis-à-vis des mobiles. Il comporte 11 chiffres en octal (base 8). Ce numéro attribué sur une base ETSI par l'installateur. Il doit être saisi dès l'installation du système.

Le premier chiffre n'est pas modifiable et prend toujours la valeur 1. Le curseur se positionne automatiquement sur le deuxième. Le dernier chiffre prend toujours la valeur 0 ou 4.

6.1.1.10 AUTHENTIFICATION

Authentificat. : inactif		
Préc	Param	Suiv

Cette fonction permet de sécuriser l'échange de données entre système et mobiles DECT par l'utilisation d'un code d'authentification lors de l'enregistrement

Choix entre "actif" et "inactif".



Si le mécanisme d'authentification est "actif", l'affichage suivant est proposé.

Authent. Code : 0000.....				
Préc	Gomme	←	→	Suiv

Chaque code d'accès peut comporter un maximum de dix chiffres. Cela peut se limiter aux quatre premiers chiffres s'il y a des postes DECT autres que des Mobiles 100/200.

6.1.1.11 LANGUAGE DES INFORMATIONS USAGER

Langue : Français		
Préc	Param	Suiv



Choix de la langue utilisée sur tous les postes de l'installation (affichage et guides

vocaux)

6.1.1.12 COÛT DE LA TAXE DE BASE

Valeur Taxe de Base : 000.00.				
Préc	Gomme	←	→	Suiv

La valeur de la taxe de base est introduite afin de calculer le coût des communications externes. Dans ce cas, le coût (non la durée) et l'évolution des compteurs de taxation en cours de communication sont affichés. La valeur à introduire peut comporter 5 chiffres (dont 0 à 2 décimales) dans l'unité monétaire choisie. Ce service est dépendant de l'abonnement souscrit auprès de l'opérateur.

Note : La taxation à la durée nécessite une application externe.

6.1.1.13 DATE ET HEURE

Date : 01/01/2000		Heure : 00:00		
Préc	Gomme	←	→	Suiv

La date et l'heure doivent obligatoirement être saisies. Entrez la date sous la forme JJ/MM/AAAA et l'heure sous la forme HH/MM.

Le message **"Date et heure doivent être programmées"** est affiché lorsque les champs "Date" et "Heure" sont vides ou contiennent des valeurs par défaut.

6.1.1.14 RÉINITIALISATION DU SYSTÈME

Ce menu est proposé pour confirmer la réinitialisation du système.

Redémarrer avec les nouvelles données?	
Préc	Termin



Réinitialisation du système ; l'affichage indique **"Redémarrer système en cours"**.

Après cette phase de réinitialisation, votre système fonctionne avec les données saisies.

6.2 Mise en service du système par PM5

6.2.1 Introduction

PM5 est l'application informatique utilisée pour programmer le système Alcatel OmniPCX Office par l'intermédiaire d'une connexion **locale** (V24 ou LAN) ou **distante** (le modem de l'ordinateur est connecté via un réseau public au modem intégré dans Alcatel OmniPCX Office).

Trois niveaux de programmation sont offerts par PM5 :

- **Easy View** permet des configurations de type **wizard**, c'est à dire les paramètres indispensables à la mise en service du système.
- **EasyPlus View** permet des configurations de type **wizard**, avec des possibilités d'extension offertes par la touche **Advanced** . Cette touche ouvre la fenêtre équivalente d'Expert View.
- **Expert View** donne accès, sans restriction, à toutes les possibilités de configuration.

Les fonctionnalités **wizard** offrent un niveau de programmation système facile à utiliser, l'utilisateur étant guidé et aidé à chaque étape.

La configuration des fonctionnalités Internet Access s'effectue par **wizard** en entrant l'adresse IP de la carte CPUe-1/CPUe-2 dans le navigateur de l'ordinateur.

6.2.1.1 CONFIGURATION PC MINIMALE

- Processeur Pentium II 300 Mhz.
- RAM : 128 Mo pour Windows 2000 SP3 et SP4, Windows XP SP2, Windows 2003.
- Espace disque dur de 40 Mo minimum.
- Écran : 800 x 600 pixels
- 1 souris.
- 1 port série (connexion à Alcatel OmniPCX Office pour le transfert de données).
- 1 carte Ethernet (mode IP).
- Modem RNIS compatible PPP 64K ou modem V34 pour les accès distants.

6.2.2 Procédure d'installation

6.2.2.1 INSTALLATION DU LOGICIEL PM5

Le logiciel PM5 s'installe à partir d'un CD-ROM.

Installez l'application en sélectionnant les options dans les différentes fenêtres.

Une fois l'installation terminée, vous accédez à l'application soit :

1. en effectuant un double-clic sur la nouvelle icône créée sur le bureau Windows.
2. en sélectionnant **Démarrer -> Programme -> Alcatel OmniPCX Office -> PM5**. La fenêtre **Bienvenue dans PM5** s'affiche.

6.2.2.2 ACCÈS AU SYSTÈME

Il existe deux niveaux d'accès :

1. Accès local

2. Accès distant

6.2.2.2.1 Accès local

L'accès local peut être géré en utilisant :

- le réseau local
- une connexion V24

Connexion locale à l'aide du réseau local

L'adresse IP par défaut pour la carte CPU principale est 192.168.92.246 pour :

- Une connexion au port LAN sur la carte CPU principale via un câble UTP croisé 5-100 ohms de catégorie 5.
- Une connexion au commutateur connecté à la carte CPU principale au moyen d'un câble direct.

L'adresse IP de l'ordinateur et le masque réseau doivent être compatibles avec l'adresse Alcatel OmniPCX Office. Par exemple 192.168.92.1 et 255.255.255.0.

Connexion locale à l'aide d'une connexion V24

Vous devez utiliser un câble spécial blindé pour relier le connecteur RJ45 "Config" situé sur la carte CPU principale du système au port Com de l'ordinateur utilisant PM5.

- Câblage du câble de connexion

RJ45	SUB-D à 9 points (F)
1	7
2	4
3	3
4	5
5	2
6	6
7	8
8	

- Procédure d'installation

1. Ouvrez le logiciel **PM5** sur le PC.
2. Sélectionnez le mode **Expert**.
3. Cliquez sur le menu **Communication**.
4. Sélectionnez le menu **Connecter**.
5. Sélectionnez le menu **Local**.
6. Le système propose d'installer **Alcatel OmniPCX Office Direct V24**. Cliquez sur **Oui**. La fenêtre **Options du modem** apparaît.
7. Cliquez sur **Ajouter**. La fenêtre **Installation** apparaît.
8. Dans la fenêtre **Installation**, cochez la case **Ne pas détecter mon modem. Proposer le choix dans une liste** et cliquez sur **Suivant**.
9. Sélectionnez **Alcatel** dans la liste des fabricants.

10. Sélectionnez **OmniPCX Office Direct V24**.
11. Sélectionnez le port Com utilisé.
12. Cliquez sur **Suivant**.
13. Cliquez sur **Terminer**.
14. Cliquez sur **Fermer**.
15. De retour dans PM5, cliquez sur **Communication**. La zone **Local** est maintenant active et le port Com est affiché.
16. Cliquez sur **OK** et entrez le mot de passe.
17. Attendez quelques secondes que le logiciel PM5 se connecte au système.

6.2.2.2 Accès distant

L'accès distant peut être géré en utilisant :

- un modem RNIS
- un modem analogique V34

Accès distant à l'aide d'un modem RNIS

Alcatel OmniPCX Office est équipé d'un modem RNIS 64K utilisant le protocole PPP pour l'accès distant via le réseau public. Les modems suivants sont validés :

- RNIS KORTEX NOVAFAX 128000/33600 avec protocole PPP
- FRITZ !X CAPI 2.0 ou tout autre modem « FRITZ » standard
- RNIS Multitech I Way Hopper MTA 128 ST 128 KBITS/S, avec la configuration spécifique ats58=3.

En général, les modems RNIS de 64 à 128K prenant en charge le protocole PPP, sont compatibles et prennent en charge l'authentification CHAP.

Suivez les instructions du manuel d'installation fourni avec le modem. À la fin de l'installation, configurez le modem pour le RAS.

Pour l'utilisation, il vous suffit de sélectionner **Modem Direct**, puis **OK**.

Accès distant par modem analogique V34

Alcatel OmniPCX Office est équipé d'un modem analogique V34 pour l'accès distant via le réseau public. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Modem V34
- Vitesse de transmission maximale : 33600 bauds
- Protocole Hayes.

Dans la version actuelle du système, le modem V34 « US Robotic » a été validé. Les autres types de modems n'ont pas été validés.

Les procédures d'installation et d'utilisation sont identiques à celles du modem RNIS, il suffit de remplacer le modem **FRITZ** par le modem analogique **US Robotics**.

6.2.2.3 TÉLÉCHARGEMENT DU LOGICIEL

Alcatel OmniPCX Office est livré avec :

- un logiciel final incluant tous les paramètres de pays (racks S, M et L fournis en mode BTCO), ou
- un outil logiciel (système Compact Edition et des racks S, M et L fournis en mode Stock)
Cet outil logiciel est installé sur l'unité centrale et doit être mis à jour à l'aide d'un programme logiciel système complémentaire (incluant les paramètres spécifiques aux pays), également appelé logiciel de paramètres régionaux, afin que l'installation soit terminée. Ce logiciel doit être téléchargé à l'aide de PM5.

6.2.2.3.1 Téléchargement du logiciel pour Alcatel OmniPCX Office (racks S, M ou L fournis en mode BTCO)

Pour télécharger le logiciel, utilisez la procédure suivante.

1. Ouvrez PM5.
2. Ouvrez le dossier **Outils**.
3. Ouvrez l'application **PM5-Téléchargement des logiciels**.
4. Dans la fenêtre **Mode de communication**, sélectionnez le type de téléchargement :
 - Local
 - Modem Direct
 - Modem Rappel
 - LAN
5. Saisissez le mot de passe **pbxk1064**.
6. La fenêtre **PM5-Téléchargement des logiciels** apparaît. Cette fenêtre est composée de plusieurs parties :
 - Une zone de définition des paramètres :
 - Sélectionner le répertoire où se trouve le fichier descripteur de la nouvelle version logicielle. Par défaut, ce fichier se trouve dans le répertoire BOOT. Utilisez le menu déroulant **Fichier de la Livraison**.
 - Sélectionner le pays de la nouvelle version logicielle. Utilisez le menu déroulant **...Livraison** de la zone **Pays & Fournisseurs...** Le champ **PBX** donne, à titre indicatif, le pays de la version logicielle actuellement utilisé.
 - Téléchargez tous les fichiers (en cochant la case **Télécharger tous les fichiers**) ou uniquement ceux dont le champ **Action** contient la valeur **Installation**.
 - Sauvegarder les données.
Si la zone **Sauvegarde des données** est cochée, le système sauvegarde et restaure automatiquement les données après avoir basculé sur la nouvelle version logicielle.
Si la zone **Sauvegarde des données** n'est pas cochée, vous devez utiliser PM5 pour sauvegarder les données dans la nouvelle version (R2.1) avant de commencer le téléchargement. Après le téléchargement, vous devez restaurer ces données.
 - Téléchargez les fichiers nécessaires aux fonctions Voix sur IP.
Selon les besoins client, cochez la case **Servicespbxtéléchar Voix sur IP**.
 - Téléchargez les fichiers nécessaires à un accès distant.
Selon les besoins du client, cochez la case **Service Accès Distant**.
 - Téléchargez les fichiers nécessaires pour les services Internet.
Selon les besoins du client, cochez la case **Services Internet**.

- Sélectionner la langue des guides vocaux à télécharger.
Cliquez sur le bouton **Langues** pour accéder à la fenêtre **Téléchargement des langues**.
- Définir un fuseau horaire en sélectionnant une ville et un pays.
Cliquez sur le bouton **Fuseau horaire** pour accéder à la fenêtre **Téléchargement des fuseaux horaires**.
- Définir le mode d'échange du logiciel.
Dans la zone **Echange des logiciels**, deux choix sont possibles :
Cliquez sur le bouton **Après déconnexion** pour un échange immédiat. L'échange démarre lorsque vous avez quitté l'application de téléchargement.
Cliquez sur le bouton **Date** et indiquez la date et l'heure souhaitées pour un échange différé.

Remarque : Dans le cas d'un échange immédiat, celui-ci commencera dès la sortie de l'application de téléchargement.

- Une partie en lecture seule
 - La zone **Article téléchargeable** permet de visualiser les différentes versions des applications constituant Alcatel OmniPCX Office.
 - La colonne **Action** répertorie les fichiers à télécharger.
 - La partie inférieure de la fenêtre indique la progression du téléchargement. Chaque action de téléchargement ou d'acquiescement fait l'objet d'un message.

7. Cliquez sur **Début** pour lancer le téléchargement.

6.2.2.3.2 Téléchargement du logiciel pour OmniPCX Office Compact Edition (avec racks S, M, L fournis en mode Stock)

Remarque : Dans la mesure où le système Compact Edition n'utilise pas de batteries de sauvegarde internes comme les autres racks S, M ou L, il est important de ne pas couper l'alimentation principale de l'armoire électrique lors du téléchargement du logiciel. Toute coupure de courant au cours du téléchargement du BIOS aura pour effet d'endommager l'unité centrale.

Pour télécharger le logiciel, utilisez la procédure suivante.

1. Connectez-vous au système à partir de PM5.
S'il s'agit de la première connexion au système, un message d'avertissement s'affiche automatiquement.
2. Cliquez sur le bouton **Téléchargement**.
3. Entrez l'adresse IP et le mot de passe de l'ordinateur.
La fenêtre **PM5 - Téléchargement des logiciels** apparaît.
4. Dans le champ **Fichier de la livraison**, sélectionnez le chemin d'accès au logiciel système installé sur votre ordinateur.
5. À l'aide du menu déroulant **...Livraison** de la zone **Pays et Fournisseurs...**, sélectionnez le pays dans lequel le système est installé.
6. Cliquez sur **Démarrer**.
Lorsque le téléchargement est terminé, le message **Session terminée** s'affiche.
7. Cliquez sur **Quitter** pour quitter l'outil de téléchargement. Le système bascule sur la nouvelle version logicielle et est disponible en quelques minutes.

6.2.3 Services offerts

PM5 offre quatre modes de fonctionnements :

1. Mode 1 : **Collecte de données et outils**
2. Mode 2 : **Installation typique**
3. Mode 3 : **Modification typique**
4. Mode 4 : **Expert**

Important : L'accès aux modes 2, 3 et 4 est contrôlé par un mot de passe : **pbxk1064** à l'aide de l'outil **PM5**.

L'accès aux modes 2 et 3 est contrôlé par un mot de passe : **help1954** à l'aide de l'outil **PM5 Easy**.

6.2.3.1 Mode 1 : Collecte de données et outils

Ce mode permet la création hors ligne de fichiers .crp (répertoires collectifs du client), qui seront utilisés dans le menu **Installation Typique**.

6.2.3.2 Mode 2 : Installation Typique

Ce mode permet une programmation manuelle en ligne en sélectionnant **Entreprise** ou **Hôtel**, et une programmation automatique en ligne à l'aide de fichiers .crp.

Remarque : La sélection **Entreprise/Hôtel** n'est proposé qu'une fois. Il est nécessaire de procéder à une réinitialisation à froid pour que la sélection soit proposée de nouveau.

6.2.3.2.1 Wizard Entreprise Installation initiale

- Plan de numérotation par défaut
- Numéro d'installation
- Mode de fonctionnement
- Canaux et faisceaux
- ARI DECT
- Création de combinés DECT
- Taxation
- Date et heure
- Liste des postes
- Divers abonnés
- Numéros abrégés collectifs
- Groupes de PO
- Groupes d'appel
- Groupements de diffusion
- Groupes d'interception d'appel
- Filtrage

6.2.3.2.2 Wizard Hôtel Installation initiale

Outre les possibilités Entreprise, ce wizard permet de configurer les numéros des postes de chambres.

6.2.3.2.3 Wizard d'installation

Ce wizard permet d'utiliser un fichier .crp créé sous **Collecte de données et outils -> Wizard Collecte d'informations**

Suivez les instructions. Si les données sont acceptées, elles sont transmises au système, qui est alors réinitialisé.

6.2.3.3 Mode 3 : Modification typique

Les 5 icônes proposées pour ce mode (Postes, Groupes, Système, Répertoire collectif et Lignes externes) donnent accès à des wizards permettant de modifier ou de configurer de manière simple divers paramètres décrits ci-après.

Les données sont prises en compte dans le système une fois que vous avez cliqué sur **OK**.

6.2.3.3.1 Postes

- Liste des abonnés : numéro public, nom, niveau de discrimination, groupes de lignes réseaux accessibles.
- Répartition des appels en mode normal et en mode restreint.
- **EasyPlus View** : paramètres détaillés pour chaque abonné : touches, langues, exploitation autorisée, code personnel, renvois, acheminement dynamique, répertoire personnel, etc.

6.2.3.3.2 Groupes

- **Groupes de PO**
 - Constitution : présentation des membres de chaque groupe.
 - Affectation d'un message d'accueil à chaque groupe.
- **Groupes d'appel**
 - Nom et type (parallèle, cyclique ou séquentiel).
 - Constitution : présentation des membres de chaque groupe.
 - Affectation d'un message d'accueil à chaque groupe.
- **Groupes de diffusion**
 - Nom de chaque groupe.
 - Constitution : présentation des membres de chaque groupe.
- **Groupes d'interception d'appel**
 - Constitution : présentation des membres de chaque groupe.

6.2.3.3.3 Répertoire collectif

- Pour chaque entrée, nom et numéro du destinataire de l'appel.

6.2.3.3.4 Système

- **Plans de numérotation par défaut**

- Choisissez des plans de numérotation nationale ou en étoile à 2, 3 ou 4 chiffres.
- **EasyPlus View** : Plan de numérotation publique en mode normal.
- **EasyPlus View** : Plan de numérotation publique en mode restreint.
- **EasyPlus View** : Codes d'ordre.
- **EasyPlus View** : Plan de numérotation interne.
- **Numéros d'installation**
 - Indicatif international.
 - Indicatif interurbain.
 - Numéro d'installation
 - **EasyPlus View** : Préfixe de rappel.
 - **EasyPlus View** : Numéro de l'appelant personnalisé.
 - **EasyPlus View** : Numéro d'installation privée.
- **Taxation**
 - Coût de la taxe téléphonique.
 - **EasyPlus View** : Taxation Hôtel pour unité monétaire courante (TVA, montant prépaiement, ...)
 - **EasyPlus View** : Options taxation pour unité monétaire courante.
 - **EasyPlus View** : Paramètres d'impression.
 - **EasyPlus View** : Options taxation pour unité monétaire de remplacement (Euro).
- **Date et heure**
- **Clés logicielles**
 - Clé système
 - Clé CTI

6.2.3.3.5 Lignes externes

- Numéro de canal B
- Numéro externe pour appels entrants (DISA)
- Type de numérotation

6.2.3.4 Mode 4 : Expert

Ce mode n'est pas accessible à partir de PM5Easy.

Ce mode permet toutes modifications et la maintenance du système. Les wizards proposés dans les modes 2 et 3 sont également accessibles.

6.3 Installation de l'accès Internet

6.3.1 Introduction

Avec Alcatel OmniPCX Office, plusieurs ordinateurs peuvent se connecter au LAN de l'entreprise et accéder aux services et aux applications Internet via une connexion Internet partagée. Les services Internet proposés restent disponibles, même si l'accès à Internet n'est pas établi via Alcatel OmniPCX Office.

Dans cette section seront successivement abordés les types d'accès à Internet, les services Internet, l'outil d'administration des services Internet, le matériel ainsi que la création d'une connexion Internet.

6.3.1.1 LES TYPES D'ACCES A INTERNET

6.3.1.1.1 Accès à Internet via Alcatel OmniPCX Office

Alcatel OmniPCX Office permet la connexion à Internet par trois types d'accès.

- **RNIS** : accès partagé (T0 ou T2) à Internet, limité à deux canaux B.
- **Modem DSL/Modem câble** : connexion de Alcatel OmniPCX Office à Internet via un modem DSL/modem câble externe connecté au système grâce à l'interface WAN.
- **Routeur Externe** : connexion de Alcatel OmniPCX Office à Internet via un routeur externe connecté au système grâce à l'interface WAN.

6.3.1.1.2 Accès indirect à Internet

Serveur LAN

En fonctionnement "Serveur LAN", Alcatel OmniPCX Office n'offre pas l'accès à Internet. Connecté au LAN de l'entreprise, le serveur LAN offre tous les services disponibles sur Alcatel OmniPCX Office, à l'exception du pare-feu. L'accès Internet s'effectue via un autre équipement.

6.3.2 Services offerts

Les services disponibles avec l'accès Internet Alcatel OmniPCX Office sont liées aux matériels et aux clés logicielles achetées. Les services disponibles sont :

- **Accès Internet** avec les possibilités de connexions au Fournisseur d'Accès Internet (FAI) suivantes :
 - Connexion à la demande
 - Connexion à la demande avec service de rappel ("Callback")
 - Connexion permanente
- **Protocole de connexion** :
 - RNIS : MPPP, PPP
 - Modem DSL/Modem câble : PPTP, PPPoE ou IP over Ethernet
 - Routeur externe : OmniPCX Office communique avec le FAI par l'intermédiaire du routeur externe. Le protocole utilisé dépend du routeur externe.
- **Fonctions LAN** : serveur DNS et DHCP intégrés, ainsi que la table de routage.
- **NAT** : la traduction d'adresse permet de conserver en interne des adresse IP privées et de n'utiliser qu'une seule adresse publique.
- **Sécurisation par pare-feu intégré**: les fonctions intégrées de filtrage de paquets, et de traduction d'adresses IP permettent une protection du LAN vis à vis d'Internet.
- **Antivirus** : Le logiciel anti-virus permet de protéger la messagerie électronique ainsi que les flux HTTP et FTP. Ce logiciel est hébergé sur un serveur connecté au même LAN que Alcatel OmniPCX Office.
- **Contrôle des accès** : Alcatel OmniPCX Office offre des solutions de contrôle au niveau

des accès utilisateurs par un proxy intégré.

- **Cache intégré** : cette fonction permet d'accélérer les requêtes Internet, et de réduire les coûts d'accès au réseau téléphonique.
- **Serveur de messagerie électronique** : il permet aux utilisateurs de bénéficier d'une adresse électronique personnelle dans la société.
- **VPN** : cette solution autorise des connexions sécurisées au LAN via l'infrastructure de l'Internet. Les utilisateurs distants bénéficient donc de toutes les ressources du LAN.
- **DNS dynamique** : Il permet d'avoir un nom de domaine et un nom de machine automatiquement mis à jour lorsque le FAI assigne une nouvelle adresse IP.
- **Web Communication Assistant** : c'est une application Web destinée aux utilisateurs finaux de Alcatel OmniPCX Office afin de leur faciliter la gestion des communications dans l'entreprise (e-mails et messages vocaux).

Tous ces services sont configurés à partir d'une interface Web sécurisée, le Web-based Management (WBM).

6.3.3 Outil de gestion WBM

6.3.3.1 Introduction

Le Web-Based Management (WBM) est l'outil d'administration des services Internet de Alcatel OmniPCX Office.

Le WBM fonctionne avec Internet Explorer (versions 5 et supérieures) ou Netscape Navigator (versions 6 et supérieures). Il utilise une interface Web sécurisée. Le WBM peut être utilisé soit directement à partir du LAN, soit à distance à partir du WAN si cette option est activée.

6.3.3.1.1 NIVEAUX D'ADMINISTRATION

Le WBM a deux niveaux d'administration disponibles :

1. Niveau administrateur

L'administrateur configure l'ensemble des services Internet de Alcatel OmniPCX Office. Pour utiliser le WBM avec un niveau administrateur, il faut être connecté en utilisant :

- Soit un compte utilisateur appartenant à un groupe ayant les droits administrateur.
- Soit le compte par défaut "admin".

2. Niveau opérateur

Pour faciliter l'administration de Alcatel OmniPCX Office et offrir aux administrateurs la possibilité de déléguer certaines tâches, le WBM peut être administrable par un administrateur local appelé opérateur. Il a des droits limités. Pour utiliser le WBM avec un niveau opérateur, il faut être connecté en utilisant :

- Soit un compte utilisateur appartenant à un groupe ayant les droits opérateur.
- Soit le compte par défaut "operator".

6.3.3.1.2 PRESENTATION DE L'INTERFACE

Les principales caractéristiques de l'interface sont :

- L'utilisation de liens hypertextes, de tableaux, de boutons et d'assistants,
- l'accès direct à une aide en ligne contextuelle,
- la vérification des informations avant validation,

- la possibilité de choisir la langue d'affichage (français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais ou hollandais). La langue se configure au niveau du navigateur Web.

La figure suivant présente les principaux éléments d'un écran.

La barre de navigation
Elle est divisée en sous-sections, représentant chacune une caractéristique de Alcatel OmniPCX Office. En cliquant sur l'un des menus proposés, vous vous déplacez vers les écrans de paramétrage correspondants.

Le bandeau d'information générale
Il est composé du titre de la configuration en cours et des autres configurations accessibles à partir cette page.

Alcatel OmniPCX Office Internet Services
Gestion des utilisateurs et des groupes
Assistant Utilisateur | Assistant Groupe

Aide en ligne
Accès direct aux propriétés d'un utilisateur
Cette page liste tous les utilisateurs définis, classés par groupe. Vous pouvez modifier les propriétés d'un utilisateur en cliquant sur son nom.
Multi sélection
Si vous voulez supprimer ou déplacer plusieurs utilisateurs, vous pouvez utiliser les cases à cocher à gauche des noms d'utilisateurs puis cliquez sur le bouton *Supprimer la sélection* ou sur *Déplacer la sélection*.
Changements non autorisés
Lorsque vous êtes connectés en tant qu'opérateur, vous ne pouvez pas modifier les groupes et les utilisateurs qui ont le privilège administrateur.

L'aide en ligne
Elle est directement accessible.

Le corps de l'écran
Selon les écrans, plusieurs onglets sont disponibles. En cliquant sur un onglet, vous vous déplacez vers d'autres écrans.

Vous pouvez accéder à différentes fenêtres en cliquant sur les liens hypertextes ou sur les boutons.

Accès professionnel			Ajouter
<input type="checkbox"/>	pascal	pascal@mydomain.com	100 Supprimer
<input type="checkbox"/>	mathieu	mathieu@mydomain.com	101 Supprimer
<input type="checkbox"/>	philippe	philippe@mydomain.com	104 Supprimer
<input type="checkbox"/>	rodolphe dugue	rodolphe@mydomain.com	101 Supprimer
<input type="checkbox"/>	Sergio BACCOU	serge@mydomain.com	106 Supprimer

Groupes préconfigurés		
	Nom du groupe	Actions
<input type="checkbox"/>	Accès temps libre	Ajouter Supprimer
<input type="checkbox"/>	Accès illimité	Ajouter Supprimer
<input type="checkbox"/>	Travailleurs distants	Ajouter Supprimer
<input type="checkbox"/>	Administrateurs	Ajouter Supprimer
<input type="checkbox"/>	Opérateurs	Ajouter Supprimer
<input type="checkbox"/>	Sans accès web	Ajouter Supprimer

L'interface WBM comprend trois types d'écran :

1. Les écrans de type assistant

Ils permettent une configuration rapide et simple des services Internet. Les assistants suivants sont accessibles par l'administrateur :

- Connexion
- Utilisateur
- Groupe
- E-mail
- Tunnel VPN
- Client VPN
- Sauvegarde
- Anti-virus
- RAS

Remarque : Seul l'assistant Utilisateur est accessible par l'opérateur.

2. les écrans d'administration

Ces écrans sont disponibles en cliquant sur le lien hypertexte correspondant dans la barre de navigation. Les écrans d'administration donnent accès aux listes des :

- Utilisateurs par groupe

- Profils de connexion
- Plages horaires
- Filtres d'URL
- Listes de diffusion
- Services travailleurs distant et VPN
- Certificats et des listes de révocation
- Règles de pare-feu
- Sauvegardes effectuées
- Informations sur le système
- Outils de test
- Clés logicielles

A partir des écrans d'administration, vous pouvez accéder aux écrans de paramétrage.

3. les écrans de paramétrage

Les écrans suivants sont associés aux écrans d'administration : les écrans utilisateurs, groupes d'utilisateurs, profil de connexion, plage horaire, filtre d'URL, règle de pare-feu et liste de diffusion.

Les écrans suivants permettent de paramétrer directement les fonctionnalités associées:

- Proxy
- E-mail
- RAS
- Réseau
- Pare-feu
- Sauvegarde
- Anti-virus

6.3.3.1.3 CONNEXION AU WBM

Pour un administrateur ou un opérateur, la procédure de connexion au WBM est la suivante.

1. Ouvrez le navigateur Web.
2. Dans le champ **Adresse** du navigateur Web, saisissez l'adresse suivante :
https://<Alcatel OmniPCX Office>/admin
où <Alcatel OmniPCX Office>est l'adresse IP ou le nom de la machine.
Vous obtenez la page **Web-Based Management - Authentification**.
Attention : Lors de la première connexion au WBM (c'est à dire à l'installation), vous n'accédez pas directement à la page de login, mais vous accédez à l'assistant Assistant de démarrage, qui vous demande de modifier les mots de passe administrateur et opérateur.
3. Dans la zone **Authentification administrateur / opérateur**, saisissez soit :
 - Le nom d'utilisateur appartenant à un groupe ayant les droits administrateur ou "admin", puis le mot de passe associé.
 - Le nom d'utilisateur appartenant à un groupe ayant les droits operateur ou "operator", puis le mot de passe associé.
4. Cliquez sur **Se connecter**. Votre connexion est établie.
Selon votre profil (administrateur ou opérateur), la page **Page d'Accueil Administrateur du WBM** ou **Page d'Accueil Opérateur du WBM** apparaît directement. Elle présente un résumé de l'activité du système.

6.3.3.1.4 Comment se déconnecter ?

Pour se déconnecter, cliquez sur **Déconnecter** dans la barre de navigation. Votre connexion est désactivée.

Remarque : Après 30 minutes d'inactivité, la déconnexion est automatique.

6.3.4 Connexion d'OmniPCX Office au LAN

6.3.4.1 Procédure de configuration

Le matériel nécessaire sur Alcatel OmniPCX Office est :

- une carte CPUe-1/CPUe-2.
- une connexion RNIS T0 ou T2.
- un poste client connecté au LAN.
- un LAN switch (LANX8, LAN X16 ou switch externe).

Les éléments nécessaires sur poste client sont :

- la dernière version du logiciel PM5 pour l'administrateur.
- un navigateur Internet : Internet Explorer (versions 5 ou supérieures) ou Netscape Navigator (versions 6 ou supérieures).
- un abonnement chez un fournisseur d'accès Internet

6.3.4.1.1 Procédure d'installation

1. Entrez en session PM5 sur la prise RJ45 de la carte CPU.
2. Changez l'adresse IP par défaut de la carte Internet Access par une adresse IP compatible avec le LAN existant.
3. Connectez la carte CPU au moyen d'un cordon Ethernet à une prise RJ45 disponible sur le LAN.



Les adresses IP des différentes cartes sont accessibles par la rubrique **PM5 ->**

Customer PBX -> Hardware and Limits -> IP Boards

6.3.5 Configuration d'une connexion Internet

6.3.5.1 Procédure de configuration

6.3.5.1.1 ABONNEMENT CHEZ UN FAI

Afin de pouvoir accéder à Internet, un abonnement chez un FAI est nécessaire. Après souscription, le FAI donne en retour des informations **indispensables** à l'installation de votre accès Internet. Ces informations devront être entrées lors de la configuration d'Alcatel OmniPCX Office.

Les informations nécessaires pour l'installation de l'accès Internet diffèrent selon le type de connexion à mettre en place.

<p>Connexion RNIS</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compte de connexion : <ul style="list-style-type: none"> • Nom d'utilisateur : Compte utilisé lors de la connexion au fournisseur d'accès. Ce compte est unique, et permet de s'authentifier lors de la connexion. • Mot de passe : mot de passe associé au nom d'utilisateur de la connexion 2. Numéro de téléphone : numéro de téléphone composé lors de la connexion au FAI 3. Bande Passante : elle correspond au débit entre Alcatel OmniPCX Office et le fournisseur d'accès (1 canal B 64 Kbps, 2 canaux B 128 Kbps ou à la demande (64-128 Kbits/s). 4. Type de connexion : liaison entre Alcatel OmniPCX Office et le fournisseur d'accès : Appel à la demande ou Permanent ou Rappel 5. Adresse IP : adresse IP est affectée à Alcatel OmniPCX Office par le fournisseur d'accès 6. Serveur de Noms primaire et secondaire : adresses IP des serveurs DNS présents chez le fournisseur d'accès.
<p>Connexion Modem DSL/Modem câble</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compte de connexion : <ul style="list-style-type: none"> • Nom d'utilisateur : Compte utilisé lors de la connexion au fournisseur d'accès. Ce compte est unique, et permet de s'authentifier lors de la connexion. • Mot de passe : mot de passe associé au nom d'utilisateur de la connexion 2. Protocole de connexion : <ul style="list-style-type: none"> • Si PPPoE (ce protocole permet d'envoyer des paquets PPP sur Ethernet) <ul style="list-style-type: none"> • Type de connexion • Si PPTP (ce protocole consiste à établir un tunnel IP entre Alcatel OmniPCX Office et le Modem) <ul style="list-style-type: none"> • Adresse IP du Modem • Masque Réseau • Adresse IP de la 2# interface WAN 3. Serveur de Noms primaire et secondaire : adresses IP des serveurs DNS présents chez le fournisseur d'accès.
<p>Connexion Routeur Externe</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adresse IP du Routeur 2. Adresse IP du système : il s'agit de l'adresse IP de l'interface WAN. Ce paramètre doit être cohérent avec l'adresse IP du Routeur ou du Modem DSL/Modem câble. 3. Masque Réseau : paramètre déterminant l'étendue du réseau. 4. Serveur de Noms primaire et secondaire : adresses IP des serveurs DNS présents chez le fournisseur d'accès.
<p>Serveur LAN</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adresse IP du Routeur 2. Serveur de Noms primaire et secondaire ou adresse IP du Routeur

6.3.5.1.2 CONFIGURATION D'UNE CONNEXION INTERNET

La configuration d'une connexion Internet comprend plusieurs possibilités :

- la création d'une connexion de type RNIS,
- la création d'une connexion de type Modem DSL/Modem câble,
- la création d'une connexion de type Routeur Externe,

- la création d'une connexion de type Serveur LAN.

CREATION D'UNE CONNEXION DE TYPE RNIS

Dans la barre de navigation, cliquez sur **Assistants**. Les icônes des assistants apparaissent.

1. Cliquez sur l'icône **Assistant connexion**. La fenêtre **Assistant connexion** apparaît.
2. Dans la zone **Identification du profil**, renseignez le champ suivant :
 - **Nom du profil** : ce nom identifie la nouvelle connexion Internet gérée par Alcatel OmniPCX Office. Il rassemble tous les paramètres associés à cette connexion. Il est recommandé d'entrer un nom représentatif de la connexion créée, par exemple le nom du fournisseur d'accès.
3. Cochez la case **Configurer ce profil comme étant le profil actif** si vous souhaitez que le profil que vous créez soit actif (valeur par défaut).
4. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
5. Dans la zone **Type de connexion**, cliquez sur **RNIS**.
6. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
7. Dans la zone **Paramètres de la connexion ISDN**, renseignez les champs suivants :
 - **Numéro de téléphone du FAI** : entrez le numéro de téléphone composé lors de la connexion au FAI. Ce numéro doit comporter le préfixe de sortie nécessaire pour composer un numéro externe à la société.
 - **Bande passante ISDN** : sélectionnez dans le menu déroulant le type de bande passante. Trois choix sont possibles pour le nombre de canaux B utilisés :
 - Statique 64 kbps (1 canal B).
 - Dynamique 64/128 kbps (1-2 canaux B) : cette option ne doit donc pas être choisie si la connexion au fournisseur d'accès est de 64 Kbits/s.
 - Statique 128 kbps (2 canaux B).
 - **Mode de connexion** : trois choix sont possibles :
 - A la demande
 - A la demande - rappel Autorisé
 - Permanent
8. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
9. Dans la zone **Paramètres d'authentification**, renseignez les champs suivants :
 - **Nom du compte** : entrez le nom de compte délivré par le fournisseur d'accès.
 - **Mot de passe** : entrez le mot de passe associé au nom du compte de connexion.
 - **Confirmez mot de passe** : entrez le mot de passe identique à celui entré auparavant. Cette confirmation permet d'éviter des erreurs de frappe.
10. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
11. Dans la zone **Allocation d'adresse IP**, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Allocation dynamique** : le fournisseur d'accès gère la négociation d'adresse IP.
 - **Adresse IP fixe** : saisissez l'adresse IP fournie par le FAI dans le champ **Adresse IP publique**.
12. Dans la zone **DNS du FAI**, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Découvrir dynamiquement les DNS du FAI** : la résolution des DNS est automatique lors de la connexion.

- **Configurer le DNS du FAI** : saisissez l'adresse IP du DNS primaire du FAI dans le champ **DNS primaire du FAI**. Il est recommandé de laisser la reconnaissance automatique des DNS du FAI.
13. Cliquez sur **Suivant**. Une fenêtre **Résumé** apparaît. Cette étape permet de vérifier les propriétés de la connexion.
 14. Cliquez sur **Terminer** pour valider ces paramètres. Cliquez sur **Précédent** pour revenir aux écrans précédents, puis modifiez les paramètres voulus.

6.3.5.1.3 CREATION D'UNE CONNEXION DE TYPE MODEM DSL/MODEM CÂBLE

Dans la barre de navigation, cliquez sur **Assistants**. Les icônes des assistants apparaissent.

1. Cliquez sur l'icône **Assistant connexion**. La fenêtre "Assistant connexion" apparaît.
2. Dans la zone **Identification du profil**, renseignez le champ suivant :
 - **Nom du profil** : ce nom identifie la nouvelle connexion Internet gérée par Alcatel OmniPCX Office. Il rassemble tous les paramètres associés à cette connexion. Il est recommandé d'entrer un nom représentatif de la connexion créée ; par exemple, le nom du fournisseur d'accès.
3. Cochez la case **Configurer ce profil comme étant le profil actif** si vous souhaitez que le profil que vous créez soit actif.
4. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
5. Dans la zone **Type de connexion**, Cliquez sur **Modem DSL/Modem câble (nécessite 2 interfaces Ethernet)**.
6. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
7. Dans la zone **Paramètres de la connexion DSL**, choisissez le protocole utilisé dans la liste déroulante **Protocole de connexion** :
 - **PPPoE connexion Ethernet direct**
 - a. Dans le champ **Mode de connexion**, choisissez **on Demand** si votre accès n'est pas permanent.
 - b. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
 - c. Dans la zone **Paramètres d'authentification**, renseignez les champs suivants :
 - **Nom du compte** : entrez le nom de compte délivré par le fournisseur d'accès.
 - **Mot de passe** : entrez le mot de passe associé au nom de compte de connexion.
 - **Confirmez mot de passe** : entrez le mot de passe identique à celui entré auparavant. Cette confirmation permet d'éviter des erreurs de frappe.
 - d. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
 - e. Dans la zone **Allocation d'adresse IP**, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Allocation dynamique** : le fournisseur d'accès gère la négociation d'adresse IP.
 - **Adresse IP fixe** : saisissez les paramètres IP fournis par le FAI.
 - f. Dans la zone **DNS du FAI**, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Découvrir dynamiquement les DNS du FAI** : la résolution des DNS est automatique lors de la connexion.
 - **Configurer le DNS du FAI** : saisissez l'adresse IP du DNS primaire du FAI dans le champ **DNS primaire du FAI**. Il est recommandé de laisser la reconnaissance automatique des DNS du FAI.
 - g. Cliquez sur **Suivant**. Une fenêtre **Résumé** apparaît. Cette étape permet de vérifier les

propriétés de la connexion.

- h. Cliquez sur **Terminer** pour valider ces paramètres. Cliquez sur **Précédent** pour revenir aux écrans précédents, puis modifiez les paramètres voulus.
 - **PPTP (tunnel)**
- i. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
- j. Dans la zone Connexion au modem DSL modem/modem câble, renseignez les champs suivants :
 - a.
 - **Adresse IP interface WAN** : entrez l'adresse IP de l'interface WAN.
 - **Adresse IP du modem DSL** : entrez l'adresse IP du Modem externe.
 - **Masque de sous-Réseau** : entrez le masque défini.
 - b. Cliquez sur **Suivant**. Une fenêtre **Résumé** apparaît. Cette étape permet de vérifier les propriétés de la connexion.
 - c. Cliquez sur **Terminer** pour valider ces paramètres. Cliquez sur **Précédent** pour revenir aux écrans précédents, puis modifiez les paramètres voulus.
 - **IP over Ethernet**
 - d. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
 - e. Dans la zone **DNS du FAI**, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Découvrir dynamiquement les DNS du FAI** : la résolution des DNS est automatique lors de la connexion.
 - **Configurer le DNS du FAI** : saisissez l'adresse IP du DNS primaire du FAI dans le champ **DNS primaire du FAI**. Il est recommandé de laisser la reconnaissance automatique des DNS du FAI.
 - f. Cliquez sur **Suivant**. Une fenêtre **Résumé** apparaît. Cette étape permet de vérifier les propriétés de la connexion.
 - g. Cliquez sur **Terminer** pour valider ces paramètres. Cliquez sur **Précédent** pour revenir aux écrans précédents, puis modifiez les paramètres voulus.

6.3.5.1.4 CREATION D'UNE CONNEXION DE TYPE ROUTEUR EXTERNE

Dans la barre de navigation, cliquez sur **Assistants**. Les icônes des assistants apparaissent.

1. Cliquez sur l'icône **Assistant connexion**. La fenêtre "Assistant connexion" apparaît.
2. Dans la zone **Identification du profil**, renseignez le champ suivant :
 - **Nom du profil** : ce nom identifie la nouvelle connexion Internet gérée par Alcatel OmniPCX Office. Il rassemble tous les paramètres associés à cette connexion. Il est recommandé d'entrer un nom représentatif de la connexion créée, par exemple, le nom du fournisseur d'accès.
3. Cochez la case **Configurer ce profil comme étant le profil actif** si vous souhaitez que le profil que vous créez soit actif.
4. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
5. Dans la zone Allocation d'adresse IP, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Allocation dynamique** : le fournisseur d'accès gère la négociation d'adresse IP.
 - **Adresse IP fixe** : saisissez les paramètres IP fournis par le FAI.
6. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
7. Dans la zone **DNS du FAI**, vous avez le choix entre deux possibilités :
 - **Découvrir dynamiquement les DNS du FAI** : la résolution des DNS est automatique

lors de la connexion.

- **Configurer le DNS du FAI** : saisissez l'adresse IP du DNS primaire du FAI dans le champ **DNS primaire du FAI**. Il est recommandé de laisser la reconnaissance automatique des DNS du FAI.
8. Cliquez sur **Suivant**. Une fenêtre **Résumé** apparaît. Cette étape permet de vérifier les propriétés de la connexion.
 9. Cliquez sur **Terminer** pour valider ces paramètres. Cliquez sur **Précédent** pour revenir aux écrans précédents, puis modifiez les paramètres voulus.

6.3.5.1.5 CREATION D'UNE CONNEXION DE TYPE SERVEUR LAN

Dans la barre de navigation, cliquez sur **Assistants**. Les icônes des assistants apparaissent.

1. Cliquez sur l'icône **Assistant connexion**. La fenêtre "Assistant connexion" apparaît.
2. Dans la zone **Identification du profil**, renseignez le champ suivant :
 - **Nom du profil** : ce nom identifie la nouvelle connexion Internet gérée par Alcatel OmniPCX Office. Il rassemble tous les paramètres associés à cette connexion. Il est recommandé d'entrer un nom représentatif de la connexion créée, par exemple le nom du fournisseur d'accès.
3. Cochez la case **Configurer ce profil comme étant le profil actif** si vous souhaitez que le profil que vous créez soit actif.
4. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
5. Dans la zone **Type de connexion**, cliquez sur **Pas de connexion WAN directe (serveur LAN)**.
6. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
7. Dans la zone **Passerelle par défaut**, renseignez le champ suivant :
 - **Passerelle par défaut** : saisissez l'adresse IP de votre routeur.
8. Cliquez sur **Suivant**. Une nouvelle fenêtre apparaît.
9. Dans la zone **DNS du FAI**, renseignez les champs suivants:
 - **DNS primaire du FAI** : saisissez l'adresse IP du DNS primaire du fournisseur d'accès ou l'adresse IP du routeur si les DNS du fournisseur d'accès sont configurés dans le routeur.
 - **DNS secondaire du FAI** : saisissez l'adresse IP du DNS secondaire du fournisseur d'accès ou l'adresse IP du routeur si les DNS du fournisseur d'accès sont configurés dans le routeur. La configuration d'un serveur DNS secondaire est optionnelle.
10. Cliquez sur **Suivant**. Une fenêtre **Résumé** apparaît. Cette étape permet de vérifier les propriétés de la connexion.
11. Cliquez sur **Terminer** pour valider ces paramètres. Cliquez sur **Précédent** pour revenir aux écrans précédents, puis modifiez les paramètres voulus.

Pour configurer l'accès à d'autres FAI, recommencez la procédure précédente à partir du menu **Assistants**. Il est ainsi possible de créer plusieurs connexions à différents FAI, avec différents types de connexion.

6.3.5.1.6 TESTER LA CONNEXION

Cliquez sur **Test de connexion** dans le bandeau d'information générale ou sur le bouton **Tester** dans la zone **Sélection du profil de connexion actif**. Le test de connexion exécute

toutes les étapes intervenant dans une connexion à un FAI, et donne les causes ainsi que les solutions associées pour résoudre le problème en cas d'échec. Sont successivement testés:

- Test de l'état initial : le système vérifie ici que le FAI actif est en mode "Enabled", et que la connexion est possible selon les plages horaires configurées.
- Appel du numéro de téléphone du FAI ou ping sur le Modem DSL/Modem câble et sur le Routeur.
- Vérification de l'authentification : le système teste l'authentification du login et du mot de passe en fonction du protocole supporté par le FAI (PAP/CHAP). Cette vérification est effectuée lors d'une connexion de type RNIS et Modem DSL/Modem câble.
- Négociation des adresses IP : le système donne en retour les adresses IP d'Alcatel OmniPCX Office, et du routeur présent chez le FAI. Cette négociation est testée lors d'une connexion de type RNIS et Modem DSL/Modem câble.
- Test de l'adresse distante par un ping sur le routeur du FAI. Ce test permet de vérifier que le routeur fonctionne bien.
- Vérification de la configuration DNS : ce test permet de vérifier que la configuration des DNS entrée dans le système est correcte, et permet dans le cas contraire de découvrir dynamiquement les serveurs DNS présents chez le fournisseur d'accès.
- Résolution de l'adresse IP de l'URL www.ietf.org : permet de vérifier que la résolution DNS fonctionne correctement.
- Ping sur les DNS : ce test est effectué si la résolution DNS ne fonctionne pas. Il permet de vérifier si le problème vient d'une adresse IP incorrecte ou du service DNS.
- Ping sur www.ietf.org : permet de tester l'accessibilité d'un site présent sur Internet.

7.1 Maintenance premier niveau

7.1.1 Maintenance

Ce module fournit des conseils de maintenance pour les différents composants matériels du système Alcatel OmniPCX Office.

7.1.1.1 MAINTENANCE DES BATTERIES

Les systèmes Alcatel OmniPCX Office (à l'exception du système Compact Edition) sont fournis avec des batteries internes, qui offrent une alimentation de secours en cas de défaillance de l'alimentation secteur. Autrement, tous les systèmes peuvent être équipés en option d'une batterie externe servant d'alimentation de secours.

Pour garantir l'arrêt du système sans perte de données en cas de panne de courant ou si le câble d'alimentation est débranché de la prise murale, **remplacez les batteries tous les deux ans**. Cette opération de maintenance est vitale pour garantir une autonomie d'alimentation suffisante afin de permettre l'enregistrement des fichiers avant l'arrêt du système.

Avant de remplacer les batteries, le système doit être mis hors tension et le câble d'alimentation doit être déconnecté de l'alimentation secteur.

- Pour remplacer les batteries internes, le panneau arrière de l'armoire système doit être retiré et le tiroir de la batterie ouvert.
- Pour remplacer les batteries externes, le boîtier des batteries externes doit être ouvert.

 **Pour garantir un bon équilibre, remplacez toutes les batteries en même temps par des batteries de même type, même fournisseur et même lot.**

 **Veillez à respecter les polarités pour le remplacement des batteries. Il existe un risque d'explosion en cas de remplacement incorrect des batteries. Les batteries usagées doivent être mises au rebut conformément aux instructions du fabricant de batteries.**

Les batteries sont livrées non chargées. La sauvegarde des fichiers en cas de panne de courant ne peut être garantie qu'une fois que les batteries ont été chargées, soit environ 12 heures après la mise sous tension du système (interrupteur CPU-1/CPU-2/CPUe-1/CPUe-2 en position ON).

7.1.1.1.1 Caractéristiques des batteries internes

- nombre : 1 (Rack 1), 2 en parallèle (Rack 2) ou 3 en série (Rack 3)
- batterie au plomb, étanche
- 1,2 Ah / 12 V
- résistance au feu, supérieure ou égale à UL94-V2

7.1.1.1.2 Caractéristiques des batteries externes

- nombre : un maximum de 2 pour les systèmes CE, de 3 pour les systèmes S et M, de 6 pour les systèmes L
- batterie au plomb, étanche
- 7 Ah / 12 V
- résistance au feu, supérieure ou égale à UL94-V2

7.1.1.2 MAINTENANCE DES BATTERIES DES CARTES

Il est recommandé de procéder au remplacement des batteries des cartes CPU-1/CPUe-1, CPU-2/CPUe-2, CoCPU-1 et CoCPU-2 par des batteries de même type tous les 2 ans. Les batteries usagées doivent être mises au rebut conformément aux instructions du fabricant de batteries.

7.1.1.3 MAINTENANCE DU SYSTÈME DE VENTILATION

Profitez du remplacement périodique des batteries pour nettoyer les ouïes de ventilation du système au moyen d'une balayette ou d'un chiffon.

En cas de défaillance d'un ventilateur, seuls les accès numériques externes T0/T2 et les deux premières interfaces de postes Alcatel Reflexes restent opérationnels.

7.1.1.4 REMPLACEMENT DE LA CARTE CPU-1/CPU-2

Il est nécessaire d'adapter la clé logicielle après un remplacement de carte CPU-1/CPU-2/CPUe-1/CPUe-2 (= CPU).

1. La nouvelle carte CPU ne possède pas de clé logicielle :

- Vous connaissez la nouvelle clé logicielle correspondant à la nouvelle carte CPU :
 - démarrez le système avec la nouvelle carte CPU : le système fonctionne avec les fonctions par défaut.
 - Chargez la nouvelle clé à l'aide du logiciel PM5. Procédure par DHM Poste.
 - effectuez une réinitialisation à froid : le système fonctionne avec les possibilités offertes par la nouvelle clé.
 - Restaurez la configuration (et non l'ancienne clé).
- Vous ne connaissez pas la nouvelle clé logicielle correspondant à la nouvelle carte CPU : utilisez l'ancienne clé tant que vous ne pouvez pas utiliser la nouvelle (vous disposez de 30 jours). La procédure est identique à la précédente.

2. La nouvelle clé logicielle de carte CPU correspondant au numéro de série :

- La nouvelle clé offre le niveau de service souhaité :
 - démarrez le système avec la nouvelle carte CPU : le système fonctionne avec le niveau de service souhaité
 - Restaurez la configuration (et non l'ancienne clé).
- La nouvelle clé n'offre pas le niveau de service souhaité : modifiez la clé.

3. La nouvelle clé logicielle de carte CPU ne correspondant pas au numéro de série :

Vous vous retrouvez dans la première situation, mais le système démarre avec le niveau de service correspondant à la clé de la carte CPU avec une validité temporaire.

7.1.1.5 AJOUT ET REMPLACEMENT DES CARTES D'INTERFACE

Cette section décrit comment ajouter une carte interface dans un emplacement vide du système et comment remplacer une carte existante par une nouvelle carte.

Note : Les cartes ne doivent pas être manipulées sans précaution contre les décharges électrostatiques. Avant de toucher physiquement une carte, veillez à toucher une surface métallique mise à la terre afin de décharger l'électricité statique présente dans votre corps. Lorsque vous manipulez une carte, portez toujours un dispositif de mise à la terre (bracelet mis à la terre, par exemple) et ne touchez pas les composants de la carte qui sont sensibles à la charge statique.

Avant de tenter d'installer/d'échanger une carte, prenez note des règles système ci-dessous au sujet de la détection des cartes :

- Une carte détectée est considérée comme étant PRÉSENTE.
- Une carte PRÉSENTE peut être ACCEPTÉE ou REFUSÉE, selon les critères de dimensions du système.
- Lors d'une réinitialisation à froid, toutes les cartes PRÉSENTES sont prises en compte (qu'elles soient ACCEPTÉES ou REFUSÉES).
- Une carte qui est PRÉSENTE lors d'une réinitialisation à froid peut être considérée ABSENTE par la suite, lors d'une réinitialisation à chaud si entre-temps la carte a été débranchée ou en cas d'échec lors de la détection de la carte.
- Après une réinitialisation à froid ou à chaud, les nouvelles cartes sont toujours prises en compte et déclarées PRÉSENTE (puis ACCEPTÉES ou REFUSÉES).

Le tableau ci-dessous décrit les situations concernant plutôt l'enfichage/le déenfichage des cartes.

Situation	Description
Une carte est enfichée dans un emplacement qui n'a jamais été occupé auparavant	La carte est détectée comme étant PRÉSENTE, puis définie comme ACCEPTÉE ou REFUSÉE (selon les critères de configuration comme les emplacements autorisés et la capacité matérielle maximale). Si la carte est acceptée, ses accès sont pris en compte selon les critères de dimension du système.
Une carte est remplacée par une autre carte de même type	
Une carte est remplacée par une autre carte d'un autre type	Comme indiqué ci-dessus, à l'exception du cas où la carte de remplacement est enfichée, les données de configuration de la carte précédente sont effacées.
Une carte PRÉSENTE et ACCEPTÉE est déenfichée	La disparition de la carte est détectée et la carte est considérée comme hors service et ABSENTE. Cependant, les données de configuration associées à la carte déenfichée restent disponibles.
Une carte PRÉSENTE et REFUSÉE est déenfichée	La disparition de la carte est détectée et la carte est considérée comme ABSENTE. Cependant, les données de configuration associées à la carte déenfichée restent disponibles.

7.1.1.5.1 Ajout d'une carte dans un emplacement vide

La procédure présentée ci-dessous part du principe qu'une carte doit être installée dans un emplacement vide dans l'armoire système.

Note 1 : L'installation à chaud est interdite pour les systèmes Compact Edition. Il est également interdit pour les cartes CPU sur tous les systèmes.

1. Si une installation à chaud est impossible, arrêtez le système et débranchez-le de l'alimentation secteur.
2. Localisez l'emplacement vide nécessaire dans l'armoire et retirez la plaque métallique de cet emplacement.
3. En prenant des précautions contre les décharges antistatiques (par exemple, en portant un bracelet mis à la terre), prenez la nouvelle carte et enfichez-la dans l'emplacement vide.
4. Fixez la plate d'extrémité de la carte à l'armoire à l'aide de la vis fournie.
5. Si vous avez procédé à l'arrêt et à la mise hors tension du système, rebranchez-le à l'alimentation secteur et remettez-le sous tension.
6. Effectuez la configuration et/ou les tests nécessaires pour la nouvelle carte.

Note 2 : Si vous suivez la configuration de l'outil PM5, vous pouvez être invité à réaliser une réinitialisation à chaud du système pour que les modifications apportées à la configuration prennent effet. En pareil cas, le logiciel vous invite à effectuer la réinitialisation à chaud.

7.1.1.5.2 Remplacement d'une carte existante

La procédure présentée ci-dessous part du principe qu'une carte existante doit être retirée du système et qu'une carte de remplacement (de même type ou de type différent) doit être installée dans le même emplacement de l'armoire système.

Note 1 : Le basculement à chaud est interdit pour les systèmes Compact Edition. Il est également interdit pour les cartes CPU sur tous les systèmes.

1. Si un basculement à chaud est impossible, arrêtez le système et débranchez-le de l'alimentation secteur.
2. Localisez la carte existante à retirer dans l'armoire et dévissez la vis de fixation de sa plaque d'extrémité.
3. En prenant des précautions contre les décharges antistatiques (par exemple, en portant un bracelet mis à la terre), retirez la carte de son emplacement.
4. En prenant des précautions contre les décharges antistatiques, prenez la nouvelle carte et enfichez-la dans l'emplacement vide.
5. Fixez la plate d'extrémité de la carte à l'armoire à l'aide de la vis fournie.
6. Si vous avez procédé à l'arrêt et à la mise hors tension du système, rebranchez-le à l'alimentation secteur et remettez-le sous tension.
7. Effectuez la configuration et/ou les tests nécessaires pour la carte de remplacement.

Note 2 : Si vous suivez la configuration de l'outil PM5, vous pouvez être invité à réaliser une réinitialisation à chaud du système pour que les modifications apportées à la configuration prennent effet. En pareil cas, le logiciel vous invite à effectuer la réinitialisation à chaud.

7.1.1.6 MAINTENANCE DU DISQUE DUR

Respectez les recommandations ci-après. Tout mauvais traitement du disque dur (manipulation, transport, stockage) peut avoir pour conséquence une diminution de sa durée de vie et éventuellement des dysfonctionnements de votre installation.

7.1.1.6.1 Manipulation

- Soyez équipé d'un dispositif (bracelet, talonnettes, etc.) de protection contre les décharges électrostatiques.
- Évitez tout choc au niveau du disque dur.
- Ne touchez pas le connecteur.
- Manipulez le disque en le tenant par les côtés.

7.1.1.6.2 Stockage

- Tous les disques durs doivent être stockés dans un sachet de protection électrostatique.
- Évitez tout contact entre disques durs.
- Ne les superposez pas (même emballés).

7.1.1.6.3 Transport

- Un disque dur ne peut être transporté qu'emballé dans un sachet de protection électrostatique.
- Évitez tout contact entre disques durs.
- Pour le transport, utilisez un emballage standard et adapté à cet usage

8.1 Glossaire

8.1.1 A

ACSE

"Association Control Service Element". Convention OSI utilisée pour établir, maintenir et libérer une connexion entre 2 applications.

ADN

Numéro de Désignation Supplémentaire.

AFU

"Auxiliary Function Unit". Carte fille de la carte CPU/CPUe/CPU-1/CPU-2/CPUe-1/CPUe-2 supportant des fonctions auxiliaires telles que sonnerie générale, portier, audio In, audio Out, etc.

AMIX-1

Carte d'équipements analogiques mixtes : accès analogiques avec fonctionnalités CLIP, interfaces de raccordement de postes analogiques et Reflexes.

APA

"Analogue Public Access". Carte permettant le raccordement de lignes réseaux analogiques (réseau commuté) avec fonctionnalités CLIP ; cette carte, équipée de cartes GSCLI (Ground Start), est compatible avec le réseau public US.

API

"Application Programming Interface".

ARI

"Access Right Identifier". Numéro d'identification du système (fonctionnalité DECT).

ARS

"Automatic Route Selection". Une direction logique est un ensemble de faisceaux utilisé pour un appel avec les facilités suivantes : recherche du meilleur chemin pour un appel en utilisant l'opérateur ou le réseau moindre coût ; débordement : possibilité offerte à un PCX de trouver un nouveau chemin pour effectuer un appel départ lorsqu'il n'y a pas de ressource disponible dans le faisceau initial.

ASN-1

"Abstract Syntax Notation 1". Langage OSI de description de types de données indépendamment des structures du processeur et des représentations techniques.

ATA

"Analog Trunk Access". Carte permettant le raccordement de lignes réseaux analogiques (réseau commuté).

8.1.2 B

MUSIQUE D'AMBIANCE

Dispositif externe (tuner par exemple) permettant de diffuser une musique sur les haut-parleurs des postes au repos ; la diffusion est stoppée automatiquement lorsqu'un appel arrive sur le poste ou si l'utilisateur établit un appel.

BACP

"Bandwidth Allocation Control Protocol". Protocole de contrôle associé à BAP.

BAP

"Bandwidth Allocation Protocol". Protocole PPP qui permet de gérer et d'allouer dynamiquement la bande passante entre deux ports, c'est à dire entre les deux extrémités du lien point à point.

BOD

"Bandwidth On Demand". Service gérant l'allocation dynamique de la bande passante en fonction du trafic.

BRA

"Basic Rate Access". Carte permettant le raccordement d'accès de base numériques T0 ou DLT0 ; chaque accès supporte un débit de 144 kbits/s, structuré en 2 canaux B à 64 kbits/s pour la transmission de la voix et des données et 1 canal D à 16 kbits/s pour la signalisation.

8.1.3 C**CCP**

"Compression Control Protocol".

CHAP

"Challenge-Handshake Authentication Protocol". Fonction de sécurité supportée sur les connexions qui utilisent l'encapsulation PPP, et qui empêche des accès non autorisés.

CIFS

"Common Internet File System". Ce protocole est une extension du système de partage de fichiers SMB. Le principal avantage de ce protocole est la compatibilité avec les opérations de verrouillage et de lectures/écritures multiples de SMB.

CLIP

"Calling Line Identification Presentation". Service complémentaire des protocoles numériques autorisant la présentation du numéro de l'appelant au destinataire d'un appel.

CLIR/COLR

"Calling/COnnected Line Identification Restriction". Service qui interdit le CLIP ou COLP.

CNIP

"Calling Name Identification Presentation". Service complémentaire des protocoles privés numériques (ISVPN ou ABC-F) autorisant la présentation du nom de l'appelant au destinataire de l'appel.

COLP

"COnnected Line identification Presentation". Service complémentaire des protocoles numériques autorisant la présentation du numéro de l'utilisateur connecté (celui ayant répondu à l'appel) au demandeur d'une communication.

CONP

"COnnected Name identification Presentation". Service complémentaire des protocoles privés numériques (ISVPN ou ABC-F) autorisant la présentation du nom de l'utilisateur connecté (celui ayant répondu à l'appel) au demandeur d'une communication.

CPU

"Central Processing Unit". Terme désignant le processeur ou le microprocesseur. L'unité centrale exécute les instructions des programmes d'un ordinateur.

CSTA

"Computer Supported Telephony Application". Standard ECMA définissant les échanges de commandes entre un PCX et un serveur.

CTI

"Computer-Telephone Integration". Mécanisme d'interaction entre 2 parties, l'une informatique (ordinateur) et l'autre de télécommunication (PCX), indépendamment de l'implantation physique des 2 parties.

8.1.4 D**DASS2**

"Digital Access Signaling Specification number 2"

DDI

"Direct Dialing In". Numéro d'appel externe direct des postes du système (selon configuration auprès de l'opérateur du réseau public).

DECT

"Digital Enhanced Cordless Telecommunication". Norme européenne de téléphonie sans fil. Poste DECT : poste sans fil conforme à cette norme.

DHCP

"Dynamic Host Configuration Protocol". Protocole qui gère dynamiquement l'allocation d'adresses IP de telle manière à ce qu'elles soient réassignées lorsque les hôtes sur le LAN ne les utilisent plus.

DISA

"Direct Inward Station Access". Services (DISA analogique et Transit DISA) permettant aux appelants extérieurs de composer un numéro d'accès direct spécifique sur le système.

DLL

"Dynamic Link Library". Bibliothèque Windows liée dynamiquement à une application.

DLTO

"Digital Line T0". Accès de base configuré avec le protocole QSIG (= LIA numérique).

DLT2

"Digital Line T2". Lien privé de 2 MHz en mode PRA (= LIA numérique).

DNS

"Domain Name Server". Système utilisé sur Internet, et qui permet de traduire les noms de domaines ou noms de machines en adresses IP. Un nom de domaine est une adresse Internet facile à retenir, contrairement à une adresse IP.

8.1.5 E

ECMA

"European Computer Manufacturers Association".

ETHERNET

Réseau local (LAN) travaillant à 10 ou 100 Mbits/s (10 base T ou 100 base T) sur câble coaxial. Ethernet est similaire aux normes des séries IEEE 802.3.

8.1.6 F

FoIP

"Fax sur IP". Terme désignant la transmission de messages et de données à partir d'un Fax G3 en utilisant le protocole Internet (en général T38).

FTP

"File Transfer Protocol". Protocole standard qui permet de transférer sur Internet des fichiers entre machines distantes.

FTP/STP/UTP

"Foiled Twisted Pairs/Shielded Twisted Pairs/Unshielded Twisted Pairs". Types des cordons de raccordement à utiliser entre Alcatel OmniPCX Office et un tableau de répartition externe.

8.1.7 G

GARDE BARRIERE

Serveur d'annuaire sécurisé.

PASSERELLE

Passerelle entre réseaux.

SONNERIE GENERALE

En l'absence d'opératrice, les appels internes et externes qui lui sont destinés aboutissent sur un dispositif de signalisation externe, qui permet à tout poste autorisé de répondre à ces appels.

8.1.8 H

H.323

Standard ITU de communication multimédia (voix, vidéo, données).

H.450

Services supplémentaires associés à H.323 version 2.

HSL

"High Speed Link". Lien entre module de base et module d'extension ; ce lien nécessite l'équipement l'équipement d'une carte fille HSL sur les cartes CPU et MEX.

HTTP

"HyperText Transfer Protocol". Protocole applicatif standard qui permet d'échanger des fichiers (texte, image, son, vidéo, etc.) sur Internet.

HTTPS

"Secure HyperText Transfer Protocol". Version sécurisée de HTTP. Ce protocole crypte et décrypte les pages contenant les requêtes utilisateur ainsi que les pages retournées par un serveur Web.

8.1.9 I**IAP**

"Fournisseur d'Accès à Internet". Voir ISP.

ICMP

"Internet Control Message Protocol". Protocole réseau qui fournit des rapports d'erreurs et des informations sur la gestion des paquets IP.

IMAP4

"Internet Message Access Protocol". Protocole équivalent au protocole POP3, à la différence que les messages restent toujours situés sur le serveur de l'ISP, même après consultation. IMAP nécessite un accès continu au serveur pendant tout le temps d'utilisation de la messagerie.

IN

"Installation Number".

IPSec

"Internet Protocol Security". Standard prenant en compte la sécurité sur un réseau. Ce protocole est utilisé dans l'implémentation de VPN, et dans l'accès distant par la connexion à un VPN.

ISDN

"Integrated Services Digital Network". Standard pour la transmission de données numériques sur le câble téléphonique ou sur d'autres vecteurs de communication.

ISDN-EFM

"Integrated Services Digital Network- Emergency Forwarding Module". Module de renvoi T0/S0.

ISP

"Internet Service Provider". Fournisseur d'accès à Internet. Société qui fournit un accès Internet à des particuliers et des entreprises, ainsi que des services associés (hébergement et construction de sites Web par exemple).

ISVPN

"Integrated Services Virtual Private Network". Protocole utilisé dans le cadre d'un réseau privé virtuel numérique ; il offre des fonctionnalités telles que l'optimisation des transferts et la transmission d'informations comme le nom, l'état occupé ou les renvois.

ISVPN+

Par rapport aux services ISVPN, ajout d'informations de taxation.

ITU

International Telecommunications Union : organisme.

8.1.10 K**INTERCOM (mode)**

Mode de fonctionnement des postes Reflexes ; dans ce mode, le poste comporte autant de touches de ressources (RSP : Ressource physique) que de lignes réseaux présentes dans le système.

8.1.11 L

LAN

"Local Area Network". Réseau de machines interconnectées entre elles et qui partagent les ressources d'un processeur ou d'un serveur dans une zone géographique assez restreinte, généralement une entreprise.

HP

Haut-parleur externe permettant la diffusion générale d'un message.

8.1.12 M

PATRON/SECRETAIRE

Ensemble de services particuliers (profil, filtrage, renvoi) entre un poste patron et un poste secrétaire.

MEX

Module d'expansion. Carte contrôleur pour module d'extension.

MIX

Carte d'équipements mixtes : accès T0, interfaces de raccordement de postes analogiques et Reflexes.

MPPP

"Multi-link PPP". Protocole qui effectue un cumul de bande passante de plusieurs liens afin d'obtenir un débit de communication plus rapide.

POSTE MULTILIGNE

Poste qui dispose de plusieurs lignes pour gérer simultanément plusieurs communications.

8.1.13 N

NAT

"Network Address Translation". Service qui effectue la traduction d'une adresse IP utilisée sur un réseau en une autre adresse IP reconnue sur un autre réseau. La traduction d'adresse permet à une société de conserver en interne ses adresses IP privées, et de n'utiliser qu'une seule adresse IP pour communiquer avec l'extérieur.

NMC

"Network Management Center". Station permettant à un gestionnaire de serveur de communication de gérer, d'administrer (stockage des tickets de taxation par exemple) et d'optimiser à distance un ou plusieurs systèmes Alcatel OmniPCX Office.

NMT

"Table de Modification de Numéros".

NNTP

"Network News Transfer Protocol". Protocole utilisé par les ordinateurs pour gérer les messages créés sur les forums Usenet.

8.1.14 O

PO

"Poste Opérateur". Poste Reflexes spécialisé pour répondre aux appels provenant du réseau public.

8.1.15 P

PAP

"Password Authentication Procedure". Procédure utilisée par les serveurs PPP afin de valider une demande de connexion.

MOT DE PASSE

Code agissant comme un mot de passe contrôlant l'accès à la messagerie vocale et au verrouillage des postes.

PAT

"Port Address Translation".

PCBT

"PC Based Telephony".

PCX (mode)

Mode de fonctionnement des postes Reflexes ; dans ce mode, toutes les lignes réseaux sont matérialisées par de touches de ressources banalisées (RSB).

PE

"Public Exchange". Central (commutateur) public.

MESSAGE DE PATIENCE

Élément audio du système (ou dispositif externe, magnétophone par exemple) permettant de diffuser un message ou une musique lors de la mise en garde d'un correspondant externe.

POP3

"Post Office Protocol". Protocole standard sur Internet permettant de recevoir des messages électroniques. POP3 est un protocole client/serveur dans lequel les messages sont reçus et hébergés par l'ISP. Lors de la lecture d'un message, celui-ci est transféré du poste client, et n'est plus hébergé chez l'ISP.

PPP

"Point-to-Point Protocol". Protocole utilisé dans la communication entre deux ordinateurs utilisant une interface série (typiquement entre un PC connecté à un serveur via une ligne téléphonique).

PRA

"Primary Rate Access". Carte permettant le raccordement d'un accès primaire numérique T2 ; l'accès supporte un 48 kbits/s structuré en 30 canaux B à 64 kbits/s pour la transmission de la voix et des données et 1 canal D à 64 kbits/s pour la signalisation.

PROXY

Un serveur proxy est utilisé comme interface entre un utilisateur et le réseau externe Internet.

PSTN

"Public Switched Telephone Network". Réseau Téléphonique Public commuté.

PTN(X)

"Private Telecommunications Network (eXchange)". Un réseau privé est constitué de commutateurs et de terminaux connectés entre eux par des liaisons téléphoniques.

PWT

"Personal Wireless Telecommunications". Equivalent à la norme DECT pour les pays d'Amérique du Nord (spécialement US).

8.1.16 Q**QOS**

"Quality Of Service". Les caractéristiques du réseau (vitesse de transmission, etc.) peuvent être mesurées, améliorées et d'une certaine manière, garanties à l'avance.

QSIG

"Q Signaling Protocol". Ensemble de protocoles standards de signalisation entre centraux privé d'un réseau de télécommunications (point de référence Q) reliés entre eux par des LIA numériques.

8.1.17 R**RADIUS**

"Remote Authentication Dial-In User Service". Protocole client/serveur qui permet à des serveurs d'accès à distance de communiquer avec un serveur central afin d'authentifier les utilisateurs distants et de leur permettre d'avoir accès aux systèmes ou services demandés.

RAS

"Remote Access Server". Serveur d'accès distants au LAN du système.

RGO, RGI, RGM

Touches de ressources générales supportant les appels locaux et/ou externes, en départ (RGO), en arrivée (RGI) ou mixtes (RGM).

RNIS

"Réseau Numérique à Intégration de Services". Equivalent français de ISDN.

ROSE

"Remote Operations Service Element".

RSB

Touche de ressource dédiée à un faisceau ; elle permet d'effectuer des appels départs externes via un faisceau particulier et de recevoir tout appel du réseau.

RSD

Touche de ressource spécialisée destination ; elle supporte les appels locaux pour ce numéro si elle est dédiée à un numéro d'annuaire, les appels entrants pour ce numéro si elle est dédiée à un numéro SDA ou les appels départs sur un faisceau si elle est dédiée à un faisceau.

RSL

Touche de ressource dédiée à un poste ; elle supporte les appels vers et en destination d'un poste particulier.

8.1.18 S

BUS S0

Types de raccordement des postes numériques S0 (bus passif court, bus long/court point à point, bus étendu) ; le raccordement des postes/bus S0 s'effectue par l'intermédiaire d'une option S0 implantée dans un poste Alcatel Reflexes.

SDA

"Direct Dialing Inward". Carte permettant le raccordement de lignes à sélection directe à l'arrivée.

SELV

"Très Basse Tension de Sécurité". Classification des interfaces selon les normes EN60950 et IEC 950.

SLAN

"LAN Switch". Carte fille à équiper sur une carte CoCPU/CoCPU@/CoCPU-1/CoCPU-2 pour lui permettre de communiquer avec la CPU/CPUe/CPUe-1/CPUe-2.

SLI

"Single Line Interface". Carte permettant le raccordement de postes analogiques (encore appelés postes Z).

SMB

"Server Message Block". Protocole de partage de fichiers qui permet à un poste de localiser un ou plusieurs fichiers à travers le réseau et ensuite d'ouvrir, de lire, d'écrire ou d'effacer ces fichiers.

SMTP

"Simple Mail Transfer Protocol". Protocole standard utilisé dans l'émission et la réception de messages.

SPI

"Service Provider Interface".

SSH

"Secure Shell". Protocole (Interface UNIX) qui permet d'avoir un accès sécurisé à un ordinateur distant.

SSL

"Secure Socket Layer". Couche d'encryptage et d'authentification qui permet de garantir l'authentification, l'intégrité et la confidentialité des documents distribués par le World Wide Web.

8.1.19 T

TAPI

"Telephony IP". Standard défini par Microsoft.

TCP/IP

"Transmission Control Protocol/Internet Protocol". Protocole standard utilisé sur Internet. TCP correspond à la couche Transport (couche 4) du modèle OSI. IP correspond à la couche Réseau (couche 3) du modèle OSI.

GROUPEMENT DE POSTES

Ensemble de postes groupés sous un même numéro d'annuaire. Un appel vers ce numéro aboutit sur une des lignes libres des postes.

TFTP

"Trivial File Transfer Protocol". Application réseau la plus simple permettant un transfert de fichier.

TL

"Ligne Réseau analogique" reliant le système au réseau public commuté.

TSAPI

"Telephony Services API". Standard défini par Novell basé sur la norme CSTA d'ECMA.

8.1.20 U**UAI**

"Universal Alcatel Interface". Ces cartes sont utilisées pour connecter des terminaux Alcatel Reflexes ou des postes de base DECT 4070 IO/EO.

UPS

"Uninterruptible Power Supply". Dispositif augmentant la durée de sauvegarde du système.

URL

"Uniform Resource Locator". Adresse d'une ressource (fichier, programme, image, etc.) accessible sur Internet.

UUS

"Signalisation d'Usager à Usager". Informations transportées en transparence par RNIS permettant des échanges entre abonnés du réseau ; le protocole ISVPN est contenu dans ces éléments d'information.

8.1.21 V**MV**

Messagerie Vocale. Le serveur vocal intégré propose une boîte vocale pour chaque usager, une boîte vocale générale et des fonctionnalités telles que Assistant personnel, Standard Automatique, Audiotex ...

VoIP

"Voice over IP". Terme désignant la transmission de la voix sur un réseau de données en utilisant le protocole Internet.

VPN

"Virtual Private Network". Réseau privé de données qui utilise l'infrastructure publique des télécommunications (Internet par exemple) tout en maintenant la confidentialité au moyen de protocoles de tunneling et de procédures de sécurité.

8.1.22 W**WAN**

"Wide Area Network". Réseau de télécommunications géographiquement dispersé. WAN est utilisé en distinction de LAN.

WBM

"Web-Based Management". Outil d'administration des fonctionnalités Internet du système.

WINS

"Windows Internet Naming Service". Dans un environnement Windows, service qui gère l'association entre les noms des postes clients et leur endroit dans le LAN vis-à-vis de leur adresse IP.

8.1.23 X

XMEM

"eXpansion Memory". Carte fille de la carte CPU apportant une extension de la capacité mémoire et permettant le raccordement d'un disque dur.

